

# COLLECTIFS ET COMMUNS : SPÉCIFICITÉS ET IMPACTS SUR LES TERRITOIRES

RÉSEAUX ET COLLECTIFS ASSOCIATIFS D'Auvergne



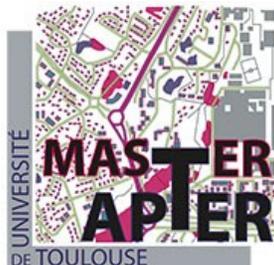
Mémoire présenté et soutenu par :  
**Hugo CRESPIEN-BOUCAUD**

Sous la direction de :

Marie-Anne Lenain  
Tutrice de stage

Laurence Barthe  
Directrice de mémoire

Année universitaire 2018-2019



*« Nous sommes dans l'inconcevable, mais avec des repères éblouissants »*

René Char  
1944

*« Oubliant sa propre campagne, la ville perd sa représentation céleste, perd une partie fondamentale de sa propre essence, de son âme propre »*

Marson  
2008

*« La liberté c'est l'homme résolu à mettre le monde à l'envers, comment donc s'étonner que des ennemis l'assaillent... la vraie liberté réside dans la communauté de l'esprit et la communauté des biens de ce monde. »*

Gerrard Winstanley  
(1606-1676)

*Photo de couverture : exemple d'un collectif de luttes, ouvriers grévistes à l'usine Renault de Billancourt, 28 mai 1936*

## Remerciements

Je souhaite, avant toutes choses, remercier Marie-Anne et Claire avec qui j'ai partagé mon bureau à l'Estran et qui ont su m'épauler, me pousser à toujours aller de l'avant mais surtout qui m'ont accueilli et accompagné avec bienveillance. Merci à Benoît pour nos échanges sémantiques et m'avoir amené à me questionner le sens de mes actions. Merci à Cécile, Samuel, Elise, Magalie, Claire, et tous les autres occupants de l'Estran pour faire vivre votre collectif et pour vous ouvrir à tous nouveaux arrivants !

Un grand merci à toute l'équipe de CACIAURA pour les pique-niques au parc et pour m'avoir accueilli quand mon bureau devait un four ou une salle de réunion. Merci Pauline, Sarah et Caroline pour nos discussions sur l'animation et le politique dans les associations autour d'un bock. Merci à Clément pour tous ces temps partagés à cueillir des cerises, faire de la récup, discuter de tout, se rendre compte que Grenoble c'est petit. Grâce à toi j'en sais un peu plus sur les réflexions LGTQI+ !

J'ai une pensée toute particulière pour tous les membres de la caravane Pauline, Manon, Isma, Bryan, Brandon, Tim, Emilie, Anne-Lena avec qui j'ai pu passer de fabuleux moments d'itinérance, de partage et de collectif.

Je remercie également Laurence Barthe, ma directrice de mémoire, qui a su m'aider à cadrer ma réflexion et me prévenir de ne pas partir tous azimuts.

Merci à tous les copains, de Toulouse, Grenoble, Clermont-Ferrand, Montpellier avec qui j'ai pu décompresser et renouer avec d'autres plaisirs que ceux intellectuels. Un merci tout particulier à la Brigade qui ne me laissera jamais seul à quai. Merci à mes colocataires de m'avoir supporté, promené, occupé quand mon stress me rendait (trop) dynamique.

Merci à toi Blandine pour m'avoir offert des bulles d'air au cours de ces doux week end. Et pour m'avoir aidé à réfléchir, à partager mon stress et à me décider à avancer.

Merci à ma famille pour m'avoir relu, hébergé et nourris dans cette période de rédaction intense. Et pour tous nos échanges qui ont permis de me forger ma propre lecture politique du monde.

Je tiens tout de même à remercier particulièrement tous les individus qui ont croisé mon chemin et avec qui j'ai pu discuter de mon mémoire, des collectifs et de transformation sociale. Je pense entre autres à Claire de Vispens, à Mylène de Cap Rural, à Xavier du réseau des Crefad, à Jean-Marie de la Brèche et à Christian du RECCA. Merci, tous nos échanges m'ont occupé le cerveau, j'espère avoir pu transcrire fidèlement quelques idées que nous partageons.

## **Mots clés**

*commun, collectif, participation, auto-gestion, municipalisme, action sociale, territoire, échanges, formation*

## **Résumé**

*Ce mémoire vise à ouvrir un champ de réflexion sur la place des collectifs et des communs dans les territoires et leurs capacités à mettre en œuvre des démarches de transformation sociale. Cette réflexion théorique s'appuie sur un stage de quatre mois au sein du CREFAD Auvergne une association clermontoise d'éducation populaire. Cette structure est partie prenante de plusieurs collectifs tels que des bureaux partagés, l'Estran, et un réseau d'échange de pratiques et de valeurs, le réseau des Crefad. Les analyses sont également issues de diverses rencontres au cours d'une itinérance dans le massif central et d'entretiens avec des tiers lieux. Ce travail cherche à identifier des spécificités dans l'organisation et les actions mises en œuvre par ces acteurs, dans une approche basée sur un fort lien au territoire à la fois matrice et terrain d'application. Ces collectifs permettent d'opter un angle original sur le développement territorial (installations, valorisations, participation ...) et l'engagement des acteurs et d'habitants dans ces processus. Il met en évidence l'importance de l'échange, de l'autonomie et des valeurs pour développer un rapport vertueux entre les collectifs et le territoire.*

## Table des matières

Remerciements.....	3
Mots clés.....	4
Résumé.....	4
Introduction.....	7
I. Appréhender le collectif et les communs dans les territoires.....	13
1. Méthode employée pour repérer et analyser les collectifs.....	13
1.1 L'entretiens et les lectures, une approche formelle.....	13
1.2 Les rencontres et les échanges, comme approche informelle.....	16
2. Cadrage et définition des notions de commun et de collectif.....	19
2.1 Le collectif.....	19
2.2 Le commun.....	23
3. Exemple et présentations de collectifs dans les territoires.....	25
3.1 Des collectifs ancrés dans le territoire.....	26
3.2 Des collectifs aux démarches nomades ou réticulaires.....	28
II. Fonctionnement interne des collectifs, spécificités et intérêts territorial.....	32
1. Mutualisation et partages comme moteurs du collectif.....	32
1.1 Mutualiser les moyens.....	32
1.2 Partager des valeurs et expériences au sein des collectifs.....	36
2. Questionner la gouvernance comme un outil d'interrelation entre les individus.....	38
2.1 Attirer de nouveaux publics au sein des collectifs.....	39
2.2 Décider à plusieurs.....	42
3. Saisir le temps long pour anticiper et faire face aux évolutions.....	45
3.1 Se projeter à long terme pour consolider son collectif.....	45
3.2 Se permettre d'évoluer et construire un collectif résilient.....	48
III. Le collectif quelle influence sur le territoire.....	51
1. Favoriser l'émergence de dynamiques d'accueil dans les territoires.....	51
1.1 Participer à une dynamique d'ouverture du territoire.....	51
1.2 Faire vivre du vide pour favoriser les usages et la créativité.....	54
2. Permettre l'hybridation.....	56
2.1 Briser les silos pour favoriser l'échange et la coconstruction.....	57
2.2 Accompagner une large gamme de publics à l'installation dans le territoire.....	59
3. Construire de nouvelles formes d'organisation pour demain.....	61
3.1 L'importance du test et de son développement.....	62
3.2 Créer de la révolte et du nouveau.....	64
Conclusion.....	66
Bibliographie.....	70
Commun.....	70
Collectif.....	70
Tiers lieux.....	71
Divers.....	73
Webographie.....	73
Annexes.....	74
Annexe 1 : Note d'analyse et de comparaison de tiers lieux.....	74
Annexe 2 : Grille d'entretien tiers lieux.....	88

Annexe 3 : Le trajet de la caravane des possibles.....	89
Annexe 4 : liste des lieux visités et des activités réalisées au cours de l'itinérance de la caravane des possibles.....	90
Annexe 5 : Schéma de l'analyse « Statut/Rôle/Fonction/Place » de C. Herfray.....	91

## Introduction

L'un des termes les plus usités dans la géographie contemporaine est celui de territoire. Son usage remplace des termes tels que le milieu ou l'espace qui décrivaient une géographie avant tout physique tournée vers la morphologie plus que vers les usages. Le terme de territoire relève de réalités plus complexes. Tout d'abord, certains tentent de l'affranchir d'une certaine matérialité en évoquant les territoires de l'imaginaire<sup>1</sup> ou ceux des jeux vidéo<sup>2</sup>. Il peut aussi évoquer des implantations administratives en parlant de territoire d'actions, de certains découpages administratifs issus de la colonisation, ou encore d'un imaginaire que l'on promeut en faisant du marketing territorial. De ces nombreux usages, trois éléments constants semblent émerger : individus, aire et usages. Plus précisément, le territoire est composé d'un ou plusieurs individus, son aire est délimitée par des usages dont en découle un certain bornage, des limites. Dans ce mémoire, le territoire va être notre matrice d'étude en observant les relations qu'entretiennent les collectifs avec le territoire. Il convient donc d'explicitier ce que nous entendons par territoire. Dans notre usage, de ce terme, l'accent sera mis sur les usages et les individus plus que sur le bornage. C'est en ce sens que nous étudions des collectifs, c'est à dire des formes de regroupements d'acteurs, ce qui induit des pratiques et un rayonnement : une échelle. Le bornage paraît ici peu pertinent dans l'idée que chaque individu peut avoir des usages variés ce qui induit une pluralité de territoires. Dans notre étude, nous accordons une importante place aux rencontres et aux échanges, il semble donc important de préciser que nous considérons qu'une certaine porosité entre les territoires facilite la circulation et le partage. Une autre composante est l'historicité du territoire, c'est à dire considérer et observer le temps long comme facteur explicatif de certains éléments et usages du territoire. C'est notamment le cas des évolutions industrielles du XIX<sup>ème</sup> siècle qui ont, à long terme, modifiées les populations et les économies des territoires.

Depuis le tournant des révolutions industrielles, les rapports de production ont fortement influencé les structures sociales. Ce sont ces rapports inégalitaires qui ont amenés à la réflexion et à la mise en œuvre d'utopies collectives. Ces utopies se sont développées à partir de collectifs partageant des valeurs communes ayant trait à l'autogestion et à l'émancipation. À ce titre, on peut observer les lieux créés par des socialistes utopistes tels les phalanstères, théorisés par Fourier, afin de construire une vie collective. Ce sont des lieux il fait bon vivre et où le travail était effectué pour le bien commun.

---

1 Ce fut même la thématique du FIG de Saint-Dié-des-Vosges

2 Ter Minassian Hovig, Rufat Samuel, Coavoux Samuel *et al.*, « Comment trouver son chemin dans les jeux vidéo ? Pratiques et représentations spatiales des joueurs », *L'Espace géographique*, 2011/3 (Tome 40), p. 245-262.

De nombreuses autres initiatives collectives ont été mises en œuvre au cours de mouvements sociaux, tels que les systèmes de mutuelles ouvrières auto-organisées, la mise en œuvre de grèves de grande ampleur et la solidarité en découlant.

Au cours de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, des organisations politiques et sociales ont souhaitées avoir une approche globale pour permettre une émancipation collective. Ce fut les cas des soviets en Russie, organisés pour répondre à la crise politique et sociale découlant de la première guerre mondiale. Ces collectifs avaient décidé de se donner collectivement la capacité d'organiser leur territoire, en privilégiant un ancrage très local. Ce sont les membres de ces soviets, qui étaient des personnes que l'on pourrait qualifier, en majorité, de lambda, qui ont construit des modalités de prises de décisions et d'application de celles-ci dans l'idée de mettre en œuvre une politique territoriale décidée localement. Ces mêmes dynamiques étaient à l'œuvre en ce début de siècle en Espagne où existaient de puissants mouvements ouvriers revendiquant la capacité de décider pour et par eux même. L'organisation ayant poussé le plus loin ces réflexions est la CNT et notamment son bras armé la FAI<sup>3</sup>. Sa ligne politique était de se baser sur un noyau communal pour y mettre en œuvre des communautés autogérées. Ces communautés et actions se sont particulièrement développées suite à la révolution sociale de 1936. Durant la guerre civile, ces collectifs autogérés se sont transposés au sein de fameuses colonnes de miliciens anarchistes<sup>4</sup>.

Suite à ces périodes fastes, ces mouvements autogestionnaires ont décliné en raison de la chape idéologique posée par le stalinisme pour légitimer un communisme de centralisation et étatiste qui fut, dans un premier temps, autoritaire. Ces mouvements, plutôt libertaires, refirent surface au cours des années 60, dynamique en partie due à l'ouverture idéologique et la critique du stalinisme engagée par Khrouchtchev (1958-1964) et en partie due à l'évolution des structures sociales des démocraties atlantistes avec un apogée au printemps 68<sup>5</sup>. S'en suit une période d'apathie due au délitement de l'URSS qui culmina avec le emploi de la notion de « fin de l'histoire » par Fukuyama en 1992 afin de théoriser le triomphe incontestable de la démocratie libérale. Mais cette vision est largement remise en question par le fait que perdurent de nombreux conflits sociaux, par la situation géopolitique internationale mais aussi par les questions écologiques qui impliquent de repenser notre système social et productif.

Ces questionnements sont à l'origine de nouvelles actions mobilisant largement et souhaitant donner à chacun une place dans les décisions. Malgré ces dynamiques émergentes, le capitalisme libéral

---

3 CNT FAI : Confédération Nationale du Travail Fédération Anarchiste Ibérique

4 Citons la colonne Durruti, la *Columna de Hierro* et la *Columna Rojo y Negro*. Leur but était d'une part d'être au front pour lutter contre les fascistes mais aussi de favoriser le développement de communautés autogérées dans le pays.

5 Voir les révoltes étudiantes en Amérique du nord, en Europe, au Japon et le printemps de Prague

continue d'exercer une forte pression sur les forces de travail et sur les ressources naturelles. Tout comme Gerrard Winstanley s'était élevé, au XVII<sup>ème</sup> siècle, pour protéger les communs accaparés par les *landlords* britanniques, des collectifs et de nombreux acteurs se saisissent de cette notion de commun afin de défendre ces ressources. Le commun serait-il condamner à ré-émerger quand il est menacé ?<sup>6</sup>

Mon parcours et mes engagements m'ont amené à m'intéresser à cette imbrication des luttes et revendications collectives avec le territoire. Les luttes, et la création de collectifs qui en découle, est un sujet qui m'intéresse à titre personnel car il me semble que ce sont des espaces de créativité et d'inventions. Ces luttes peuvent permettre aux individus de se libérer de certaines formes de dominations pour bâtir des échanges plus égalitaires et construire des groupes plus solidaires. Au cours de mes études d'histoire j'ai travaillé sur des groupes d'ouvriers au XIX<sup>ème</sup> siècle. Je les ai étudiés afin de comprendre les raisons et les façons de construire du collectif sur un temps long. Cela m'a permis de constater l'importance de cette solidarité lors des temps forts de luttes sociales.

Un engagement de militant politique lie de façon systématique les individus au territoire car même si les problématiques peuvent être analysées de façon globales, l'action militante s'inscrit dans un territoire. Dans ces territoires, ces problématiques ne sont plus abstraites, elles se lient à de nombreux autres facteurs spécifiques à chaque territoire. C'est ainsi, que je me suis intéressé à la transposition dans le territoire de ces figures de luttes politiques et sociales. L'étude et la pratique de ces territoires m'a amené à rencontrer une grande diversité de situations mais surtout une multitude de solutions locales pour répondre à la libéralisation du monde.

Issue d'un territoire de montagne, à proximité d'une métropole, j'ai vu en quelques années se transformer les espaces, vidant de sens ces territoires considérés comme peu productifs. Aux vallées l'habitat pavillonnaire, aux plaines l'agriculture intensive et aux montagne le tourisme. Cette approche fonctionnelle m'a heurtée et m'a amené à reconsidérer la notion de développement territorial. Dans la bouche de la puissance publique, ce terme équivaut trop souvent à une injonction au développement économique, souvent lié au développement des métropoles<sup>7</sup>. Il ne faut pas se limiter à cette unique dimension mais réaffirmer le développement territorial dans sa diversité. C'est à dire le fait que le développement peut se trouver dans des questions culturelles, sociales, écologiques,

---

6 le Crosnier (2011)

7 Pour développer ces réflexions sur l'injonction d'un développement avant tout économique voir l'article sur la CAME Boubas-Olga Olivier, Grossetti Michel, *La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropoli-sation, Excellence): comment s'en désintoxiquer?*. 2018.

agroécologiques ... Il s'agit aussi de se rappeler de l'importance de l'investissement des acteurs des territoires pour définir et s'engager dans ce développement ; *exit* les politiques descendantes.

C'est dans ce contexte que j'ai réalisé un stage de quatre mois au sein du CREFAD<sup>8</sup> Auvergne. Cette association issue du mouvement d'éducation populaire Peuple et Culture s'est créée dans les années 90 à Clermont-Ferrand. Cette association, attachée à l'envie de participer et de faire émerger des processus de transformation sociale, met en œuvre de nombreux type de formations, accessible à un large public, visant à développer les capacités d'agir des individus. Une dimension importante de ces formations est qu'un travail est systématiquement réalisé autour du collectif, que ce soit celui de la formation, celui de l'emploi ou d'autres encore. Les actions du CREFAD Auvergne portent sur de nombreux sujet tels que la formation professionnelle financée, le service civique et les formations afférentes, mais aussi des projets et actions plus ponctuelles dues à des appels à projet et des financements principalement européens ou régionaux. Le point focal de ces nombreuses propositions est la volonté de développer les capacités d'agir de ces personnes. C'est à dire, de pouvoir penser dans un monde complexe et pouvoir, de cette analyse, mettre en œuvre des actions et réaliser des choix. Cette vision se retrouve aussi dans les habitudes de travail de l'équipe avec une envie de permettre à tous de trouver sa ou ses places et de faire ce qui l'intéresse au sein de l'équipe. C'est pourquoi, lors de mon arrivé au CREFAD Auvergne, j'ai disposé d'une grande latitude pour choisir et effectuer mes missions de stage. Au fil de ce stage, j'ai adopté pour une approche plutôt théorique notamment par la réalisation d'une étude sur les tiers lieux leurs fonctionnements et régime de valeurs. J'ai aussi eu des positionnements plus hybrides lors de temps d'échanges et de réflexions sur des actions et des projets se mettant en œuvre. Finalement, j'ai eu l'opportunité d'accompagner un groupe de jeunes porteurs de projets afin de fournir un appui logistique et d'aide à la décision et l'organisation. Ce stage de quatre mois m'a donc permis d'explorer une diversité d'actions et de postures de l'accompagnement dans les territoires. De plus, mes nombreux échanges avec l'équipe du CREFAD m'ont permis de prendre de la distance avec les différentes missions que j'effectuais afin de pouvoir comprendre ce qui faisait lien entre elles. C'est de cette façon que j'ai mis en lumière l'importance qu'avaient occupé le commun et le collectif au cours de ces différentes missions.

L'une des forces de cette association réside en sa capacité à travailler en réseau en partie via le réseau des Crefad. Ce réseau, historiquement centré sur le massif central, se réclame des valeurs de l'éducation populaire et offre un espace d'échange et de co-construction entre les différentes associations adhérentes. Ce travail commun se concrétise par des temps d'échanges réguliers via des

---

<sup>8</sup> CREFAD :Centre de Recherche d'Etude de Formation à l'Animation et au Développement.

commissions thématiques (par exemple habitat, jeunesse, rural, ...). Ces commissions permettent d'échanger et partager des points de vue sur une thématique pour se nourrir mutuellement mais aussi de porter collectivement des projets, en particulier des projets européens ou des projets massifs. Une fois de plus ce réseau est une mise en pratique de valeurs basées sur la rencontre et l'échange.

Le CREFAD Auvergne est partie prenante de nombreux projets multi acteurs permettant de diffuser ses valeurs et de permettre de les mettre en pratique dans d'autres contextes. C'est, par exemple, le cas du CISCA<sup>9</sup> qui fait le lien entre acteurs et chercheurs de l'innovation sociale. Tout comme c'est le cas du CELAVAR<sup>10</sup> Auvergne Rhone Alpes qui regroupe des associations investies dans le milieu rural afin de créer un espace d'échanges et d'interconnaissance. C'est dans le cadre de ce réseau qu'a été créé l'association Îlot Paysans visant à animer un espace test, aujourd'hui agricole, en archipel.

Ces valeurs et ces envies de créer de l'échange et du commun ont petit à petit pris forme dans l'Estran, bureaux inter associatifs occupés, entre autres, par le CREFAD. Au fil des envies et de la vie des associations présentes, la mutualisation de l'espace est devenue de plus en plus importante. Ce qui au départ était un espace de bureau avec des salles de formations partagées a vu se développer des services mutualisés comme la gestion du courrier, de la copie, de certains équipements jusqu'à développer un poste d'accueil mutualisé. Aujourd'hui ces locaux accueillent onze associations, notamment issues de l'éducation populaire.

La rencontre de ces différents éléments théorique et pratique m'a amené à m'interroger sur la place qu'occupent aujourd'hui ces collectifs dans les territoires. Je suis notamment parti de l'idée qu'il existe une certaine forme de réciprocité entre ces deux éléments. C'est à dire que le territoire peut accueillir un collectif et que le collectif peut créer du territoire. Ces deux éléments sont fortement liés et sont amenés à s'influencer mutuellement. Pour s'avancer d'un pas de plus, c'est essayer de tester l'hypothèse que ces collectifs, par leurs actions, pourraient permettre de construire un projet de territoire plus ancré et durable<sup>11</sup>. C'est ces différentes relations qui vont nous intéresser tout du long de ce travail. Quelles actions et influences peuvent avoir les collectifs dans un territoire ?

Pour mener à bien cette réflexion, nous allons explorer les différentes facettes du collectif. C'est à dire essayer de comprendre les spécificités de ces acteurs et de pouvoir analyser leurs impacts sur le territoire. Tout d'abord nous allons expliciter les objets étudiés et par quels biais nous nous en sommes

---

9 CISCA : Centre d'Innovations Sociales Clermont Auvergne

10 CELAVAR : Comité d'Etudes et de Liaisons entre Associations à Vocation Agricole et Rurale

11 Magnaghi (2014)

saisi. Par la suite, nous nous pencherons sur certains fonctionnements internes des collectifs et leurs intérêts. Finalement, nous étudierons plus particulièrement l'influence que ces collectifs ont sur un territoire.

## **I. Appréhender les collectif et les communs dans les territoires**

Pour appréhender les notions que sont le collectif et le commun et les analyser par un prisme territorial, nous devons expliciter notre cadre de réflexion et des éléments relatifs à l'approche contextualisée de ces notions. Tout d'abord nous expliciterons les méthodes employées et types de données collectées (1). Par la suite, nous allons nous pencher sur des éléments de définition pour chacun des termes afin de présenter nos choix conceptuels 1). Nous présenterons finalement quelques exemples de ces collectifs et leurs positionnements dans les territoires (3).

### ***1. Méthode employée pour repérer et analyser les collectifs***

Le recueil de données sur le territoire s'est fait selon différentes approches, ces données collectées sont hétérogènes mais peuvent être mobilisées pour notre analyse. Ces différentes méthodes ont été appliquées en fonction du type d'implication que j'ai pu avoir, de mes objectifs et de mes missions de stage. J'ai été amené à étudier et comparer des tiers lieux, j'ai alors mis en œuvre une méthodologie basée sur des entretiens et un travail bibliographique (1). J'ai aussi régulièrement été dans une posture d'observation participante, dans des démarches sensibles basées sur des rencontres et des échanges informels (2).

#### ***1.1 L'entretiens et les lectures, une approche formelle***

La réflexion que j'ai menée sur les tiers lieux m'a permis de mettre en lumière ces questions de collectif comme créateur de commun et source de mobilisation territoriale. Cette mission aboutissant sur des notes rédigées basées sur une analyse scientifique, j'ai défini une méthodologie basée sur des entretiens semi directifs et un travail bibliographique afin de saisir la grande diversité des tiers lieux. Cette exploration bibliographique m'a amené à constater que les travaux universitaires sont peu nombreux sur le sujet contrairement aux très nombreux articles de presse et analyses d'expériences publiées sur internet. Ces différentes lectures m'ont tout de même permis de saisir la diversité d'espaces pouvant être considérés comme tiers lieux et à percevoir des différences de positionnements et de valeurs. J'ai alors établi une typologie schématique me permettant de mettre d'organiser les

différents régimes explicités dans les différentes publications et de pouvoir les mettre en résonance avec les entretiens menés<sup>12</sup>.

J'ai alors réalisé des entretiens téléphoniques auprès de différents lieux. Ces sites ont été choisis en fonction de critères subjectifs à partir, notamment, d'annuaires de tiers lieux<sup>13</sup> et de recherches par mots clés sur internet mais aussi par le bouche-à-oreille au sein du réseau des Crefad. La sélection a ensuite reposé sur un choix de lieux aux activités variées qui ne soient pas uniquement axés sur le travail ou sur l'accueil de publics. La volonté était d'entrer en contact avec des lieux ayant des activités variées tant par dans leur(s) finalité(s) que dans les processus de mise en œuvre, culture, emploi, formation, café, friperie, ...

Une fois une dizaine de lieux repérés, l'objectif a été de comprendre, via un entretien téléphonique semi directif<sup>14</sup>, la façon dont fonctionne ces espaces, tant dans les activités et actions proposés que dans l'organisation des lieux. Le questionnement s'orienta autour de ce que propose un tiers lieu et les façons de créer et de faire vivre un espace convivial. Dans un second temps, l'entretien portait sur le terme de tiers lieu, c'est-à-dire comprendre ce qui est véhiculé en termes de représentations et d'envies. Cette part inclut aussi un questionnement sur les types de réseaux de tiers lieux, d'interconnaissance, de ressource, d'entre aide, ... et leur intérêt.

Je me suis heurté à la difficulté de pouvoir définir les tiers lieux de fait de la grande diversité de réalités territoriales. Cette diversité est due à l'adaptation des lieux aux territoires, aux modalités de financement, à l'âge du lieu, mais surtout elle est due à la grande diversité de profils des fondateurs et gestionnaires de tiers lieux. Après coup, certains éléments communs ressortent au sein de cette diversité. Au sein de ces éléments se trouve toujours une disparité notamment au niveau des actions mises en œuvre. Les tiers lieux sont des espaces ouverts à des publics très variés dans l'idée de créer de la rencontre et de l'interconnaissance entre eux, ce sont aussi des lieux ancrés dans des territoires, c'est à dire qui essaient de répondre à des problématiques locales et de construire des échanges avec les acteurs du celui-ci. Un dernier élément, qui est survenu au cours d'un entretien, est celui de commun, c'est à dire la volonté de créer des espaces partagés et appropriables par un collectif.

Sur les nombreuses structures contactées seules six ont pu répondre à mes sollicitations, l'analyse réalisée se base donc sur ce corpus qui n'est pas représentatif de tous les tiers lieux sur un

---

12 Annexe 1 : note sur les tiers lieux

13 Alternatiba (2017) ; Cartographie et annuaire de la coopérative tiers-lieux, <https://coop.tierslieux.net/le-reseau/carte/>

14 Annexe

territoire spécifique ou dans un domaine. Un échantillon n'étant représentatif que de lui-même, le carottage effectué représente des structures variées mais majoritairement identifiées comme tiers lieux. Cette analyse se base sur six entretiens menés au cours du mois d'avril. Ces entretiens ont presque tous été réalisés avec des membres fondateurs de ces lieux ce qui a permis d'inscrire la réflexion sur le tiers lieu dans des temporalités de création plus longues. Les lieux initialement ciblés étaient principalement situés en milieu rural ou dans des villes petites et moyennes. Les entretiens réalisés eux sont principalement concentrés dans des villes moyennes (Angoulême, Poitiers, Bergerac, Guéret) mais aussi en périphérie de villes plus importantes (Toulouse pour Belberaud et Annecy pour Meythet). Ces structures ont plus ou moins d'ancienneté et d'assise territoriale mais aussi un rapport varié au terme de tiers lieu. Ces entretiens, d'environ une demie- heure, ont ensuite été transcrits de façon totale. Le travail sur ces transcriptions m'a permis de faire émerger six axes faisant ressortir de la proximité et de la différenciation entre les propos entendus. Ces axes m'ont amené à comprendre et à analyser le régime de valeur et le fonctionnement de ces tiers lieux et notamment l'inscription de ces lieux dans le territoire.

Cette analyse a débouché sur une note analysant le fonctionnement de ces tiers lieux via ces entretiens et le travail d'exploration bibliographique. Cette note m'a permis de faire ressortir des points de convergence entre ces différents lieux notamment sur le rapport au commun et la place de la rencontre. Cette note fut l'occasion pour le réseau des CREFAD et sa commission habitat d'avoir un panorama de tiers lieux n'étant pas en contact avec eux. Cela a permis de voir ce qui pouvait faire différence et ce qui rapprochait par rapport aux valeurs du réseau. Ce travail a aussi pour fonction de nourrir les réflexions menées dans le cadre d'un dossier massif portant sur les questions de tiers lieux, ce travail pourra aussi être remobilisé lors de travaux élargis.

C'est à la suite de cette analyse et la rédaction de cette note que j'ai perçu la pertinence du commun pour le territoire et notamment l'intérêt de l'affirmer comme un espace de rencontre et de liberté. Cela m'a amené à effectuer un large travail bibliographique afin de saisir les nuances de ces notions.

## ***1.2 Les rencontres et les échanges, comme approche informelle***

À ce travail s'est ajouté d'autres missions et de nombreuses rencontres. En effet, le CREFAD Auvergne a pour habitude de travail de mobiliser de nombreux partenaires et d'effectuer régulièrement des échanges au sein de différents réseaux.

Tout d'abord les problématiques de commun et de collectif sont apparues dans le lieu même de mon stage. Les locaux partagés de l'Estran qu'occupent le CREFAD à Clermont-Ferrand hébergent onze associations partageant des valeurs et notamment l'éducation populaire. La gestion des espaces et des finances est collective afin d'impliquer plus largement les différentes associations présentes et de construire du sens collectivement à partager ces locaux. Les différentes associations présentes sont, elles aussi, impliquées dans des situations de collectifs et pour certaines de création de commun. La première confrontation au commun réside dans le travail d'équipe qui se fait sur un mode non autoritaire et non hiérarchique. Au sein de l'équipe, les salariés organisent les actions qu'ils souhaitent après avoir échangés durant la réunion d'équipe. Le travail se fait sur un pied d'égalité entre chacun tant entre salariés qu'avec les membres du conseil d'administration.

Les locaux de l'Estran hébergent dix autres associations souhaitant partager du commun et étant liées aux valeurs de l'Éducation Populaire. Certaines de ces associations se confrontent à ces problématiques de collectif et de commun dans leur objet associatif.

CACIAURA<sup>15</sup> est une association organisant des chantiers internationaux, l'un de ses objectifs est de favoriser la vie collective et l'interculturalité. Se constituent des collectifs dans le cadre des chantiers, avec des statuts différents, mais une volonté de construire en commun. Ces collectifs existent plutôt dans une approche non territorialisée mais participant tout le même à une certaine vie du territoire. En effet, en amont est effectué un travail pour repérer ce qui existe autour de la zone de chantier afin de créer de l'échange et de la rencontre. De plus, l'objet des chantiers peuvent être de la rénovation de patrimoine mais aussi de la participation à des temps collectifs tels que des festivals.

Terre de Liens Auvergne a, entre autres, pour mission d'animer le foncier acquis par la fondation Terre de Liens. Dans ce cadre les salariés sont amenés à faire vivre du commun en se basant sur des notions d'usufruit mais aussi de bâtir un collectif souple entre les différents exploitants, les sociétaires et autres acteurs impliqués dans la vie de Terre de Liens.

Ilots paysans est un espace test en archipel dont la fondation a été notamment portée par des associations membres de l'Estran. Son principe est de permettre de se tester à de personnes souhaitant

---

15 CACIAURA : Chantiers Actions Citoyenneté Inclusion Auvergne Rhône Alpes

s'installer en agriculture, un collectif se crée naturellement entre les différents testeurs et les animateurs de la structure.

Au contact de cette diversité, j'ai pu avoir des échanges réguliers sur les modes de fonctionnements, les éventuelles dissensions et les valeurs portées. Ces échanges ont aussi eu lieu lors de temps collectifs, par exemple lors des temps de repas, où sont discutés les projets et envies de chacun. Le collectif permet de mettre en discussions et d'apporter des idées nouvelles, voire de souligner des points à travailler. Ce travail sur le collectif est aujourd'hui réalisé par un service civique en charge de la création d'un évènement sur le quartier. Cet évènement prétexte doit permettre de créer des temps d'échanges avec d'autres associations et de potentiellement pouvoir nouer de nouveaux collectifs et partenariats.

Cette expérience m'a permis de prendre conscience de certains fonctionnements en collectifs pour la gestion d'un lieu et d'un réseau. J'ai pu percevoir des difficultés mais aussi d'importants potentielle et la mise en œuvre d'une importante capacité de création lors des échanges collectifs. La densité de ces échanges dans le collectif et l'importance du commun et du partage comme liant du collectif m'ont amené à voir la proximité entre ces deux concepts du collectif et du commun. En effet le commun est par définition géré de façon collective pour éviter des formes d'accaparement, mais le collectif lui aussi crée du commun en construisant des habitudes et, parfois, des outils mutualisés.

Le CREFAD est aussi à l'origine de nombreux travaux partenariaux car ceux-ci permettent de diffuser des méthodes et des positionnements auprès d'autres structures. Cela passe aussi par le réseau des Crefad et ses adhérents. Ce réseau est non hiérarchique et s'organise sous forme de commissions thématiques propices à l'échange sur les pratiques mais aussi à la mise en œuvre de projets communs. Ces temps de commissions sont des moments de rencontres avec d'autres membres du réseau et d'autres acteurs invités. Ce sont des occasions pour échanger sur les différentes situations locales et les difficultés rencontrées. Mais aussi de construire du collectif en réfléchissant à des thématiques communes (telles que le jeunesse, l'habitat, le rural, ...) voire de pouvoir déposer et suivre collectivement des dépôts de dossiers.

C'est par exemple dans le cadre d'un projet de la commission jeunesse que le CREFAD Auvergne participe au projet MCDR AJITeR<sup>16</sup>. Dans ce cadre les CREFAD ont l'occasion de rencontrer de nouveaux acteurs associatifs du développement rural afin de renforcer ou développer des liens. Ces

---

16 Mobilisation Collective pour le Développement Rural : faciliter l'Accueil des Jeunes adultes et leurs Initiatives dans les Territoires Ruraux

associations sont l'ADRETS, la CIPRA et l'UFISC<sup>17</sup>. Dans ce cadre j'ai pu me rendre à un comité de pilotage du projet et ainsi rencontrer de nombreuses personnes afin de pouvoir échanger sur leurs collectifs et entendre leur regard sur mes thématiques de réflexion.

J'ai aussi pu assister à un séminaire du MCDR TERREAU<sup>18</sup> regroupant bon nombre d'acteurs des territoires pour échanger sur les problématiques d'accueil. Lors des sessions de travail, sur le rapport entre associations paysannes et collectivités, j'ai eu l'occasion de rencontrer et échanger avec de nombreuses personnes (PNR, ADEAR, CIVAM, ...). Cela m'a aussi amené à participer à une journée de travail sur la gentrification rurale organisée par l'ADIR<sup>19</sup> visant à la publication d'un prochain numéro de *Transrural initiative*.

Le projet de la Caravane des possibles, porté dans le cadre du MCDR AJITeR, lors du temps d'itinérance m'a amené à rencontrer de nombreux collectifs ayant des structurations très variées. À cette occasion, j'ai pu échanger sur le sens politique donné aux différentes formes expérimentées. J'ai aussi pu observer la constitution d'un collectif et la recherche de sens au sien de la caravane. Ces temps m'ont permis de voir comment se crée du collectif avec des personnes n'ayant pas forcément d'expériences dans des collectifs et de pouvoir observer tout un processus de réflexions informelles sur les valeurs et les règles à mettre en place pour permettre du vivre ensemble.

J'ai aussi eu l'occasion de suivre plusieurs formations notamment une formation de trois jours sur la participation afin de réfléchir, non pas à des outils, aux raisons de l'envie de mettre en place de la participation. Cette réflexion critique et analytique sur soi s'est prolongé par une formation à l'Entraînement Mental pratique, portée par le mouvement Peuple et Culture depuis la résistance, consistant à exercer sa pensée à l'esprit critique et à l'analyse des situations pour mieux les comprendre et se permettre d'agir et réaliser des choix.

Toutes ces expériences ont nourri de façons variées mes réflexions sur les liens entre collectif commun et territoire. Ces échanges étant informels, je n'en ai pas gardé de traces matérielles et ne peut donc pas en ressortir une analyse tel que j'ai pu l'effectuer sur les problématiques de tiers lieux. Il n'empêche que ces temps m'ont tout autant, si ce n'est plus, nourri pour ce travail. En effet c'est au cours de ces temps informels que j'ai eu une pratique de terrain et que j'ai pu être mobile afin de rencontrer des collectifs en dehors de Clermont Ferrand et ses alentours. Ces rencontres ont renforcé mon analyse sur le lien fort entre collectif et commun et notamment la forte réciprocité qu'il existait

---

17 Association pour le développement en réseau des territoires et des services (ADRETS) ; Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) ; l'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles (UFISC)

18 TERREAU : Transfert d'Expériences Réussies en Rural : Essaimage, Agriculture, Usages

19 ADIR : Agence de diffusion et d'information rurales

entre les deux. De plus, ma rencontre avec des collectifs implantés en milieu rural à fait ressortir la problématique territoriale. En effet, contrairement au milieu urbain, ces collectifs sont peu nombreux et ont alors un effet polarisant plus fort. J'ai aussi pu constater des positionnements et réflexions communs entre les collectifs rencontrés. Ces questionnements avaient majoritairement trait au rapport au voisinage et à l'accueil sur le site du collectif. À cela s'ajoute une volonté pour eux de s'insérer dans un tissu territorial et y créer de l'échange et de la rencontre. Cela m'a amené à m'interroger s'il existait d'autres points de similitudes entre ces collectifs. Je me suis aussi questionné sur la place qu'avaient ces collectifs dans la construction du territoire et ce qu'ils avaient à lui apporter.

## ***2. Cadrage et définition des notions de commun et de collectif***

Nous avons explicité la méthode employer pour travailler sur les collectifs et l'exemple de certains collectifs rencontrés. C'est par le biais de ces missions de stage que j'ai observé à quel point le rapport au territoire de ces collectifs est souvent très fort couplé d'une volonté d'engagement. Mon expérience quotidienne de certains collectifs m'a aussi amené à réfléchir aux liens existants entre le collectif et le commun. C'est en ce sens que nous allons, à présent, définir certains éléments. Cela va nous permettre d'explicitier la terminologie utilisée afin de clarifier le propos tenu au cours de cette réflexion. Ces termes de commun et de collectif sont régulièrement mobilisés pour couvrir une pluralité de réalités, l'objectif est donc d'arrêter, pour ce travail, une forme de définition qui puisse servir de guide et de support pour le reste de l'argumentation. Nous allons tout d'abord expliciter le terme de « collectif » afin de présenter sa complexité. Nous définirons par la suite notre usage du terme « commun » et les raisons de notre choix dans la diversité d'emplois existants.

### ***2.1 Le collectif***

Au cours de ce travail, le collectif va être notre élément de base d'analyse territoriale. C'est l'étude de cette configuration sociale qui va nous guider. À travers son prisme nous allons analyser les dynamiques territoriales. Il convient alors de savoir quel est notre usage de ce terme. Ici, nous allons utiliser une acception réduite du terme en le basant sur une expérience et une lecture politique de ces modes d'organisation.

Nous partons du postulat qu'un collectif est un regroupement d'acteurs qui décident de faire ensemble avec les mêmes finalités. Les finalités, contrairement aux objectifs, sont de l'ordre des valeurs et

s'ancrent dans une temporalité plus longue. C'est à dire que les collectifs ne sont pas des groupes d'opportunités ; des groupes qui se seraient constitués pour réaliser des objectifs de court ou moyen terme et ce, sans se lier par des valeurs au long-cours communes. Ces valeurs communes occupent une place importante dans les collectifs et servent de cap lors de la mise en œuvre d'actions. Le temps long seul n'est pas à même de constituer ce socle de valeurs. Certains groupes d'acteurs tels que certains GAL<sup>20</sup> ou collectivités existent sur une temporalité longue mais œuvrent principalement pour des objectifs de court terme. L'absence de puissantes valeurs faisant lien dans le groupe peut amener les individus à poursuivre des intérêts individuels tels que l'équipement de sa commune ou le soutien aux associations de son territoire. Dans ces cas-là on peut estimer que ces collectifs ne sont pas regroupés autour d'une finalité commune et ne constituent pas des collectifs au sens où nous l'entendons ici.

À contrario, il faut se garder de tomber dans une vision qui évoquerait un collectif de valeurs comme représentant une diversité de points de vue en un seul qui serait l'intérêt général<sup>21</sup>. Nous privilégierions ici une vision laissant de la modalité d'expression et de mise en œuvre à chacun dans un cadre autogestionnaire. L'idée est de convoquer les points de vue de chaque acteur pour composer à plusieurs sans qu'une voix s'impose plus qu'une autre. Ceci condamne tant l'intérêt général que les oppositions de principe car un contexte autogestionnaire se veut souple afin de construire de l'échange pour faire émerger les points plus consensuels.

Parler de regroupement d'acteurs permet d'évoquer la pluralité et la diversité pouvant composer ces collectifs. Cette organisation collective est ouverte au plus large, pouvant accueillir des individus, des structures associatives, des collectivités, des entreprises ou encore des regroupements d'individus. De plus, nous induisons dans ces réflexions un travail qui se construit souvent de façon horizontale, c'est-à-dire sans nécessairement construire de hiérarchies ou de formes d'autorité au sein du collectif.

Sur l'origine de leur création, les raisons sont diverses ; même si nous avons évoqué les finalités communes, ce n'est pas forcément ce qui a présidé à la constitution du collectif car ces finalités peuvent avoir explorées et explicités plus tardivement. Certains auteurs évoquent l'importance de l'espace public<sup>22</sup>, son importance est double ; car d'une part ce peut être autour de lui que se constitue ce type de collectifs, que ce soit le paysage ou des espaces urbains pour des mouvements citoyens et d'autre part ces collectifs se créent par leurs actions dans l'espace public. Selon O. Mongin<sup>23</sup>, ces

---

20 Groupe d'Action Locale

21 Krikorian, Duchêne, Wahnich *et al.*, (2013)

22 Pasquier (2005)

Sgard, Bonin, Davodeau *et al.* (2018)

23 Mongin (2012)

espaces publics peuvent être concrets mais aussi immatériels. Ce sont des lieux d'échanges et de partages choisis voire construits par les acteurs.

Les espaces publics sont, dès l'antiquité mais aussi dans les communes médiévales italiennes, les lieux de la pratique démocratique. C'est un lien entre l'espace physique, matériel, et le politique. Les deux peuvent se rencontrer car il y a des manifestations de nature politique dans les espaces publics. Il y a une profondeur politique ; une rue n'est pas qu'une rue et n'est alors pas uniquement un espace de déplacement. C'est l'idée que ces espaces sont des lieux d'expressions fondamentaux propres. Aujourd'hui, les aménagements font la part belle aux espaces publics mais dans un usage rarement politique. L'évolution de ces espaces passe aussi par la marchandisation et la privatisation. Un cas remarquable de cette privatisation est celui des gares gérées par la filiale de la SNCF : Gares et Connexions. En effet, lors des appels à occupation des gares sous utilisées, les projets privilégiés sont ceux à vocation marchande. Ce qui revient à privatiser des espaces publics effectifs ou potentiels grâce aux deniers publics.

Pasquier<sup>24</sup> lui, évoque le fait que les collectifs se constituent autour d'idéaux qui peuvent notamment être politiques ou de rencontres. C'est à dire, que ces groupes se constituent et construisent des idéaux politiques qui vont pouvoir guider les actions et objectifs mais aussi permettre de conserver une certaine cohérence au fil du temps. Ces idéaux vont se construire par voie consensuelle afin d'avoir un accord de tous les membres du collectif à condition de pouvoir s'autoriser à questionner ces finalités au fil du temps.

Ce même auteur évoque la constitution de collectifs basés sur un individualisme qualitatif refusant un individualisme quantitatif. C'est à dire, un individualisme qui reconnaît la singularité de chacun, et de ses actions, par opposition à une appréhension en fonction de l'appartenance à un groupe ou une catégorie. C'est dans ce sens que ces collectifs créent de nouveaux cadres en brouillant les cadres du public et du privé. C'est à dire que ce sont des collectifs qui hybrident les pratiques et pensées mais aussi qui s'affranchissent d'oppositions et souhaitent dépasser d'anciens clivages. Ce peut notamment être le positionnement d'associations étant situées dans la sphère privée mais défendant des objectifs ayant trait au commun. Ces séparations peuvent aussi se confondre dans les espaces occupés. Ils sont souvent à la croisée de différents modes de gestion, ce peut être, par exemple, le cas des espaces test agricoles qui appartiennent à des privés (voire à des collectifs) et qui sont mis à la disposition d'autres individus dans une perspective d'entraide et de soutien à la création d'activité.

---

<sup>24</sup> Pasquier (2005)

Ces collectifs en essayant de s'extraire de ces oppositions s'autorisent à penser plus largement en envisageant de travailler autrement sur ce qui ne peut être que des points de tensions.

Dans ces réflexions sur le collectif, on voit aussi ressortir de façon assez nette la notion de conflit. Les acteurs composant le collectif peuvent être confrontés à des conflits internes qu'il convient de dépasser afin de faire survivre le collectif voir de renforcer la cohésion en clarifiant les finalités et modes d'actions. Ce conflit se retrouve dans d'autres aspects de la pratique territoriale, notamment les conflits avec d'autres acteurs extérieurs au collectif. Dans l'article de Sgard, Bonin, Davodeau *et al*<sup>25</sup> sont évoqués des conflits autour du paysage notamment autour des valeurs projetées sur des espaces et des usages qui en découlent. Cela vient du fait qu'il existe une diversité d'usages dans un territoire, il convient alors de donner sa place au conflit afin d'exprimer ces dits usages et d'envisager une réflexion collective. Ces conflits présentent des points de tensions mais servent aussi de révélateurs et de supports de réflexions pour le collectif.

Cet article amène la notion d'action collective qui est intrinsèquement liée à notre définition du collectif. Ripoll utilise aussi ce terme<sup>26</sup> en évoquant la dimension conflictuelle d'un groupe qui se constitue autour de valeurs et finalités qui lui sont propres et vont amener ce collectif à s'opposer à d'autres acteurs ayant des points de vue opposés. Ce rapport au conflit est ici plus frontal car il se situe non pas dans les usages mais dans les valeurs et finalités qui peuvent, dans ce cas, être antagonistes. Cette action collective évoque aussi des réflexions sur les façons d'exister face à une invisibilisation d'actions menées par certains<sup>27</sup>. C'est ici un rapport au conflit qui tient plus de la lutte, il convient alors d'évoquer le concept de répertoire d'actions. Mobilisée par E. P. Thompson et C. Tilly ce répertoire définit ce qui est possible et envisageable pour un collectif au cours d'actions collectives<sup>28</sup>. Ce répertoire est soumis à des évolutions, il définit notamment des limites liées aux capacités et aux représentations.

L'acceptation du collectif que nous mobilisons est marquée par une certaine histoire politique estimant que le travail collectif et le croisement des pratiques peut permettre de lutter et de résister. Notre usage du concept s'inspire, quelque peu, des fonctionnements du militantisme turc décrit par la Pinar Selek sociologue féministe en exil<sup>29</sup>. C'est en cela que ce concept induit une certaine implication des parties prenantes et de la volonté de pouvoir impliquer une diversité d'acteurs issus d'une matrice d'actions

---

25 Sgard, Bonin, Davodeau *et al.* (2018)

26 Ripoll (2008)

27 Ripoll évoque les actions collectives menées par les collectifs de chômeurs et ceux altermondialistes

28 Brusadelli (2015)

29 Pinar (2015)

tant théoriques que pratiques. Somme toute, l'usage du collectif peut contenir en son sein une certaine révolte visant avant tout à questionner les pratiques et à se donner la possibilité d'effectuer des choix et de gagner en force par l'échange et le dialogue.

## 2.2 *Le commun*

La notion de commun nous permet de nous interroger sur ce qui fait le commun et la façon de le pratiquer. Il est important de s'arrêter sur ce terme qui est de plus en plus saisi dans des réflexions politiques et des pratiques de développement territorial.

L'approche des communs mobilise principalement une dimension historique notamment l'étude du phénomène d'enclosure au Royaume Uni au XVIème et XVIIème siècle<sup>30</sup> ou, l'accaparement des communs en France après la Révolution Française et la sacralisation de la propriété privée. Souvent sont confondus (et même dans le Droit énoncé à cette époque<sup>31</sup>) l'*usus*, le *fructus* et l'*abusus*<sup>32</sup> ce qui mêle différents types de travaux sur un rapport aux parcelles qui confond usage et propriété. Cette vision historique se penche sur la façon dont des terres ayant des usages communaux ont été accaparées par la noblesse et les notables. L'objectif de ces approches étant de réussir à, de nouveaux, considérer des espaces comme communs afin de pouvoir les utiliser collectivement en évitant tout accaparement. Dans notre étude, nous allons nous détacher d'une approche trop matérielle du commun et n'allons pas parler de bien commun. En effet, parler de *bien* réduit le champ des possibles en restant dans une forme de possession matérielle qui ignore toute une dimension mentale et symbolique. Cette matérialité invitant à un possible accaparement du bien.

Notre approche des communs est inspirée de celle de P. Nicolas-Le Strat<sup>33</sup> qui parle des communs comme d'un nouvel élan démocratique dans un contexte de très forte fermeture institutionnelle. Nous faisons donc le choix d'une approche engagée, politique, pour proposer un nouveau modèle de société basée sur une plus forte coopération et une approche dite oppositionnelle. Cette approche marque un certain engagement vers une société plus équitable ayant une organisation plus horizontale dans le sens de l'autogestion. C'est en cela que Nicolas-Le Strat évoque le fait que le

---

30 Krikorian, Duchêne, Wahnich *et al.*, (2013)

31 L'article 542 du code civil de 1804 parle des biens communs comme étant « ceux à la propriété ou au produit desquels les habitants d'une ou plusieurs communes ont des droits acquis »

32 l'*usus*, le droit d'usage, le *fructus*, le droit d'en recueillir les fruits et l'*abusus*, le droit de disposer de sa propriété, de la modifier, de la vendre voire même de la détruire en tout ou partie

33 Nicolas-LeStrat (2016)

commun doit s'auto-organiser dans son mouvement même, c'est à dire qu'il ne peut être construit par l'extérieur et doit trouver des solutions organisationnelles en interne via l'échange, le conflit et l'écoute. Dans l'extension de cette réflexion, cet auteur présente le commun comme une rupture des équilibres passés. Il faut considérer le commun comme vecteur de potentiels bouleversements pour l'organisation de la société notamment par la transformation des rapports de propriété tant physique que de la détention de pouvoirs. Le commun, c'est aussi l'idée de sortir d'un rapport marchand, évoqué ci-dessus pour les espaces publics, afin d'être autre chose que des clients perpétuels de tous territoires, services et produits<sup>34</sup>.

Certains auteurs évoquent les espaces publics oppositionnels<sup>35</sup> théorisés par Negt et Kluge. C'est-à-dire, des espaces se créant par les discussions et les mouvements sociaux et qui œuvrent en complémentarité et en opposition avec l'espace public bourgeois théorisé par Habermas. Selon ces auteurs, ces deux types d'espaces sont condamnés à cohabiter pour équilibrer un fonctionnement démocratique qui peut exister dans le cadre d'organisations de masse ou de démocratie représentative. Cela permet de penser le Commun comme l'un des mécanismes du bon fonctionnement démocratique en permettant d'avoir des lieux où se préparent les actions collectives, des lieux où il est possible de penser et de proposer en dehors des cadres convenus par la société.

Pasquier opte lui pour une approche au niveau des individus<sup>36</sup>. Dans ce cadre, il place au centre du commun la rencontre qui, selon lui, est créatrice de commun. Cette rencontre doit créer de l'échange et être l'occasion de partager des interrogations mais aussi du commun et des valeurs. Au-delà de la rencontre c'est aussi le fait que faire commun c'est aussi partager des temps, être ensemble. Cette notion de groupe, de collectif, est indissociable du commun. C'est à dire que ce commun se crée dans le partage d'expériences et de temps, il ne peut exister seul mais doit s'adosser à des échanges, remises en question, conflits et accords. Ces temps doivent rompre la banalité, ce sont des temps de ruptures et de changements qu'il faut donc pouvoir accepter ou du moins en avoir conscience pour se lancer dans une telle démarche. Se frotter à la rencontre de l'autre implique, en effet, de s'ouvrir à de nouvelles pratiques et façons de penser et d'accepter l'autre. On voit ici le fort lien entre le commun et le collectif car la pratique du commun ne peut exister que dans la rencontre qui est l'un des propre du collectif.

Étant coconstruit, ce commun implique une coobligation de ceux s'engageant dans cette démarche axée sur la *praxis* c'est à dire sur des formes d'agir et de compréhension d'un monde complexe<sup>37</sup>. Il s'agit de mettre en œuvre des actions concrètes et pas uniquement une réflexion théorique. Penser dans la

---

34 Magnaghi (2014)

35 Neumann (2013)

36 Pasquier (2005)

37 Sgard, Bonin, Davodeau *et al.* (2018)

complexité en considérant son action dans sa globalité ; les impacts et influences qu'elle peut avoir en considérant le commun comme une problématique systémique. La pratique du commun implique d'opter pour une approche multiple sans favoriser le théorique ou la pratique mais d'essayer d'expérimenter. Cette acception permet de s'autoriser de tester des choses et d'accepter que certaines échouent.

Toutes ces dimensions amènent à une analyse en termes de processus pour comprendre le collectif les façons de créer de l'accord et de la controverse<sup>38</sup>. Il s'agit aussi de voir l'évolution et la réinvention du commun dans nos sociétés modernes. Isabelle Stengers présente le commun comme « *faire durer quelque chose qui doit sans cesse se réinventer* »<sup>39</sup>, l'application de ce concept est presque mue par une vie propre qui est en constante réinvention. Cette réflexion contient aussi l'idée qu'il faut toujours requestionner ce qui fait commun et s'inscrire dans un processus dynamique sans hésiter à changer d'orientation pour conserver du sens et donc le partage de ce commun.

Aujourd'hui cette notion est mobilisée dans de nouvelles pratiques sociales et notamment dans certaines pratiques mises en œuvre par certains mouvements sociaux. La ZAD de Notre-Dame-des-Landes peut servir de réservoir d'idées et d'espace de réflexions ce dont elle se charge depuis de nombreuses années, cette envie peut aussi se lire dans les nombreuses zones de commun qui se sont développées à Bures, Sivens ou encore dans les occupations d'universités. Ce commun peut aussi être décelé lors des assemblées générales, des occupations d'usines, de gares, de ronds-points ou de places publiques. Les Gilets Jaunes ont une volonté de construire ce commun et bien sûr de l'inscrire dans un processus et des réflexions qui ont pu être conflictuelles lors des assemblées locales et des assemblées des assemblées.

Ce commun intéresse aussi les pouvoirs publics car eux aussi ont compris que le commun est durable<sup>40</sup>, au sens d'une société plus égale et écologique. Cette durabilité du commun a aussi une dimension subversive que nous explorerons par la suite dans le sens où l'usage du commun amène des personnes à gérer à concevoir des espaces du quotidien, espaces tant diffus que matériels, ce qui permet une gestion durable mais aussi un saisissement de formes de pouvoir par ces collectifs.

### **3. Exemple et présentations de collectifs dans les territoires**

L'exploration et le cadrage des termes mobilisés nous a amené à prendre conscience de la grande diversité d'usages ayant trait au collectif et au commun. Nous avons essayé de sélectionner certains critères afin d'observer ces collectifs dans les territoires. Par ces définitions nous avons pu

---

38 *Idem.*

39 *Zadibao* (2019)

40 *Magnaghi* (2014)

remarquer la forte proximité entre ces deux termes notamment dans ce qui relève de la capacité à la rencontre et à la subversion. Il nous à présent expliciter l'existence de ces collectifs dans des territoires. Les exemples développés sont des lieux que j'ai rencontrés et avec qui les échanges m'ont amené à une réflexion sur le lien entre ces trois concepts que sont le territoire, le collectif et le commun. Nous allons donc essayer de présenter ces quelques collectifs dans leurs diversités et leur rapport au territoire. Essayer de comprendre comment un collectif se positionne et défend certaines valeurs par le biais de son implantation. La plupart des collectifs ont développé, ou se sont créés, sur un ancrage territorial fort (1). D'autres collectifs existent par des pratiques plus réticulaires des territoires, voir une approche mobile de l'expérience territoriale (2).

### ***3.1 Des collectifs ancrés dans le territoire***

Certains collectifs s'ancrent dans un territoire et en tirent leur sens. Cet ancrage est souvent concomitant avec l'existence d'un lieu. Ces lieux peuvent être à l'origine d'un collectif, comme c'est le cas de certains tiers lieux, mais ils peuvent aussi être des lieux trouvés après des recherches menées par un collectif préexistant, ceci est le cas de plusieurs communautés rencontrées en milieu rural. Ces lieux vont avoir une influence importante sur le collectif car leur possession implique une gestion quotidienne d'un espace. Gestion qui contient tant les problématiques de gestion interne, tels que l'organisation du lieu, la gestion des charges que le contexte territorial tel que l'emplacement ou les rapports possibles avec l'écosystème politique et culturel local.

Le rapport au lieu est important car il est choisi en fonction de valeurs et d'envies d'actions. Il est difficile de déterminer dans quelle part le lieu en lui-même a orienté le collectif mais il est certain que de nombreux collectifs rencontrés lors de la *Caravane des possibles* ont fait évoluer leurs actions en s'adaptant au milieu investit et aussi en s'adaptant aux individus présents dans ces collectifs. Les tiers lieux en milieu rural ou périurbain essaient de mettre en mouvement ces espaces avec des actions destinées à s'ouvrir au plus large au public et de ne pas s'enfermer dans un domaine comme cela peut se faire en milieu urbain.

L'investissement de ce lieu permet de créer un point de repère qui peut devenir une sorte de centralité. Souvent ces espaces sont repérés comme des lieux où il y est possible de participer à des prises de décisions. De plus cet ancrage doit permettre de créer des lieux de rencontres et d'échanges. Dans les tiers lieux, l'idée est, comme évoquée plus haut, de pouvoir attirer un public large et de pouvoir

permettre des rencontres. Dans plusieurs collectifs agricoles rencontrés, la rencontre se faisait de façon très variée. Cela pouvait passer par l'accueil de groupe, comme le font régulièrement le Battement d'Ailes ou par l'accueil de wooper<sup>41</sup> et de compagnons du réseau REPAS<sup>42</sup>, ce qui permet d'accueillir pour un certain temps des personnes ayant des questions et un regard extérieur sur le lieu.

L'usage de ces lieux permet de réfléchir aussi à la configuration de l'espace. Ce travail sur l'espace induit de penser le vide. C'est à dire des espaces non assignés afin que les individus puissent s'approprier le lieu comme bon leur semble et s'y sentir à l'aise. Pour ce type de réflexion, l'application permet de mieux tester les façons de créer ce vide et de le rendre accueillant. Ces tests peuvent ensuite être expérimentés sur des espaces immatériels pour permettre à des personnes de rentrer dans le collectif plus que dans le lieu et de mener une réflexion sur les façons de s'approprier les collectifs et ses actions à des nouveaux arrivants.

En cas de propriété du lieu, cela peut permettre d'avoir une stabilité et donc de pouvoir se projeter à plus long terme. Cet ancrage oblige à avoir une réflexion territoriale notamment de réfléchir son rayonnement sur un temps long. Ces lieux font souvent des aller-retours entre des réflexions et des actions au niveau national et d'autres plus locales. C'est notamment le cas des tiers lieux interrogés dont le territoire local était très important pour créer du dynamisme et de la rencontre à cette échelle. À cela s'ajoute de nombreuses envies de pouvoir bénéficier de réflexions nationales et notamment de réaliser du partage d'expériences. Ce jeu d'échelle est particulièrement important et permet de construire des archipels territoriaux en réseau.

Ces collectifs sont souvent des lieux forts du territoire car l'implantation se fait sur un temps long. De plus, cela se couple avec une volonté d'agir et donc de rencontrer de nombreux acteurs. Cette action a souvent un impact non négligeable et permet de ressourcer un territoire grâce à des questionnements nouveaux.

---

41 WWOOF : World Wide Opportunities on Organic Farms. Le principe est d'accueillir des personnes dans des fermes de façon gratuite avec une obligation de travail sur un temps court pour ne pas entrer dans une logique de travailleur agricole, la durée d'accueil est très variable tout comme les raisons qui peuvent tant de bénéficier d'un hébergement gratuit que de découvrir des modes d'agriculture alternatives. Par extension, wooper désigne la personne accueillie.

42 REPAS : Réseau d'Échanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires. Un réseau de compagnonnage solidaire afin de mettre en réseau des lieux « alternatifs » sur des métiers manuels (maraîchage, menuiserie, éco construction, ...) en y incluant une forte dimension collective tant pour les lieux de stage que les temps de vie commune.

### **3.2 Des collectifs aux démarches nomades ou réticulaires**

Les collectifs ne s’ancrent pas toujours sur un territoire mais peuvent se positionner de façon itinérante ou de façon réticulaire. Cette configuration peut être due à une impossibilité pour les membres du collectif d’être géographiquement proches ou d’avoir une stabilité dans le lieu vécu. Cette configuration induit de penser différemment le travail car il ne peut pas se faire en continu et les temps d’échange sont réduits et contraints. En effet, ce sont souvent des collectifs qui n’ont pas un fonctionnement en continu, le travail de ces collectifs est moins tourné sur des actions à réaliser que sur une réflexion sur le partage et les façons de travailler collectivement. Cela induit que ces collectifs sont moins préoccupés par un quotidien et ont aussi des liens d’une autre nature qu’avec des partenaires du quotidien. Le travail se concentre notamment sur l’efficacité, le suivi à distance et sur la qualité du travail produit lors des rencontres.

Ces collectifs permettent de créer du brassage et de la rencontre. C’est, par exemple, le cas de la *Caravane des possibles*. Ce dispositif, mis en œuvre dans le cadre du MCDR AJITeR, est une formation sur sept mois visant à accompagner des porteurs de projets âgés de 18 à 30 ans voulant s’installer en milieu rural. Une de mes missions de stage fut le suivi de la caravane sur certaines sessions de formations dont une itinérance de dix jours. Dans ce cadre, j’ai accompagné l’organisation, notamment logistique, et la formation à des outils permettant de s’organiser. J’ai aussi eu une place de référent pour coordonner tous les participants durant l’itinérance.

Ce groupe était composé de jeunes ne se connaissant pas en amont. Ils étaient majoritairement en service civique d’initiative<sup>43</sup> dans des structures partenaires du CREFAD Auvergne (association d’auto-réparation de vélo, café associatif, CREFAD Loire) afin d’offrir un accompagnement et un suivi du projet. Tout comme pour un service civique, cet accompagnement est organisé autour de bilans pour faire le point sur le projet mais aussi afin que la structure puisse proposer des pistes de réflexions voire d’organisation ou de formation. Les personnes n’étant pas dans le dispositif de service civique étaient suivies par le CREFAD Auvergne.

La formation est organisée en deux temps. Le premier est un temps au sein de la structure afin d’accompagner et faire mûrir le projet porté par le jeune. Puis des temps collectifs, des sessions de formation autour de divers thèmes rassemblant les dix membres, une salariée du CREFAD Auvergne et, souvent, des partenaires pour l’animation et la formation.

---

<sup>43</sup> Service Civique permettant aux jeunes de monter leur projet avec un accompagnement d’une structure et une indemnisation

Ces temps, environ cinq jours tous les mois, ont permis de traiter de façon collective de questions comme le rapport à la lecture, le rapport individu collectif ou encore un travail sur le test. Durant ces sessions, l'organisation était horizontale avec la gestion des repas du soir par les membres de la caravane. Les postures de formation visaient à travailler sur les individus dans le collectif en les laissant au maximum s'exprimer et guider la formation vers leurs points d'intérêt.

Ces temps ont abouti sur dix jours d'itinérance dans le massif central<sup>44</sup>. Cette itinérance a été entièrement construite par les jeunes ; le choix des lieux et de toute la logistique, couchages, repas, déplacements. L'objectif de cette session de dix jours en itinérance était d'une part de rencontrer des structures ayant un intérêt pour les projets portés ou du moins qui attireraient certains membres du collectif. Il était aussi de continuer à construire de la vie collective et de favoriser l'agir et l'organisation des personnes.

Ces différentes sessions, cinq plus l'itinérance, ont permis de consolider le collectif, notamment d'éprouver le commun existant entre les différents membres de la caravane. Cela fut particulièrement intense durant les dix jours d'itinérance qui ont été réalisés sans coupure ni séparation entre les membres. Ce fut l'occasion de voir des points de différenciation entre les personnes et de pouvoir en discuter. Ces échanges furent l'occasion de définir des règles tacites de vie en collectivité, certains n'avaient jamais été confrontés à cette expérience. Il a fallu échanger sur les différentes façons d'exprimer ses idées, discuter lors de temps collectif et gérer collectivement les tâches obligatoires à réaliser.

Il est notamment intéressant de voir que de nombreux projets visités étaient des projets collectifs ce qui montre une réflexion interne sur le rapport au groupe. Ces rencontres ont nourri le groupe de la caravane par le partage d'expériences et des retours effectués ainsi que des fonctionnements constatés. Ce fut aussi l'occasion de discuter collectivement du projet et de réfléchir avec d'autre sur le collectif, ses joies et ses peines.

De plus, ce fut aussi l'occasion de créer du lien, ou de l'entretenir, entre les différents lieux visités. Il y avait souvent un réel intérêt à entendre parler des lieux que nous avons visité. D'entendre nos perceptions et ce que nous avons pu échanger. Certains nous ont même partagé leur intérêt pour ces lieux et parfois l'envie d'aller voir ce qui se fait ailleurs pour comprendre les autres fonctionnements et voir les activités menées. Cette envie d'échange était particulièrement forte vis à vis des questions d'accueil sur les lieux, notamment l'accueil social.

---

<sup>44</sup> Annexe 3 : le trajet de la caravane, Annexe 4 : liste des lieux visités et des activités

Certains collectifs existent aussi de façon plus ou moins diffus dans le cadre de réseaux. Le cas des tiers lieux est intéressant en ce sens car ce sont des réseaux qui ont souvent un fonctionnement peu optimal, le partage n'a pas lieu sur des valeurs et des finalités mais sur du retour d'expériences vis à vis d'actions. Il existe tout de même des temps forts pour ces tiers lieux où une connexion se fait et se développe entre certains acteurs partageant des valeurs communes. Ces rencontres peuvent se faire lors des ramadams organisés par la coopérative des tiers lieux mais aussi lors des biennales de Saint Étienne qui, étonnement, sont un point de rencontres et de rendez-vous pour certains tiers lieux.

À l'opposé, le réseau des CREFAD est fondé avant tout sur des valeurs partagées et l'envie d'avoir d'importantes relations humaines. Cela se matérialise par le fait qu'avant de devenir membre du réseau il faut attendre un an en participant au réseau comme les autres afin de s'assurer qu'il y ait réellement partage de valeurs et d'envie de travailler ensemble.

Ce réseau, historiquement centré sur le massif central, se réclame des valeurs de l'éducation populaire, c'est à dire le partage, l'éducation, la solidarité, l'égalité, l'esprit critique. Il offre un espace d'échange et de co-construction entre les différentes associations adhérentes. Ce travail commun se concrétise par des temps d'échanges réguliers via des commissions thématiques (par exemple habitat, jeunesse, rural, ...). Ces commissions permettent d'échanger et partager des points de vue sur une thématique pour se nourrir mutuellement mais aussi de porter collectivement des projets, notamment des projets européens ou des projets massifs. Ce réseau crée une nébuleuse solidaire partageant points de vue et expériences sur leurs territoires respectifs. De plus, les temps de rencontre sont souvent l'occasion de visiter des initiatives dans le territoire.

Ces collectifs nomades ou en réseau permettent de voir ce qui se passe ailleurs et d'échanger sur des temporalités autres. Ce sont des occasions de prises du recul sur ses actions et de s'assurer qu'il existe bien un partage de valeurs. C'est aussi l'occasion de faire se rencontrer une diversité de partenaires.

Dans le cadre de mon stage j'ai donc eu la chance de croiser cette diversité de lieux et de personnes. Nous avons pu nous interpeler mutuellement sur qu'était pour nous le commun et le collectif, ses modes de fonctionnements et ses dysfonctionnements. Tous ces collectifs avaient pour objectif, plus ou moins affirmé, de créer du commun, c'est à dire d'avoir des objets matériels ou non qui appartiennent à chacun. Ces collectifs sont aussi fortement liés à des territoires où ils exercent leurs

activités. Les réseaux servent en cela de mettre en commun des expériences territoriales locales et donc de créer du partage sur des actions réussies afin de pouvoir les discuter les adapter aux différents territoires. De plus, ces collectifs ont une envie de pouvoir s'engager et mettre en action le territoire où ils existent. Ce sont des liens très forts qui lient ces concepts car tous sont situés et tous sont conditionnés à des usages.

## **II. Fonctionnement interne des collectifs, spécificités et intérêts territorial**

Au cours de cette première partie nous avons mieux cerné ces notions de collectifs et de communs. Nous avons pu développer des réflexions théoriques et une approche pratique de ces acteurs du territoire afin de comprendre certains régimes de valeurs et de pouvoir les territorialiser. De plus, les différentes méthodes ont permis d'appréhender la façon dont mes missions de stage m'ont amené à chercher des liens entre collectif, commun et territoire. Liens qui existent avec une certaine force sur un mode principalement tourné vers la réciprocité, la complémentarité et l'échange entre des individus, un territoire et ses ressources. À présent nous allons nous pencher sur des modalités de fonctionnement interne de ces collectifs. Nous allons donc chercher à cerner des spécificités de ces organisations et les avantages que cela peut apporter dans un territoire. Dans un premier temps, nous explorerons les dimensions de mutualisation très présentes dans ces collectifs. Dans un second temps, nous explorerons les spécificités de gouvernance en explorant le rapport aux autres. Finalement, nous verrons que ces collectifs ont une grande capacité à se projeter dans le temps et donc de faire face aux évolutions.

### ***1. Mutualisation et partages comme moteurs du collectif***

Pour exister, ces collectifs se basent grandement sur la rencontre, le partage et l'échange. La question de la mutualisation devient rapidement un outil efficace pour rassembler et favoriser l'échange. Concevoir ces mutualisations implique un fort niveau de partage et d'interconnaissance et permet de construire et structurer ces dynamiques de collectifs. Nous verrons, tout d'abord, la mutualisation des moyens. Ensuite nous nous pencherons sur les façons dont se mettent en œuvre des démarches de partages de valeurs et d'expériences. Le tout en conservant une approche territoriale et des exemples situés.

#### ***1.1 Mutualiser les moyens***

Rapidement, et notamment pour les collectifs ancrés dans des lieux, la mutualisation de moyens matériels est mise en place. Ces mutualisations ne sont pas forcément ni rapides, ni intégrales. En effet, ce sont des processus qui demandent une certaine confiance et l'existence de pratiques communes importantes permettant de mutualiser à l'avantage de tous.

Cela peut commencer par du partage de locaux qui ce doit permettre de tester des habitudes de travail, réduire certains coûts, renforcer et développer des liens interpersonnels. Ce peut être, dans un premier temps, la mutualisation d'espaces communs pouvant servir à accueillir des formations ou des réunions

par exemple. Lors de l'achat des futurs locaux de l'Estran, en SCI par le CREFAD Auvergne et Études et Chantiers Auvergne, ce type de salles furent les premiers moyens mutualisés. Cette phase d'achat collectif est importante. Elle demande formaliser des règles et conditions à l'usage des lieux ainsi que la gestion des arrivées et départs dans le capital du lieu.

Faire face à des départs massifs, pour diverses raisons, semble arriver de façon assez récurrente dans des collectifs ayant achetés à plusieurs. C'est suite à de tels départs que cette question fut particulièrement travaillée dans l'éco hameau de Vispens, à Saint Affrique. L'objectif de ce travail est de pouvoir mettre en œuvre des garanties pour le collectif via la mise en œuvre de dispositifs et action permettant d'amortir et de gérer les départs du collectif. À Vispens, le départ de plus de la moitié des membres a conduit à repenser ces modalités d'accueil et départ. C'est en ce sens qu'ils ont mis en place un accès au collectif qui est conditionnée à une période de passerelle, c'est à dire de vie et de participation au lieu, d'environ un an. Ce temps doit permettre que tous s'acclimatent à une nouvelle configuration et de laisser du temps pour prendre les décisions. Pour gérer les départs, le collectif a décidé de rembourser les parts de la SCI sur une temporalité longue afin de préserver la trésorerie et de prendre le temps de trouver de nouveaux de sociétaires. Cette formalisation n'avait pas été posée avant les départs mais il fut estimé important de l'explicitier pour la rendre appréhender par tous les membres du collectif et éviter des conflits ayant trait à l'argent lors de départs.

Cette mutualisation doit faire l'objet de réflexions car elle correspond à un investissement important pour des acteurs et est au cœur de nombreux éléments de la vie du collectif. Il convient aussi de penser le modèle d'achat qui permette de faire correspondre au mieux les valeurs portés et les envies de mises en œuvre. Une SARL gérant une fondation n'est pas la même chose d'une SCI géré par une association. L'Estran, et de nombreux autres collectifs visités, a choisi d'acheter en SCI afin de garantir un partage des décisions et de pouvoir verrouiller les prix de revente des parts. La gestion de celle-ci par l'association permet de garantir une dimension non lucrative et de pouvoir passer par ce prisme, qui ne conditionne pas de nombre de parts, pour penser et mettre en œuvre des actions. Dans cette idée de non-lucrativité, le fond de dotation du café associatif des Augustes de Clermont-Ferrand possède les locaux et le fonds de commerce. En théorie, cette structure est lucrative, elle est ici gérée par une SARL qui peut induire un actionnariat et une rémunération du capital, mais ce café associatif a décidé que la SARL aurait une clause de non-lucrativité et offrirait une place importante à l'association du café. Dans ce complexe montagne, l'idée est de pouvoir répondre aux exigences d'un modèle économique porté par des dons tout en préservant les valeurs, la non-lucrativité, du lieu et de son association.

Il existe d'autres formes de mises en commun de l'espace. C'est, par exemple, le modèle de la fondation Terre De Liens qui achète collectivement des terres grâce à des collectes de dons. Ces terres sont ensuite louées à prix réduit avec une volonté de choisir qui la travaillera des critères en lien avec les valeurs de l'association. C'est à dire, partage, petites surfaces, biologie et biodynamie. Ici, nous sommes plus un modèle de propriété commune que d'usages collectifs. C'est à dire que le collectif ne se situe pas dans le pratique du territoire, usages, mais dans la gestion de la propriété.

L'espace test en archipel Îlots Paysans, lui, bénéficie de terres possédées Terre de Liens mais aussi de terres mises à disposition par des collectivités. Leur dispositif permet ensuite d'installer des personnes souhaitant tester une pratique agricole. Il y a donc ici un travail du collectif pour rassembler du foncier et le mettre à disposition d'individus afin de leur permettre d'expérimenter leur activité. Ici le collectif se crée en fonction des envies tant des testeurs que de celui des possesseurs de la terre. Par exemple, la communauté de commune Mond'Arverne Communauté a décidé, dans le cadre de son PAT<sup>45</sup>, de mettre en œuvre un espace test sur son territoire. Terre de Liens, déjà engagé dans ce territoire et connaissant Îlots Paysans, a eu vent de cette initiative et a décidé de racheter des terres à la SAFER Auvergne, ces terres ont ensuite été converties en verger test dont l'animation est gérée par Îlots Paysans sur un commande de la communauté de communes.

Dans ces cadres agricoles, la mutualisation d'outils est une pratique courante. Dans son rôle d'espace test, Îlots Paysans achète et mutualise du matériel afin d'en faire bénéficier à tous les testeurs sans qu'ils aient à investir des sommes importantes.

En ce sens, il faut aussi évoquer les CUMA<sup>46</sup> qui sont l'un des outils de la mutualisation agricole depuis la fin de la seconde guerre mondiale<sup>47</sup>. Contrairement à d'autres cas évoqués, de nombreux CUMA n'ont pas décidé de construire un collectif basé sur des valeurs et des finalités communes. Ces coopératives sont souvent perçues comme des outils permettant de réduire des coûts d'achats et de gestion. Une mutualisation ayant uniquement des visées économiques est difficilement pérenne. L'exemple étudié<sup>48</sup>, d'un CUMA réussi s'étant organisé autour du foie gras, montre que sa construction s'est organisée autour d'éléments de transformation. Cette construction, et la présence d'éléments moteurs engagés dans cette idée de mutualisation, a permis d'établir des liens d'apprentissage et de partage entre les différents membres. C'est cette dimension humaine de l'échange et de la réciprocité

---

45 PAT : Projet Alimentaire Territorial

46 Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole

47 Cordellier (2014)

48 Bernard, Ledru Marilin (2014)

qui a permis à ce CUMA de s'inscrire dans de nombreuses dynamiques et d'avoir une longue durée de vie. Mais, ces individus qui ont été moteur à un moment ne seront pas systématiquement toujours aussi présente dans le collectif, dans ces CUMA il existe le risque qu'à la retraite ces individus se désengagent de la gestion de ce collectif. Il est alors important de ne pas se reposer sur des individus mais sur des collectifs pour répartir les savoirs et les mises en œuvre d'actions. Cette dimension de partage et de formation peut permettre de s'inscrire dans un temps plus long et, potentiellement, ne pas épuiser un individu à avoir tout le poids du collectif sur ses épaules.

Cette mutualisation peut toucher d'autres domaines tels que la mutualisation d'emplois. À l'Estran, le choix a été fait de mutualiser un poste d'accueil dont le financement est abondé par toutes les structures résidant dans le lieu. Il fut aussi décidé de porter avec plusieurs structures la création d'un groupement d'employeurs : MAGE<sup>49</sup>. Ce groupement d'employeur a pour fonction de fournir de l'aide à la comptabilité, à la communication et à la fonction employeur. Cette structure intervient alors auprès des structures adhérentes pour déployer ces compétences ce qui revient à mettre en commun du temps de travail. Ce sont les membres du réseau des CREFAD qui ont repéré des besoins de ce type au sein de leurs associations. Ils ont décidé de construire cet outil afin de mettre en commun des compétences de gestion et de communication. L'objectif était de pouvoir faire adhérer de façon large d'autres structures et les impliquer dans des formes de gestion collective.

Il faut aussi de considérer comme possible la mutualisation du portage de dossiers au nom de collectif. Soit en se plaçant comme chef de file, soit en étant partenaire d'un projet afin de faire intervenir et mobiliser des partenaires issus du réseau et impliquer au projet via un tiers. Ce fonctionnement permet une certaine solidarité financière en faisant bénéficier, aux membres du réseau souhaitant s'investir les bénéfiques, d'un projet porté par un des membres. Cette démarche est fortement liée à des volontés de développer de l'interconnaissance avec des partenaires ayant des valeurs communes dans l'objectif de porter collectivement des projets et les rendre plus conséquents pour les instructeurs et jurys. Il est possible dans considérer dans la même idée le partage de connaissances et d'informations grâce à la mobilisation de contacts et réseaux de chacun. Cela peut, par exemple, permettre d'éclairer les réformes en cours pour mieux s'y préparer et pouvoir échanger collectivement sur les réponses à y apporter. Les bénéfiques de cette mutualisation de la connaissance permettent de réaliser un travail qui pourra être complété et approfondi par d'autres et de pouvoir échanger dessus afin d'apporter des réponses collectives.

---

<sup>49</sup> MAGE : Mutualisation Associative en Groupement d'Employeurs

Ces mutualisations se font petit à petit, à mesure que le collectif se construit mais aussi que les besoins émergent. C'est au fil du temps que la mutualisation prend du sens dans le fonctionnement du collectif. Ces mutualisations permettent de donner du sens et d'investir plus largement les acteurs du collectif, par la nécessité de les faire vivre ces outils mutualiser et de leurs donner vie en les pensant collectivement. En effet, des outils mutualisés, ouvert largement au public, tels que le sont les espaces tests ou les groupements d'employeurs permettent de faire rentrer dans ces fonctionnements et collectifs des personnes ou structures qui ne s'y seraient pas lancées seules.

## ***1.2 Partager des valeurs et expériences au sein des collectifs***

En dehors de la mutualisation, ces collectifs sont l'occasion de partager d'autres choses et de se retrouver pour partager du temps et des conversations. Ces moments sont l'occasion d'échanger sur les actions menées, les projets et les valeurs. Cela permet de questionner sa pratique et de penser des actions conjointes. Ces temps se font dans des contextes qui permettent de faire attention aux autres et de pouvoir désamorcer des points en évitant des conflits trop importants.

Les temps organisés par le réseau des Crefad permettent régulièrement ces temps d'échanges. Souvent organisés autour de thématiques communes, les commissions ont pour vocation d'avoir des échanges de fond sur une thématique. Les premiers temps servent souvent à prendre des nouvelles de toutes les structures et personnes présentes, les difficultés, les projets en cours, les avancées sur les dossiers. Cela permet de pouvoir créer collectivement de l'échange et savoir qui contacter sur certaines questions. Sont aussi travaillées les dossiers communs, en cours ou à déposer, afin de produire des réflexions collectives pour construire des projets qui soient plus pertinent pour tous les acteurs. Ces temps sont l'occasion d'échanger sur les valeurs portées et les façons de les mettre en œuvre et aussi de les faire se refléter dans les productions.

Tous les ans, le réseau des Crefad et celui des cafés associatifs organisent des rencontres thématiques. Ces rencontres sont des temps de partages entre toutes ces personnes mais aussi l'occasion de partager et réaffirmer des valeurs communes. Cette année sont discutées les questions de trouble et désordre ; l'occasion d'échanger sur les mouvements sociaux actuels et de l'organisation au sein des associations. Les questionnements ont auparavant porté sur l'éducation, les territoires, l'économie et les radicalités. Ces occasions consolident la vie du réseau et réaffirme le commun et le partage entre les différentes personnes et structures. Penser ces temps réguliers permet de construire une envie de questionner et faire évoluer les pratiques.

Les valeurs peuvent aussi être formalisées à la suite d'échanges. C'est en ce sens que certains collectifs se dotent de chartes. Des documents de ce type ont, par exemple, été produits par l'Estran et le RECCA<sup>50</sup>. Cette charte permet de matérialiser les valeurs portées. Ce type document fait suite à de nombreux échanges sur les valeurs puis sur leur formalisation écrite. Ce travail n'est pas évident car il demande de pouvoir échanger et de se confronter à la force des mots tracés. Cette opération peut renforcer le collectif en réaffirmant des valeurs et en permettant de se recentrer. C'est aussi l'occasion de réfléchir au sens de ses actions et de leurs liens avec ces valeurs.

Nous avons évoqué l'importance de la rencontre dans les collectifs, ici aussi elle est essentielle car elle permet de se confronter à l'autre, c'est à dire à un regard extérieur. C'est en ce sens que les collectifs ouvrent leurs portes, comme nous avons pu le constater au cours de l'itinérance de la *caravane des possibles*. C'est aussi le cas du CREFAD qui accueille des volontaires en service civique d'initiative et parfois des stagiaires. L'un des buts de ces accueils est de créer de l'échange et de la discussion sur un temps long afin de pouvoir mettre en question les actions et les pratiques. Mais aussi de faire connaître l'action du collectif et la partager dans des réseaux de personnes se reconnaissant dans ces valeurs. Ces rencontres amènent à la réflexion et à l'introspection sur ses pratiques et le rapport à ses valeurs.

Toutes ces occasions sont bonnes pour échanger sur les valeurs. Cela doit permettre d'avancer au sein du collectif et penser les finalités qui servent de cap pour d'autres actions et réflexions. Ces échanges, même s'ils peuvent parfois être houleux, permettent de renforcer le collectif dans son action et sa réflexion.

Ce qui été repéré au cours d'entretiens avec des tiers lieux est une envie de partager des expériences et des actions avec d'autres lieux. Ce partage d'expérience passe par la constitution de réseaux d'échanges de pratiques. De ces réseaux découle, souvent, de l'échange autour d'actions et donc de potentielles co-constructions. Cette envie vient de l'idée que la connaissance d'autres expériences et situations peut permettre l'entraide et de s'extraire de situations complexes. Souvent ces échanges sont construits dans une certaine réciprocité, c'est à dire que ce ne sont pas uniquement quelques structures qui aident les autres mais que toutes peuvent, potentiellement, apporter de l'aide à une autre. Sur le retour d'expérience, cela se traduit par une volonté de se nourrir et de partager ce qui a été réalisé. C'est en ce sens que s'est développé le wiki MoviLab, une plate-forme de partage

---

<sup>50</sup> Réseau des Cafés Culturels Associatifs

d'expériences qui permet de connaître l'autre sans réel échange avec lui. Ce tissu de solidarités et d'interconnaissances est fragile au vu de la diversité de tiers lieux existants. Et ce d'autant plus que tous ne partagent pas les mêmes valeurs et n'ont pas forcément monté leurs tiers lieux dans les mêmes finalités, même si les objectifs peuvent être identiques.

Le collectif permet d'envisager le rapport aux autres comme un partage et un apport potentiel. Accepter que la rencontre puisse être vecteur d'apprentissages sans se formaliser sur l'origine des personnes rencontrées. Cela peut déboucher sur la création de collectifs plus étendus et au développement de réseaux. Cette mise en réseau est évoquée par Délia Fernandez<sup>51</sup> pour le partage de bons plans de récupération alimentaire afin de cuisiner en très grande quantité. Cet exemple montre qu'un réseau d'interconnaissance permet de faire remonter et partager des informations utiles qui peuvent ensuite circuler au lieu de se cloisonner à une possession individuelle. Dans cette acception, on peut entendre que ces formes de partage peuvent tisser un réseau territorial qui puisse aussi être un espace de ressources. En effet, un réseau bien constitué peut soutenir et s'épauler lors de difficultés tant sur le travail des valeurs que sur les actions menées.

Car il garde à l'esprit que partager valeurs et envies va de pair avec l'écoute des autres. Cette écoute construit de la réciprocité et permet de l'évolution mais aussi d'accepter de travailler sur sa posture grâce aux retours d'autres acteurs.

## ***2. Questionner la gouvernance comme un outil d'interrelation entre les individus***

Nous avons constaté que le partage est très important dans ces collectifs et notamment l'envie de se lier par des processus de mise en commun et de réciprocité. La place de ces échanges nous a amené à nous questionner sur ces interrelations et donc sur les formes de gouvernances au sein de ces collectifs. L'idée, pour aborder cette question est de se centrer sur l'individu ses postures et ses façons d'interagir. C'est à dire que nous ne ferons pas une analyse ou une comparaison de différents systèmes de gouvernance et de gestion de ces collectifs. Dans un premier temps nous allons voir comment ces collectifs attirent de nouveaux publics et cherchent à les investir dans la vie de ces lieux. Dans un second temps nous explorerons différentes pistes pour décider à plusieurs et certaines méthodes employées pour créer de l'échange entre les individus.

---

51 *EcoRev'* (2012)

## ***2.1 Attirer de nouveaux publics au sein des collectifs***

Pour faire vivre des collectifs, il s'agit de pouvoir être à plusieurs, voire de pouvoir attirer de nouveaux publics. En effet, il s'agit par-là de créer de la rencontre, de l'échange et du partage. Une fois le collectif constitué il s'agit de le rendre visible et se rendre accessible. L'accessibilité est difficile à transformer car elle est conditionnée à de nombreux facteurs.

L'accessibilité physique va questionner sur les modes de déplacement, un lieu accessible uniquement en voiture met à distance ceux n'ayant pas de voiture. Cela permet aussi de questionner le rapport à la distance, les distances à pied ne sont les mêmes en centre-ville qu'en milieu rural. Les tiers lieux, malgré des positions plutôt perçues comme rurales, périurbaines, se pensaient comme des centralités par le fait que leurs activités et leur reconnaissance favorisaient la visite. Ces tiers lieux peuvent en effet devenir des centralités grâce à la pluralité d'activités qu'ils peuvent proposer tout comme ils peuvent l'être par l'attractivité qu'ils ont. Cette question est importante car il permet de questionner l'ancrage territorial. La seule légitimation est-elle la fréquentation ? Il convient de pouvoir s'intéresser aux publics présents sur le lieu afin de comprendre quels publics sont touchés par les actions mises en œuvre et par le positionnement du lieu.

Cette accessibilité n'est pas uniquement physique et c'est ce qui la rend complexe. Elle se construit aussi sur la base de représentations et de symboles. Il est plus difficile de s'attaquer à ces questions car elles sont propres à chacun en fonction de sa culture, de son origine entre autres. Cela induit qu'il est difficile, pour un collectif socialement homogène, de percevoir et comprendre ces difficultés d'accessibilité rencontrées par certains publics.

Ces imaginaires sont des freins, ils influencent la représentation qu'a un individu de sa capacité à accéder à un lieu ou un service. Cette barrière vient de l'idée que ce type de lieu n'est pas un lieu pour soi, pour des questions culturelles, économiques et à cause d'un décalage des usages du lieu. Pour influencer sur ces représentations, certains communiquent de façon importante afin de présenter le lieu, ou le collectif, pour qu'il soit connu et semble plus proche des personnes. Il s'agit aussi d'amener à venir une première fois pour faire découvrir et montrer qu'il est possible d'accéder aux services et activités proposées.

Pour faire ce premier pas, des tiers lieux proposent de nombreuses activités qui sont ensuite amenées à se croiser par des superpositions temporelles. Cela amène à la rencontre de personnes d'une autre

activité, et peut amener une prise de conscience de l'intérêt des diverses activités du lieu et s'autoriser à revenir pour pratiquer une activité que la personne n'aurait pas imaginé faire dans une autre situation. Pour impliquer rapidement les personnes et donc les amener à revenir certains proposent à ceux souhaitant suivre une formation, par exemple sur le numérique ou les machines d'atelier, de décider ce qu'ils veulent voir au cours de la formation. Cette pratique permet d'entrer dans le collectif sans directement s'impliquer dans une gouvernance complexe mais à sa façon avec ses activités de, petit à petit, prendre une place et s'investir. Ces possibilités d'appropriations de contenu permettent aux individus de se sentir plus à l'aise et donc d'investir physiquement les espaces. C'est prendre pied dans l'idée que les choses se font de façon collective et qu'il est possible de réaliser des choix et d'agir en toutes situations.

À la Quincaillerie, le tiers lieu de Guéret, il y a une volonté de s'ouvrir à de nombreux publics, l'accès était facilité par une présence dans l'hypercentre. Ce tiers lieu possède une dimension numérique dès son origine. Les fondateurs du lieu étant issus de la médiation numérique, c'est naturellement qu'ils ont développé des formations sur l'accès au numérique. Au fil du temps il y eu une volonté d'impliquer de plus en plus les participants à ces formations, aujourd'hui ce sont les participants qui décident des éléments qu'ils souhaitent apprendre lors de la formation.

Souvent ces tiers lieux réfléchissent l'accessibilité dans une dimension de prix. C'est à dire d'envisager qu'en temps normal, les coûts d'accès sont trop élevés pour être accessibles largement. Plusieurs structures proposent de s'affranchir de cette notion de prix et de coûts par la pratique de la gratuité ou du prix libre. C'est à dire envisager que des choses puissent être proposées sans aucun retour dans une certaine vision de l'échange qui implique que la personne, en retour, s'investir ou du moins s'intéresse au lieu.

Le prix libre part d'un principe quelque peu différent. Toute chose à un coût que ce soit en matériel ou en temps de travail, il est normal de dire que les choses ont un prix afin de mettre une valeur sur la composante travail. Pour autant, le prix n'est pas imposé car chaque personne n'a pas les mêmes ressources financières, un étudiant sera incité à mettre une somme plus réduite qu'une personne ayant un emploi stable. Le prix libre peut parfois être accompagnée d'indications telles que le coût réel ou le prix recommandé, on parle alors de prix conscient. Dans ces tiers lieux, cette pratique peut être appliquée à de nombreuses situations : ce peut être le prix de l'adhésion, le prix du café ou celui d'une formation. Le but est que chaque personne puisse avoir accès aux mêmes biens et services et donc de ne pas créer de discriminations dues au prix. Mais cette solution n'est pas entièrement satisfaisante car

elle base une partie de la dimension culturelle de l'accessibilité sur des prix alors qu'il n'est pas nécessairement la barrière la plus difficile à contourner.

Le tiers lieu CELA à Bergerac mené une importante réflexion sur cette question. Ils ont décidé de passer l'intégralité de leurs prix en prix libre, c'est à dire les fripes, les espaces de coworking, la restauration. Le prix libre doit permettre de participer en fonction des capacités du moment. C'est notamment le cas pour le coworking où le travail peut décider de payer plus ou moins en fonction de ses entrées de trésorerie. Depuis l'évolution de tous ces tarifs, les bénéfices de la structure sont même plus important qu'auparavant.

Dans l'idée d'une réflexion sur les coûts, certaines structures cherchent à financer leurs activités et formations qui se déroulent sur le temps long afin de pouvoir rémunérer ou indemniser les personnes. C'est par exemple le cas de la *caravane des possibles* qui mobilise le dispositif du service civique. Ce dispositif peut permettre à des jeunes d'avoir une rémunération et donc de ne pas avoir un emploi rémunéré à coté pour financer sa formation.

Certains pensent l'accessibilité du lieu par une réflexion globale en rapprochant le tiers lieu d'un « *bar du début XXème* » donc un lieu où il est facile de d'entrer et sortir. Un lieu où l'accès n'est pas conditionné à une longue réflexion, où il est possible de venir uniquement pour boire un café. C'est à dire un lieu de passage, qui soit convivial et où il est possible de passer du temps et de s'investir. En ce sens on peut y voir une description de ce que font les cafés associatifs en cherchant, via un café agréable, à proposer des activités et évènements à tous et pour ceux le souhaitant la possibilité de s'investir dans le lieu.

Pour les collectifs moins ancrés dans le territoire, ce rapport au public est plus complexe mais il peut se traduire par des points de rencontre invitant de façon très large organisations et personnes pouvant voir un intérêt à ce lieu à la dynamique du collectif. Et aussi par la mise en œuvre d'une communication ciblée en fonction des publics à toucher avec différents axes et portes d'entrées dans le collectif en fonction que ce soit des jeunes, des salariés, des porteurs de projets ...

Dans tous les cas, la venue de publics dans un collectif est conditionnée à des dynamiques de réseau. Cela va amener des personnes à venir sur la recommandation d'autres et donc de créer du réseau par assurance de personnes de confiance pour les nouveaux publics. La relation humaine et l'échange sont cruciaux pour accueillir dans de bonnes dispositions de nouveaux publics.

## **2.2 Décider à plusieurs**

Dans le rapport aux personnes il s'agit aussi de réfléchir aux modalités de prise de décision en commun. C'est à dire comment décider à plusieurs en considérant la pluralité d'opinions et de propositions. Pour réfléchir à ces positionnements les CREFAD utilisent une méthode appelée l'entraînement mental. Cette méthode, issue de la Résistance et du mouvement Peuple et Culture, consiste à travailler sur soi pour essayer de comprendre de façon analytique les tenants et aboutissants d'une situation mais aussi de comprendre son positionnement en tant qu'individu. Pour travailler sur la place de l'individu les passeurs de l'entraînement mental mobilisent Charlotte Herfray, une psychanalyste, psychologue et diplômée en science de l'éducation, travaillant sur les rapports entre les individus et l'analyse de ces individus en fonction de ces positionnements. Ses travaux mobilisent la notion de l'individu divisé, c'est à dire considérer qu'il est tiraillé entre plusieurs aspirations et envies en partie dues à la différenciation entre conscient et inconscient.

Pour analyser ces positionnements et comportements individuels, elle a établi une grille de lecture analysant les statuts, rôles, fonctions, places de l'individu<sup>52</sup>. Ces quatre points permettent de saisir certains enjeux. Le statut et la fonction sont des éléments formalisés qui correspondent respectivement à la position dans un groupe (directeur, manager, secrétaire, ...), et à ses missions, sa fiche de poste. La place et le rôle sont de l'ordre du symbolique, il n'y a pas forcément de formalisation, ce sont, respectivement, la place prise dans un groupe vis à vis des autres (leader, soutenant, en retrait, ...) et l'agir dans le groupe, les manières de faire (veiller à l'équilibre, être attentif, s'opposer, ...). Cette grille peut permettre de mobiliser un type d'analyse des positionnements au sein d'un collectif.

Une place a été particulièrement analysé au sein du réseau de CREFAD, celle de leader<sup>53</sup>. Tout d'abord il faut revenir plus finement sur le sens de la place. Ce sont des positionnements dans le groupe qui ne peuvent exister que parce qu'ils sont acceptés et conférés par tous les membres du collectif et par l'individu. Le leader est une personne considérée par tous et vu comme apte à impulser des dynamiques et favoriser le lien pour faciliter la prise de décisions.

L'analyse de cette figure permet de comprendre que chaque personne ne souhaite pas avoir la même place au sein d'un groupe mais aussi que cette place est permise par l'acceptation par l'individu et le collectif. Il convient d'équilibrer ces positionnements en écoutant les envies de chacun et le positionnement du reste du groupe en conséquence. C'est à dire, favoriser et faciliter l'échange au sein

<sup>52</sup> Annexe 5 : Schéma Statut/Rôle/Fonction/Place C. Herfray

<sup>53</sup> Duray, Voineau, Lamy (2018)

du collectif afin que chacun trouve sa place, en découvrant les autres personnes et les enjeux de positionnement dans le groupe.

Pour permettre ces échanges et pour réduire l'impact des représentations et de la perception, réelle ou fantasmée, de ses compétences il s'agit de permettre aux personnes de se former. La formation est très importante pour acquérir des compétences et de la confiance en soi. Pour continuer de réfléchir à ses pratiques et à ses positionnements il faut accepter de se former tout au long de sa vie et de s'autoriser à effectuer des revirements et de de changer sa pratique. Il peut être particulièrement intéressant de se former de façon collective que ce soit par un tiers ou en interne via du partage de compétences et de connaissances. Ce type de formation, de type séminaires organisés de façon horizontale, peut beaucoup apporter au groupe car elles permettent d'acquérir des compétences et savoirs et ainsi de mieux se connaître collectivement, percevoir les postures des uns et des autres. Ces différents éléments sont essentiels pour penser une gouvernance collective car elle n'existe que dans l'interaction qui demande une forte mobilisation des membres mais aussi une importante confiance entre eux.

Tous les ans le CREFAD Auvergne organise un séminaire d'équipe regroupant salariés et administrateurs dans le territoire. Ce temps est l'occasion de se retrouver et d'échanger entre les membres de l'équipe sur d'autres sujets que ceux du quotidien du travail. C'est aussi un temps de travail autour de valeurs et d'éléments transversaux du CREFAD Auvergne. Il y a deux ans, suite à la baisse des dotations régionales, le CREFAD a dû réduire son effectif, ce séminaire fut alors l'occasion de penser cette restructuration de l'équipe, les licenciements et la façon de composer dans un contexte politique très différent des années précédentes. Cette année le travail effectué porte sur ce qu'est le rural afin de mener une réflexion sur les actions menées et appuyer des dépôts de dossiers. Ce temps va être l'occasion de produire un document sur ce que souhaiterait le CREFAD à la place du SNU<sup>54</sup>. Ce texte pourra par la suite être remobilisé et retravaillé par le réseau pour avoir une réflexion plus globale sur le SNU et matérialiser celle si par de l'écrit. Ce temps de séminaire est l'occasion de lier l'équipe et de définir collectivement la stratégie de l'association et de construire ensemble les valeurs portées.

Il peut aussi être affirmé possibilité de s'investir dans un collectif et se donner les capacités de prendre des décisions. Cette problématique tient tout particulièrement à cœur certains de tiers lieux qui ont constitué un groupe visant à monter ou animer le tiers lieu. Une fois ce processus et les dynamiques de création lancées, il est parfois difficile d'associer d'autres personnes et de les amener à s'investir eux

---

<sup>54</sup> SNU : Service National Universel

aussi dans le collectif. Le but de ces collectifs est de pouvoir, dans leurs contraintes d'organisation, impliquer au moins à minima les personnes fréquentant le lieu. Cela peut passer par des adhésions au collectif, par l'invitation à se prononcer sur différents sujets et à la prise de décisions toutes les personnes présentes sur le lieu (coworkers, bénévoles, visiteurs, ...).

D'autres lieux ont plus institutionnalisé la prise de décision. De leur point de vue, cela permet d'offrir un cadre rassurant permettant de favoriser l'implication dans le collectif. Dans le cadre d'une SCIC<sup>55</sup> les acteurs sont organisés par collèges par type d'individus fréquentant ou participant au lieu (coworkers, bénévoles, salariés, élus, techniciens, ...). Selon eux ce type de garantie doit permettre de conserver une place et un lieu d'expression pour chacun. Mais cela cantonne les gens à des types de positionnement en fonction de leur statut ce qui peut limiter la pluralité et la diversité d'interactions.

C'est le positionnement 100ème singe un tiers lieu / espace test agricole près de Toulouse. L'envie de s'organiser en SCIC se base sur un principe d'ouverture, de sortir de clivage entre le monde associatif et le privé lucratif et de s'ouvrir à tout acteurs par la création de collèges. Collèges où peuvent prendre part des individus afin de prendre des décisions par le vote chaque collègue ayant le même poids de vote.

La Quincaillerie est un service de l'agglomération guéretoise dont les orientations sont définies par un comité de pilotage. Un travail d'acculturation s'est effectué entre les services de la collectivité, les élus et les fondateurs du tiers lieu. Ce travail a permis de passer d'un comité technique regroupant uniquement des membres de la collectivité à une ouverture progressive au public du lieu. Aujourd'hui peuvent participer aux comités de pilotage deux coworkers et deux individus suivant une des formations proposées sur le lieu. De plus ce travail a permis d'avoir aussi certaines libertés supplémentaires. L'équipe de la Quincaillerie n'a plus à passer par les services de communication de l'agglomération pour chaque publication. Par contre ils bénéficient tout de même des services notamment logistiques en ressources humaines ou organisation d'évènements.

Les modalités de décision sont ensuite très larges et se font souvent en fonction des envies des personnes en présence, c'est à dire que s'investissent ceux qui le souhaitent tout en conservant l'idée que les pouvoirs de décisions ne soient pas concentrés dans les mains d'un seul, c'est à dire de ne pas constituer de monopole de la connaissance, des relations, de la légitimité<sup>56</sup>.

Ce qui compte pour mettre en place une gouvernance collective est avant tout le fait de laisser de la place aux personnes pour leur permettre de tester de nouvelles pratiques. Il est aussi essentiel de se

---

55 SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

56 « Guide à l'usage du participant », *Le cahier du Pavé No 2 : La participation*, 2013, SCOP Le Pavé, p40-41

former en permanence pour continuer à réfléchir à sa pratique, à faire des rencontres et à se permettre d'évoluer.

### **3. Saisir le temps long pour anticiper et faire face aux évolutions**

La coconstruction de ces collectifs et l'importance des valeurs sont des éléments clés pour comprendre ces organisations. Ces éléments sont renforcés par la grande importance de la rencontre et de l'échange qui permettent de toujours remettre en question, donc de travailler, sur les actions mises en œuvre. Ce travail permet de solidifier des valeurs et donc de se projeter dans un temps long. Se saisir de cette temporalité doit permettre d'avoir une vision du long terme sur le collectif (1). Tout en conservant à l'esprit le temps long n'est jamais figé et qu'il s'agit de rester agile pour constituer des collectifs et des actions à long terme (2).

#### **3.1 Se projeter à long terme pour consolider son collectif**

Pour définir les collectifs nous avons insisté sur l'importance des finalités, c'est à dire de se fixer une vision à long terme basée sur des valeurs communes. Nous avons vu qu'au fil des rencontres et des échanges que les valeurs étaient travaillées et consolidées par le collectif. Ces finalités sont déjà une lecture au long terme, c'est à dire que ce sont des valeurs qui vont au-delà de la conjoncture. Travailler ces valeurs afin qu'elles rendent réellement compte des envies des différents acteurs permet de fixer un cap à long terme et de définir en fonction de celui-ci les actions à mener. De plus en cas de problèmes voir de crise conjoncturelle, les valeurs continuent à donner un sens au collectif et peut permettre de trouver des opportunités pour rebondir et trouver des réponses à la conjoncture. Les valeurs et finalités doivent entretenir un lien étroit avec les objectifs et actions car les deux se nourrissent et se donnent mutuellement du sens. C'est en ce sens que la démarche du collectif est ancrée dans la *praxis*, c'est ce lien des valeurs et envies théoriques avec des actions et réalisations ancrées dans le monde réel. En effet, les valeurs permettent d'expliquer quels sont les intérêts des actions mises en œuvre et de pouvoir les changer en cas d'évolution conjoncturelle afin de toujours se trouver en accord avec ses valeurs. Les actions, elles, légitiment le projet de long terme en permettant une action concrète et une application des valeurs, cela permet de nourrir les réflexions sur les finalités en fonction des retours de terrain.

L'importance d'un projet solide soutenu par des valeurs a été éprouvé à Vispens lors du départ de sept les dix acheteurs initiaux. Cette rupture a nécessité de remobiliser les valeurs originelles afin de faire émerger le sens premier du projet et l'importance de continuer de le faire vivre. Ce fut aussi l'occasion de repenser les actions au vu des problèmes rencontrés. Ces travaux a permis aux collectifs de d'échanger sur ces valeurs afin de trouver de nouveaux habitants pour le lieu. Ce qui a permis de sélectionner en plusieurs années de nouveaux arrivants et leurs projets afin d'installer. Ces évolutions permettent de pérenniser le lieu et de, par la mise en œuvre d'actions, l'ancrer dans une temporalité longue.

La sélection s'est alors faite avec une certaine volonté d'avoir des projets qui puissent s'imbriquer dans le hameau afin de créer des interdépendances et d'autres formes de solidarités dans le collectif. Ce fut le cas pour l'installation d'une personne souhaitant créer un lieu de bien être proposant un sauna, des bains et des massages. Ce projet s'est rapidement connecté avec l'un des besoins de la ferme équestre. En effet les parents qui amènent leur enfant à un cours n'ont pas le temps de redescendre sur Saint Affrique. L'idée serait de proposer pour ces parents, entre autres, de venir profiter du centre de bien-être et ne pas rester une heure enfermer en voiture le temps de la leçon. C'est aussi l'idée d'installer une ferme équestre qui, à l'été, organise des camps et autres moments d'accueil sur le site. Cette activité permet au site de répondre à l'envie de rendre le lieu plus visible et d'en faire un lieu d'accueil. Ce projet s'installe petit à petit mais nécessite de se projeter dans le temps pour appréhender un accueil de qualité. Une telle projection fait alors réfléchir aux pratiques de chacun sur le lieu pour savoir où des constructions vont se faire, savoir quelles sont les modalités à mettre en œuvre pour accueillir. Tout cela induit une réflexion sur les façons d'accueillir de nouveaux habitants et leurs projets afin que tous restent en cohérence et puissent vivre ensemble.

Cette réflexion sur les valeurs permet d'envisager une pluralité de temporalité. C'est ce qu'essaye de mettre en œuvre le CISCA<sup>57</sup>. L'envie du coordinateur de ce groupe de recherche action, Nicolas Duracka, est d'étudier et mettre en réseau les acteurs de l'innovation sociale. Il s'agit de travailler sur les différents niveaux de valeurs des différents acteurs présent. À partir de cette diversité de valeurs l'idée est de construire des objectifs à court et moyen terme afin de conserver un cap qui ne soit pas de l'ordre de la valeur mais de l'action concrétisable. Cette diversité de temporalité permet de concevoir une diversité d'axes de travail, c'est à dire de permettre l'émergence de réflexions sur ces axes. De plus, il est possible de les prioriser afin d'échelonner les actions sans oublier les envies de certains. Ce travail est nécessaire pour constater des progressions et pouvoir faire des bilans précis en

<sup>57</sup> CISCA : Centre d'Innovation Sociale Clermont Auvergne

fonctions des différents objectifs de travail. Ici le collectif s'autorise de se projeter dans un temps long et s'extrait de la conjoncture qui peut, parfois, limiter les actions et réflexions. Avoir une vision de long terme lors d'une réponse à appel à projet offrira une épaisseur plus importante. Cette temporalité va aussi avoir un impact territorial car les actions ne sont pas uniquement ponctuelles, elles s'inscrivent dans une trame plus longue connue et partagée. Pour les partenaires du territoire, il est possible de prendre connaissance de ces strates de temps pour coordonner leurs actions en fonction de celles menées par ces collectifs, et ce de façon réciproques.

CIPRA France une association de projet de coordination pour défendre une politique alpine, l'un des points importants pour eux réside dans l'interconnaissance des acteurs du développement dans les Alpes. Participant au projet AJITeR l'un de leurs projets est d'organiser une rencontre qui fasse se croiser une pluralité d'acteurs de la jeunesse en milieu rural et ceux du développement alpin afin de croiser les regards et que soient saisies de nouvelles problématiques. Leur idée est de pouvoir profiter d'un temps de rencontre du réseau alpin pour créer des rencontres AJITeR, c'est à dire de synchroniser leurs temporalités sur la temporalité des acteurs alpins. Ce type de vision nécessite de savoir ce qui est souhaiter et donc de s'adapter afin de réaliser ses actions dans des conditions optimales.

Ces collectifs peuvent aussi s'investir dans la vie du territoire et notamment la participation aux réflexions politiques. Réflexions qui s'inscrivent souvent dans des axes, objectifs et finalités de développement. Cette participation peut se traduire par la constitution d'un projet de territoire par les acteurs du territoire. La constitution d'un tel projet en lien avec les points évoqués précédemment, notamment la rencontre et le temps long, peut avoir un grand intérêt. En effet, ce travail partira de la base, c'est à dire à rebours d'une optique de conjoncture électorale, avec l'apport des savoirs et connaissances de tous les acteurs du territoire. De plus, la volonté d'avoir une vision à long terme permet de définir des objectifs de long terme ambitieux échelonné par des actions coconstruites. Un tel projet de territoire, comme l'évoque Magnaghi à propos de la bio-région urbaine<sup>58</sup>, peut permettre une meilleure cohésion et synergie des acteurs, de penser de façon durable le territoire et de s'affranchir d'une conjoncture qui parfois amène à construire des réponses précipitées et peu adaptées.

Cette envie de participer à ces réflexions est portée par certains habitants de villages du plateau de Millevaches qui souhaitent travailler collectivement et notamment construire une liste citoyenne afin d'ouvrir la mairie à de nouvelles formes de participations. C'est à dire qu'il y a à la fois un projet d'individus sur leur posture dans un temps long c'est à dire d'une élection municipale puis de mise en œuvre de processus de participation voir de cogestion. C'est également l'idée que en se constituant en

---

<sup>58</sup> Magnaghi (2014)

collectif citoyens, ces individus vont participer à une réflexion au long-cours sur ce qu'ils souhaitent pour leur territoire. Une fois ces éléments actés il sera plus facile pour eux de se projeter dans un projet de territoires ou dans des documents programmatifs tels que le SCoT<sup>59</sup>. Ce peut être l'occasion de construire une participation parlant de stratégie et non pas uniquement de problématiques sur une temporalité très courte. De plus, cette réflexion peut permettre de faire prendre conscience de l'importance de certains documents tels que le SCoT et de réclamer une plus grande ouverture aux habitants et autres collectifs du territoire.

Cette projection dans un temps long permet de se préparer à des évolutions et d'envisager la mise en place rapide de solutions. C'est une pratique réflexive permettant d'avoir du recul sur le temps court et de comprendre le sens de se projeter à long terme et réaliser des allers retour entre la théorie et la pratique afin de faire dialoguer les deux.

### ***3.2 Se permettre d'évoluer et construire un collectif résilient***

Se projeter et anticiper les évolutions à venir implique de se structurer et travailler sur son objet associatif c'est à dire ses valeurs. Cela passe aussi par le fait de s'offrir la possibilité de faire évoluer les cadres. Énoncer ce point peut sembler simple à concevoir mais il est souvent difficile d'envisager des changements car les évolutions impliquent systématiquement des individus. Encore une fois l'échange et la décision collective permettent d'envisager collectivement ces évolutions et les conditions de leurs mises en place. Ce travail doit permettre au collectif de devenir plus résilient c'est à dire d'avoir une capacité plus importante à répondre et rebondir face aux changements. Cette réflexion implique que les choix et décisions ne doivent pas être figées au sein du collectif. Ce qui induit de penser et envisager de la souplesse dans la conception, l'application et la réflexion menée sur les actions. Cette souplesse passe par l'existence de flous, en dehors de valeurs socles, ou vides qui puissent être rattachés par d'autres. Cette mise en avant d'usage imprévu est particulièrement tangible dans les espaces physiques. Ce vide consiste à travailler avant tout sur le sens et donc de pouvoir construire des actions et projets selon les envies des personnes. Par la suite, nous explorerons plus en détail ce rapport au vide dans les collectifs.

D'autres changements peuvent arriver suite à la mise en œuvre de nouvelles actions. En effet, cela peut amener à de nouvelles rencontres et à un investissement plus grand sur cette nouvelle action. Ces

---

59 SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

changements peuvent se réaliser pour diversifier les financements et les publics, pour s'assurer une pluralité de revenus. Ce fut l'une des raisons de l'évolution du CREFAD Auvergne. D'une action principalement en milieu rural à des actions plus variées ayant trait à l'accompagnement de porteurs de projets en tous territoires. Au sein du CREFAD Auvergne, et plus encore au sein du réseau des CREFAD, la diversité d'activité est pour grande partie liée au profil des salariés et de leurs envies d'explorer différents champs. Ces évolutions et cette diversité se fait sans transformer les finalités et le sens du collectif, ce n'est qu'une nouvelle application, une nouvelle lecture portée à l'objet faisant sens pour le collectif.

Cette souplesse, basée sur le concept de résilience, peut permettre de faire face à d'importante évolution. Lors des nombreux départs du éco-hameau de Vispens le collectif a décidé de repenser les actions et notamment les modalités permettant d'entrer dans le collectif. À l'épreuve des faits, certains principes posés notamment pour accéder et sortir du collectif ont été mis en défaut. Le collectif a donc envisagé d'autres mesures pour envisager sereinement l'accueil de nouveaux membres dans les collectifs. Pour cela ils ont créé un temps de logement passerelle ou le nouvel arrivant vit au sein du collectif durant un an afin de voir si le collectif arrive à fonctionner avec lui et si tout le monde est d'accord pour que les nouveaux arrivant intègrent le collectif à proprement parler. Il a été aussi envisagé des règles sur le départ afin de ne pas avoir à gérer les départs de façon trop brutale.

Dans le hameau, parmi ceux ayant quitté le collectif se trouvait les personnes en charge de l'exploitation agricole louée à Terre de Liens. Sur le site, il y avait une pratique agricole très diversifiée avec différents élevages et types de cultures. À leur départ, la ferme a été reprise par un de leurs employé et une monitrice équestre. Se rendant compte des difficultés rencontrés à la gestion de cette ferme, les nouveaux associés ont décidé de réduire l'activité autour de leurs centres d'intérêt, c'est à dire l'élevage de bovins viande et une ferme équestre, leur pratique favorise des bêtes en liberté. Ils ont aussi décidé de continuer le travail de plantage haie et d'enracinement de la terre jusque-là trop labourée et donc lessivée. Ils se sont alors formés au semi direct afin de pouvoir subvenir par eux même à leurs besoins notamment en fourrage. L'évolution de cette pratique agricole a permis de vendre des productions spécifiques, des colis de viande, et d'attirer un nouveau public pour les cours équestres et les stages de raid équestre. Ces nouvelles actions offrent une autre pérennité et publicisation au lieu grâce à la réflexion sur ce que les personnes souhaitaient effectuer et le lien avec des finalités tels que développer l'accueil sur le site.

Cette capacité d'évolution a aussi mis à l'épreuve Garza Loca, un collectif principalement agricole à Morlhon le Haut, qui a été confronté au départ de deux des trois fondateurs du collectif ayant grandement participé à l'achat du lieu. Suite à ce départ les membres du collectif ont décidé d'envisager comment amortir et gérer le départ et la restitution des investissements. Ce choc a permis de penser différemment le fonctionnement du collectif. Cela fut l'occasion de rouvrir le collectif et d'accueillir de nouvelles personnes ayant des projets ayant une vision de la production différente que celle initialement portée par les maraîchers. L'une des nouvelles arrivantes souhaite mettre en place de l'accueil social sur le site ce qui implique une réflexion à tous les membres du collectif pour définir les conditions d'accueil. S'est aussi installé un herboriste à mi-temps qui développe des réflexions sur le rapport à la production et au temps libre, ce qui peut amener certains membres du collectif à se questionner sur leurs pratiques. Ces bouleversements ont permis de recréer une dynamique et de décider d'aller de l'avant en choisissant de se réinventer.

Ces importantes ruptures permettent aux collectifs de se repenser, de s'interroger sur ce qui peut conduire à mettre en avant ce qui fait vraiment lien au sein du collectif, donc la précision et l'affinage des valeurs partagées. Il faut aussi pouvoir se saisir de la notion de résilience et de la capacité d'individus à apporter leurs points de vue et leurs critiques notamment via l'usage du vide. Cette résilience doit pouvoir permettre d'anticiper des changements et de se prémunir de crises trop importantes.

### **III. Le collectif quelle influence sur le territoire**

Au cours de cette seconde partie nous avons pu observer que les collectifs sont fortement structurés autour de la rencontre et de l'échange. Ceux-ci permettent de se remettre en question et de lier des liens plus forts au sein du collectifs. C'est grâce à ces échanges se développent des mutualisations. C'est dans ces contextes que se constitue la résilience de ces collectifs. Nous allons à présent nous concentrer plus spécifiquement sur les liens entre les territoires et ces collectifs et ce-que les collectifs peuvent apporter aux territoires. Dans un premier temps nous allons voir de quelle façon ces collectifs peuvent favoriser des dynamiques d'accueil pour vecteur de création dans le territoire (1). Par la suite nous nous pencherons sur l'hybridation et ses intérêts pour le territoire (2). Finalement nous explorerons la capacité de ces collectifs à proposer et construire de nouvelles formes d'organisation politiques et sociales pour les territoires (3).

#### ***1. Favoriser l'émergence de dynamiques d'accueil dans les territoires***

La rencontre étant centrale dans ces collectifs, il est peu étonnant qu'ils participent à des dynamiques d'accueil dans les territoires. Leur posture permet de publiciser le territoire mais aussi de faire évoluer les pratiques dans le territoire. C'est dans ce sens que l'on va évoquer le fait que ces collectifs participent à l'ouverture du territoire (1). Nous verrons aussi la place et la spécificité du vide dans ces collectifs notamment pour ce qui relève de la création et de l'expression d'individus (2).

##### ***1.1 Participer à une dynamique d'ouverture du territoire***

Dans un territoire, la présence d'un collectif peut amener à faire évoluer les dispositions à l'accueil. Quand on évoque les collectifs et d'autant plus l'idée de communauté, il est impossible de ne pas avoir en tête les lieux créés dans les années 70 et 80 tant par la mouvance hippie que par des collectifs constitués suite à mai 68. Il eut certaines zones de fortes implantations notamment en Ardèche, en Ariège ou dans la Roya. Leurs présences ont souvent eu un effet durable sur les territoires du fait que certains ont souhaité diffuser leurs idées en se liant avec les habitants du territoire et en construisant des initiatives avec eux<sup>60</sup>. À cette première vague à suivit d'autre installations de néo

---

<sup>60</sup> Tanquerelle, Benoit, (2010)

ruraux. Les collectifs dont nous parlons ici regroupent de façon plus large que ces communautés installées en milieu rural pour s'éloigner et mettre en œuvre leurs idéaux politiques.

L'impact sur le territoire est un processus qui faut lire et analyser sur un temps long. L'itinérance de la *caravane des possibles*, nous a permis de découvrir et d'analyser différents collectifs ayant une certaine ancienneté sur le territoire et donc des impacts visibles. Cela fut particulièrement frappant lors de la visite des initiatives du village d'Arviou en Aveyron. Lors de cette visite nous avons été amené au lieu-dit de Caplongue où nous avons rencontré un éleveur ovin ayant, avec d'autres habitants, porté des actions de dynamisation du village. L'une des actions importantes de ce collectif fut la création en 1995 de *Cap-festival* un festival de musique ayant rapidement pris de l'ampleur et créant un certain dynamisme sur territoire. Puis la gestion collective d'un café dans le lieu-dit impliquant plusieurs habitants. Au fil des ans, la dynamique des festivals s'est étoffée d'autres événements comme *cap-môme* à destination du jeune public, la Saint Jean en juin et la Saint Saturnin en novembre. Ces événements ont permis d'attirer de nouvelles populations d'une part grâce à la dynamique présentée qui permettait la découverte des lieux, mais aussi par l'envie de faire à plusieurs et d'accueillir porté par le collectif de Caplongue. Le lieu-dit est passé d'une trentaine à une soixantaine d'habitants et le festival accueilli jusqu'à 3000 festivaliers. Dans cette même dynamique a été construit collectivement un fournil afin d'installer un boulanger sur le village afin de lui fournir tout le matériel et les locaux en échange de faire vivre ce commerce. Aujourd'hui, la vente de pain dans cette boulangerie est en auto-gestion et libre-service. Les membres de ce collectif se sont aussi investis dans la vie du village au sein le conseil municipal. Cette synergie et cette envie de faire permis de petit à petit créer de nouvelles dynamiques et projets pour le maintien de la vie dans le village.

Il est possible d'envisager que ce collectif, grâce aux dynamiques qu'il a impulsées, a pour partie facilité l'installation de la SCOP<sup>61</sup> Laetis en 1998. Cette SCOP a, par la suite, grandement œuvré pour l'émergence de dynamiques dans le village. Ils eurent l'envie de favoriser les installations dans l'espace villageois pour contrer le solde démographique naturel négatif. Ont été mis en œuvre des dispositifs pour favoriser l'accueil et le bien vivre dans le territoire avec par exemple le maintien de commerce (boucherie, station essence). Ces tendances ont permis d'avoir de conseils municipaux dynamiques et volontaires. Aujourd'hui la SCOP Laetis et le conseil municipal portent un projet de tiers lieu villageois dans le cadre d'une zone numérique. L'envie est de créer une attractivité basée sur le numérique pour proposer du travailler à distance et de développer des compétences et réseaux au sein de ce village.

---

61 SCOP : Société Coopérative Ouvrière de Production

Il existe une diversité de processus et dynamiques participant à rendre la vie d'un territoire plus accueillant et dynamique. Le plateau de Millevaches est connu pour ses nombreux collectifs alternatifs fortement investis dans leur territoire. On trouve un certain nombre de ces collectifs alternatifs dans le village de Faux-la-Montagne. Ces associations d'acteurs ont impulsé la création de nouvelles activités au point d'inverser récemment la courbe démographique avec un solde démographique positif au dernier recensement. Le dynamisme de ce village, qui a notamment vu se créer deux coworking, se couple à un nombre important d'installations, au point que le jour où le village a cherché un kiné, un professionnel a choisi de s'installer avant même que la communication n'ait commencée<sup>62</sup>. Pour favoriser ce type de développement il est important d'avoir un territoire ouvert. Cette ouverture se réalise souvent via un travail de fond afin de sensibiliser à des problématiques d'accueil et l'arrivée de nouvelles populations porteuses d'activités parfois différentes de celles traditionnellement pratiquées. C'est en ce sens qu'au sein de collectifs de Faux-la-Montagne l'idée de créer une liste citoyenne pour accéder au conseil municipal et l'ouvrir commence à faire son chemin. Cela permettrait d'impliquer plus largement, lors de la prise de décision, via une assise basée sur un large collectif villageois.

Ces collectifs ancrés dans peuvent aussi être des espaces de ressource et de rencontre pour les acteurs du territoire. Ces espaces ont souvent une certaine visibilité ce qui permet de rediriger des publics et mettre en œuvre une fonction d'accueil et d'information importante. C'est un espace qui permet de publiciser localement les actions et expériences pour montrer ce qu'il est possible de faire dans le territoire.

Ces collectifs peuvent prendre une place importante dans l'émergence de projets. Participer à l'émergence de projets nécessite de pouvoir aider à la réflexion sur le projet, au portage voir à l'installation. Ce sont des fonctions qui ont été explicitées au cours de réflexions sur les espaces test. Elles sont au nombre de quatre : une fonction pépinière pour proposer des conditions de pratiques des machines, des terrains, des locaux ; une fonction couveuse pour réaliser un portage juridique et légal ; une fonction d'accompagnement pour suivre le porteur de projet ; et une fonction de coordination de toutes ces fonctions. Ces quatre fonctions ne sont pas forcément hébergées dans une même structure mais elles nécessitent dialogues et échanges. Les collectifs ancrés dans les territoires peuvent être porteurs de certaines de ces fonctions. C'est en ce sens que ce sont exprimés plusieurs tiers lieux, souvent sont réalisés des temps d'accompagnement de bénévoles, de coworkers et de porteurs de projets, parfois est proposé une fonction pépinière plus ou moins embryonnaire en proposant des outils

<sup>62</sup> À Faux la Montagne, on n'a pas de kiné ..... <https://fauxlamontagne.fr/histoire-du-village/> ; <https://www.youtube.com/watch?v=yFkRiDi9QjQ>

voire un lieu. De plus, leurs implantations et la volonté d'avoir un positionnement central et de créer du lien implique une bonne connaissance de l'écosystème d'acteurs. L'importance de la rencontre dans ces lieux induit souvent une certaine capacité à être à l'écoute pour accompagner les individus.

C'est le cas de l'Ecrevis un tiers lieu proche de Annecy qui a constitué une outilothèque et héberge un atelier bois. Leur démarche est de former ceux qui le souhaite à l'usage de ces outils et de pouvoir échanger sur les pratiques. De plus, la présence d'un atelier bois permet d'accéder à moindre coût à des machines, cela est particulièrement intéressant pour des individus souhaitant se lancer dans ce type de profession. À cela s'ajoute une volonté de construire de l'entre aide au sein du collectif, c'est à dire que les artisans sont prêts à expliquer, une fois une relation de confiance établie, certaines méthodes aux individus venant se tester. Ces éléments peuvent constituer une partie du test, il ne manque qu'une fonction de couveuse et potentiellement un accompagnement plus poussé. Ce contexte peut donc permettre à des individus d'essayer une activité avant de l'implanter de façon durable dans le territoire.

Ces collectifs se nourrissent du territoire et grandissent avec lui. Ils ont en effet un impact non nul en favorisant l'installation mais aussi en facilitant la coordination et l'échange entre les acteurs. Ces collectifs peuvent être considérés comme des espaces ressources proposant méthodes et réseaux. Le nouvel arrivant où l'individu souhaitant créer son activité n'a plus qu'à les mobiliser pour coconstruire le projet dans le territoire. Cette approche diversifiée permet de comprendre de nombreux enjeux territoriaux et pouvoir les travailler collectivement, c'est à dire penser de l'orientation stratégique, à long terme du territoire.

## ***1.2 Faire vivre du vide pour favoriser les usages et la créativité***

Nous avons évoqué à plusieurs reprises l'importance du vide dans ces organisations. La place du vide est difficile à concevoir dans le paradigme organisationnel de notre société. Tous besoin doit être comblé via une offre variée et disponible en permanence. C'est dans cette idée que les produits alimentaires doivent être disponibles en toutes saisons ; dans le monde du commerce, la rupture de stock n'est plus admissible il vaut mieux avoir trop et brader ou jeter que de manquer et frustrer la clientèle. Ce paradigme infuse dans toute la société, c'est à dire que les besoins individuels doivent pouvoir être comblés, d'où le discours dominant incitant à vivre en ville pour se trouver à proximité de la réponse à tous ses désirs. Se sont alors développées des politiques publiques, montées des entreprises

et associations pour répondre à ces besoins et créer du plein. De plus, l'approche juridique incite à ne pas créer de « vide juridique » afin de réduire les chances de se faire attaquer ou flouer par ce biais.

Pourtant, le repos est un temps crucial dans la vie des individus. C'est notamment un temps de récréation de la force de travail qui peut être occupé à des loisirs, de l'oisiveté ou la paresse<sup>63</sup>. Ces moments ne sont pas fléchés sur une activité mais laissés au libre choix de l'individu. C'est dans ces temps que peut être exprimé une certaine créativité due à une liberté offrant une gamme de possibles. Cette gamme peut s'étendre dans des contextes où les enjeux sont réduits ou du moins il y a une certaine tolérance et une dimension de test donc de possible réversibilité, ce qui va de pair avec la possibilité d'évoluer. Nous percevons la pertinence de cette question du vide dans les collectifs tels que nous les décrivons.

L'intérêt de ces vides est qu'ils s'insèrent dans une dimension réflexive propre au collectif mais qu'ils doivent garder leur entière liberté en tant qu'espaces temps. Dans cette acception nous entendons donc le vide non pas comme le contraire du plein, ce n'est donc pas une gare désaffectée, un parking de supermarché le dimanche soir ou un désert. C'est bien un espace de liberté un espace pour ; pour la création, pour les (ré)usages, pour la pensée, pour le détournement. Ce sont donc des lieux du faire et de l'action. Dans le domaine du symbolique ce sont des dynamiques liées à l'ouverture et la liberté au sien d'organisations, ce qui compte étant l'épanouissement de l'individu.

Dans sa dimension physique, le vide, ou du moins la liberté d'usage, est considérée comme très importantes. Nombreux tiers lieux ont mentionné l'espace de cafétéria comme lieu d'appropriation. En effet, tout comme à l'étranger, il est facile d'avoir une assignation d'usages peu forte sur les lieux de repas, et ce d'autant plus quand ceux-ci sont centraux. Ces espaces sont souvent accueillants avec la possibilité de s'asseoir confortablement mais aussi de déplacer le mobilier et souvent d'y boire du café gratuit ou peu cher. Ces conditions permettent à tous individus de venir pour investir les lieux et travailler, effectuer des rencontres faire des expositions, ... Cela amène des usages n'ayant pas été pensés à l'origine mais dont leur réalisation peut permettre d'attirer d'autres personnes, d'occuper de façon plus importante les lieux et de permettre l'investissement de ceux qui le souhaitent. Ce genre de lieu est donc une opportunité pour un territoire car cela amène à rencontrer un collectif bienveillant et prêt à apporter son aide comme nous l'avons évoqué ci-dessus. Cela offre aussi un espace d'expérimentation à moindre frais pour ceux souhaitant tester des actions. Ce vide permet de renforcer l'idée d'un espace de centralité et pouvant faire office d'espace ressource.

---

63 Lafargue(1999, 1880)

La maison du peuple et de la paix de Angoulême décrit sa cafétéria comme un espace de centralité et de diversité d'usages. Ce lieu accueil des réunions, des expositions, cela reste un espace de restauration et de café. C'est également un lieu accueillant les différents festival mis en œuvre par le collectif. Durant le festival de la bande dessinée, la maison du peuple et de la paix est connue pour être un havre de paix et de tranquillité. Cette impression est due au fait qu'il est possible d'avoir une diversité de pratiques, faire la sieste, travailler, boire un coup, ... mais aussi observer des expositions et échanger avec les personnes présentes.

Mais ce vide se pense aussi de façon organisationnelle, c'est à dire de permettre à tout un chacun d'apporter sa vision et ses actions tout en conservant le sens et les valeurs originels du collectif. Ce vide consiste à concevoir la possibilité de faire exister des statuts intermédiaires tels qu'invité permanent au conseil d'administration, c'est à dire avoir le même rôle que les administrateurs sans la fonction. Cette réflexion sur le vide dans l'organisation doit permettre aussi d'accueillir des personnes normalement difficiles à toucher. Ce peut être par exemple les jeunes dans le monde associatif. Ce vide permet de capter des personnes pour leur permettre de s'épanouir au sein du collectif tout en n'étant pas contraint par un carcan. C'est avoir la possibilité d'échanger sur les valeurs et de mettre en œuvre des actions.

Le vide est l'opportunité de créer et de s'affranchir de certaines considérations par des formes d'appropriation et de partage. Les collectifs, par leur travail sur leur fonctionnement, peuvent théoriser et mettre en place de genre d'espace. Par la suite ils peuvent permettre de faire émerger de la créativité et des initiatives dans le territoire.

## ***2. Permettre l'hybridation***

De par leur posture de lieu ressource, les collectifs participent au dynamisme du territoire. Ils sont partie prenante d'initiatives d'émergence et d'accompagnement de projets mais aussi d'installation d'individus. Ce rapport au monde professionnel et la place de la rencontre amène les collectifs à se questionner sur les cadres et les séparations existant dans notre société. En creux ils explorent la notion d'hybridation grâce à la rencontre d'acteurs variés. Tout d'abord nous allons explorer l'envie de briser les silos pour faire de l'échange et de la coconstruction et coconception. Par la suite nous verrons la

façon le rapport de travail au public à l'installation notamment l'envie d'avoir un public diversifié et de faire travailler ensemble une diversité d'acteurs.

## ***2.1 Briser les silos pour favoriser l'échange et la coconstruction***

Ces collectifs ont pour volonté de créer de la rencontre et plus spécifiquement de faire se rencontrer des gens d'horizons très variés. Nous avons vu l'importance de ces rencontres dans le processus réflexif du collectif notamment l'envie de pouvoir échanger avec des individus différents pour penser hors des sentiers habituels du collectif. Cette rencontre est aussi importante dans le processus d'émergence de projets et d'actions. Ce sont ces personnes rencontrées qui vont pouvoir faire du lien avec le territoire et entre les structures afin d'effectuer des portages collectifs, par exemple. L'idée est de pouvoir maintenant réfléchir aux rencontres entre les individus et notamment entre différents types de publics.

Il est en effet difficile de faire se rencontrer des personnes différentes, plus particulièrement celles qui ont des activités différentes. Traditionnellement, les activités professionnelles sont segmentées par domaines de compétences et d'interventions. Malgré de récentes évolutions, ces différentes typologies sont peu amenées à se croiser et encore moins à échanger voir à réfléchir ensemble. Pourtant il semble que quand certains problèmes sont abordés via une variété de point de vue cela peut permettre de trouver des réponses innovantes grâce à la mise en commun d'une diversité de connaissances et d'expériences. En dehors du monde professionnel, il y a aussi un intérêt à ce que des individus différents se rencontrent, ce peut être dans le même objectif que celui explicité pour le milieu professionnel. Il y a un intérêt à rencontre quelqu'un de différent dans une démarche d'altérité, c'est à dire de découvrir quelqu'un de différent et de pouvoir apprendre de lui autant qu'on a à lui apprendre. On entend alors, que dans un contexte de vie quotidienne d'un territoire, il peut être difficile de faire se rencontrer des typologies de personnes différentes.

En effet, ces individus ont déjà leurs lieux de sociabilité, leurs organisations temporelles et leurs cercles de sociabilité. Il s'agit de provoquer la rencontre dans des contextes qui ne sont pas habituels afin que chacun se sente en capacité de découvrir les autres. C'est à dire que se croisent des militants associatifs, des bénévoles du lieux et des entrepreneurs afin de les faire échanger sur les pratiques et les projets voir les impliquer dans ceux-ci. Pour ces échanges, il convient de créer des espaces appropriables et conviviaux, à l'image des espaces pensés pour être vide. Cette envie de rencontre se traduit souvent par

le croisement d'activités en les faisant au même moment ou en croisant les typologies d'atelier dans la vie du lieu.

L'un des objectifs est de faire déboucher sur un investissement dans le lieu et la création de liens entre différentes personnes. Cela peut se concrétiser par des dynamiques d'aide entre bénévoles afin de partager des connaissances telles que l'informatique et pour venir en aide au public les plus en difficultés.

Dans un territoire ayant une implantation historique de collectifs comme le plateau de Millevaches les effets de cette hybridation sont plus visible qu'ailleurs car ce type de dynamiques de rencontres dans le territoire s'inscrit dans une temporalité longue le temps de se connaître et d'échanger réellement. À Faux-la-Montagne, le Constance Social Club est un collectif multi étiquettes, il est café associatif, centre social, lieu de création artistique, organisateur d'évènements et tiers lieu en chantier. De plus c'est lui qui coordonne un PAVL<sup>64</sup> regroupant une crèche associative, une association de formation en éducation populaire, une maison des jeux. Le conseil d'administration de cette association est lui-même composé d'autres membres d'associations d'origines variées et plus ou moins alternatives. L'une de ses actions est d'échanger autour du burn out en intervenant notamment dans le monde associatif du plateau ; cela permet déjà de créer du lien. Ce lieu est un espace où se rencontrent plus largement divers publics lors de grands évènements telles que la fêtes du 1<sup>er</sup> mai (sur une semaine) ou le carnaval sauvage. Un premier temps marginal ces actions ont petit à petit fédéré une diversité d'acteurs du plateau qui peuvent se rencontrer et échanger. Ce collectif est issu de l'échange et d'un certain décroisement, ce qui permet de faire vivre ce lieu dans sa complexité. Par la suite, sa présence permet de créer des rencontres et de créer de l'émulation sur le territoire. Il faut alors considérer ces collectifs comme potentiellement engagés dans des cercles vertueux permettant la création et l'agrégation de collectifs et donc de soutiens mutuels. Dans ce territoire de Faux-la-Montagne ce sont ces rencontres qui ont permis de mettre sur pied de nombreux temps d'accueil des nouveaux arrivant. Ces temps festifs servent à créer de l'interconnaissance et à présenter la variété de collectifs et associations présentes dans le territoire.

C'est dans ce contexte qu'est affirmée une volonté d'avoir une action transversale afin de ne pas s'enfermer dans des silos. Pour les personnes portants ce type de lieux, les silos sont les cadres caractéristiques d'une société contemporaine ayant tendance à tout compartimenter au détriment de la transversalité et de la créativité. Il y a alors une volonté de s'affranchir des cadres et construire de nouvelles façons de partager idées et projets. Ce point est souvent fortement lié aux valeurs de ces

---

<sup>64</sup> Pole d'Animation de la Vie Locale

collectifs. C'est à dire une volonté de s'affranchir de certains codes afin de considérer tout le monde à égalité ; considérer que tout type de personnes et de profils peuvent avoir à dire et à apporter sur tous projets.

Cette liberté doit permettre d'hybrider les pratiques afin de concevoir des nouveaux objets et façons de faire. C'est aussi se dire qu'il est possible de faire collectivement. Cette pensée permet de constituer des collectifs métissés et composés de personnes venant d'une diversité d'horizon. Ce fut par exemple le cas du collectif de vie à Vispens. Il regroupe des typologies variées de personnes ayant envie de vivre différemment l'expérience du collectif. On y retrouve des personnes travaillant sur le lieu, principalement sur des activités agricoles, des retraités, des salariés associatifs à Saint Affrique et d'autre profils. Cette diversité apporte des réponses inédites et permet de sortir des chemins tracés en envisageant de nouvelles façons de faire du collectif mais aussi de nouvelles actions et façons de les mettre en œuvres.

De plus, ces volontés de créer casser les silos et de créer de l'hybridation est aussi un prétexte pour créer du temps d'échanges et de discussions. C'est surtout une façon de découvrir d'autre personnes et de se rapprocher d'elles. Cette pluralité d'éléments peut rendre complexe d'appréhender sur un territoire les effets de ce décloisonnement. Pour repérer ces éléments, il faudrait observer sur un temps long ces collectifs afin de comprendre les interactions entre les acteurs et analyser les actions mises en œuvre. Ma posture m'a permis de percevoir l'existence de ce phénomène notamment pas le témoignage de tiers lieux, mes missions ne m'ont en revanche pas permis d'observer concrètement les effets de cette hybridation.

## ***2.2 Accompagner une large gamme de publics à l'installation dans le territoire***

Dans la perspective d'ouverture et d'accueil de nombreux lieux essayent d'accueillir tous publics. En effet, lors de mon travail sur les tiers lieux j'ai constaté la volonté de mettre en œuvre un accueil inconditionnel. Nous avons déjà évoqué le travail mené sur les prix et les réflexions sur l'accessibilité du lieu. Ici nous allons plutôt nous appuyer sur les actions pouvant être mené dans le territoire et les processus mis en place. Comme pour tous les projets en liens avec l'action sociale les acteurs travaillant sur ces questions sont nombreux avec des compétences et publics différents. Un collectif s'impliquant dans ces questions, à l'image du Constance Social Club, peut donc être un espace de médiation et de rencontre pour ces acteurs. De plus, les collectifs ayant la volonté de construire de la rencontre, les échanges peuvent se trouver facilités et permettre la construction de liens de confiance.

L'idée est de pouvoir mobiliser des acteurs n'étant pas issus de l'action sociale lors de réflexions et de mise en œuvre d'actions.

En ce sens, nous pouvons évoquer l'initiative d'un réseau de logements passerelles<sup>65</sup> mis en place par dASA, un CREFAD de Haute Loire. Pour eux le logement passerelle offre la possibilité de trouver plus facilement un logement pour une durée plus ou moins longue (une formule sur moins de six mois et une autre jusqu'à deux ans). Ce logement doit permettre de passer des périodes de transition en tout type et de favoriser l'installation dans le territoire pour des publics n'ayant pas nécessairement la possibilité de trouver facilement un logement. De plus, ce peuvent être des logements pour des travailleurs saisonnier, des stagiaires ou des woofers. Ce travail s'effectue en concertation localement avec des collectivités, des propriétaires et des personnes en recherche de logement. Cette action a mobilisé les travaux des associations RELIER et HALEM<sup>66</sup> sur la thématique des habitats léger et transitoires. Sur ce territoire comme dans d'autres qui expérimentent ce logements passerelle il y a la volonté de créer du lien avec des offices HLM, contrairement à d'autres, il est difficile de mobiliser ces acteurs sur des actions plus expérimentales. Il s'agit alors de rassurer les interlocuteurs afin de les convaincre de l'intérêt de la démarche et du fait qu'elle ne soit pas risquée pour leur structure.

On peut aussi retrouver dans ces collectifs l'idée intrinsèque que tout le monde peut être porteur de projet, quel que soit l'âge ou la situation sociale, que tous peuvent contribuer et que toute idée est bonne à prendre. Cela conduit à des réflexions sur les modalités de création d'incubateurs solidaires pour aider la mise en œuvre d'initiative. L'idée d'un incubateur solidaire est de s'affranchir de cadres de rentabilité et de productivité grâce à des forme d'amorti des chocs et de conseil pris en charge par le collectif.

L'idée est de pouvoir rendre accessible des dispositifs, aujourd'hui principalement fléchés en direction des start-ups, d'émergence et d'incubation de projets. C'est notamment le rôle des formations *Mûrir son projet* mises en œuvre dans plusieurs CREFAD, leur vocation est de pouvoir s'adresser à un public très large et une grande variété de projets. Ces temps permettent de réfléchir collectivement aux projets et à la façon de les mettre en œuvre et les rendre réalistes. C'est à dire qu'aucune sélection n'est effectué pour venir à la formation, viennent tous ceux qui le souhaitent, les projets sont parfois à un stade imaginaire et d'autre fois le porteur de projet n'a plus que quelques démarches à effectuer. C'est pour cela que la formation est divisée en plusieurs modules visant la discussion et acquisition de compétences techniques. Peut ensuite venir une période d'incubation, aujourd'hui il y a un manque

<sup>65</sup> <https://www.logementpasserelle.org/>

<sup>66</sup> RELIER : Réseau d'Expérimentation et de Liaison des Initiatives en Espace Rural ; HALEM : Habitants de Logement Éphémères ou Mobiles

d'outils pour réaliser cette phase de façon satisfaisante. Il existe tout de même l'espace test agricole sur lequel nous allons revenir. L'incubation se fait par un suivi du projet via un accompagnement visant à épauler le porteur du projet, lui apporter conseils et outils. Mais, il n'existe pas de dispositif à proprement parler qui soit adossé à un financement. Cet accompagnement peut par contre se réaliser dans le cadre d'un service civique comme c'est le cas pour les membres de la *Caravane des possibles*. Ils bénéficient d'un accompagnement au projet, des propositions de formation et du financement du service civique.

Mettre en œuvre ces démarches d'accompagnement et essayer de toucher un public large nécessite d'une part de tisser des liens de partenariat afin de mobiliser les aides et dispositifs existants. D'autre part de faire rencontrer différents types d'individus lors de formations et temps d'accompagnements. Le collectif garanti ici un cadre d'échange bienveillant et permettant l'erreur grâce à un accompagnement et une assurance due au collectif. Pour les territoires ces approches sont importantes car elles permettent aux personnes de créer plus facilement leur activité, ce qui amène un développement d'initiatives de tous types dans les territoires. Ces accompagnements peuvent aussi favoriser l'insertion sociale en permettant à des individus, parfois isolés, de trouver un lieu bienveillant pour mener à bien la construction d'un projet. On peut donc considérer qu'ils agissent comme un filet de secours pour le territoire.

### ***3. Construire de nouvelles formes d'organisation pour demain***

La rencontre de divers acteurs permet de donner la possibilité d'inventer des pratiques neuves et de s'affranchir de certains carcans pouvant ralentir des prises de décisions et de mise en action. Dans certaines dimensions les collectifs s'affranchissent de contraintes pour mettre en œuvre des actions et pratiques innovantes. Cela se traduit par des actions et des organisations nouvelles souvent mises en œuvre de façon très locale mais dont une réflexion plus large pourrait être vecteur de transformation sociale. Dans un premier temps nous nous arrêterons sur le test et les nombreuses possibilités que ce type de dispositifs peut permettre de mettre en œuvre dans un territoire. Dans un second temps nous essayerons d'analyser la puissance des changements contenus dans ces collectifs et leurs capacités à transformer la société.

### ***3.1 L'importance du test et de son développement***

Le test, que nous avons commencé à évoquer tant ce point peut occuper un aspect central au sein de ces collectifs. Le test agricole est aujourd'hui un outil territorial mobilisé, et presque à la mode, par les collectivités territoriales. En effet, lors de la réalisation des PAT<sup>67</sup>, de nombreuses collectivités ont remarqué l'absence de producteur vendant dans le territoire. Elles ont décidé de se saisir d'un outil mis en œuvre depuis quelques années par certaines associations paysannes : l'espace test. Dans ce contexte, il s'agit d'acquérir du foncier et des outils pour les mettre à disposition d'individus souhaitant s'installer en agriculture. L'optique de ces collectivités étant d'installer des producteurs sur le territoire. L'espace test ne se limite pas à cela, nous avons déjà cité les quatre fonctions de l'espaces test : pépinière, couveuse, accompagnement, et coordination. La fonction principale du test telle qu'elle a été pensée est de pouvoir accompagner à la découverte et à l'installation de paysans, c'est à dire de se former en condition réelle pour gagner en compétences et en technique. Le but est de pouvoir tester ses envies et sa motivation en se confrontant à la réalité du travail, quitter les représentations pour essayer le réel. En théorie ce test s'étend sur une durée d'environ trois ans mais sans contrainte de durée.

Il n'y a pas que dans le milieu agricole qu'il est important de vérifier ces différents points. Le test peut être pensé dans tous les domaines, on pense d'abord aux domaines artisanaux tels que les ateliers de bois ou de métal mais aussi des métiers de la cuisine ou de l'artisanat d'art. N'est-il pas possible d'envisager d'étendre ce test à des services tels tel que la comptabilité, la communication, la programmation culturelle ? Les collectifs et notamment le monde associatif peuvent penser des tâches qui ne soient pas systématiquement productive et qui permettent de prendre le temps de l'accompagnement et de la réflexion. De plus, ces collectifs peuvent regrouper une variété de compétences pour porter les différentes fonctions mais aussi une certaine bienveillance qui permette erreurs, hésitations et tâtonnements. C'est aussi considérer que l'erreur permet d'apprendre sur soi et sur sa pratique. Tout en n'étant pas pénalisée par celle-ci grâce au collectif qui investit et amorti pour les individus. Dans cette optique large et sans nécessité productive, il devient possible de se tester à tous les âges de la vie. Il suffit alors de sauter le pas, de faire évoluer son travail et potentiellement en tirer une satisfaction plus grande.

Ces collectifs pourraient prendre en charge des individus en test et ce notamment grâce aux vides évoqués plus haut. Le collectif pourrait alors mobilier son réseau pour prendre en charge les fonctions des espaces test. Se lier avec des collectivités, associations et professionnels pour trouver des lieux tels que des cuisines ou des terres. Ceci peut être une opportunité de faire se rencontrer et travailler

---

67 PAT : Projet Alimentaire Territorial

ensemble des acteurs du territoire et travailler collectivement les finalités de ce type de projet afin de penser au mieux l'insertion ou l'activité des personnes en test.

C'est dans une approche de ce type que se sont associés la FRAPP, un CREFAD en Drôme, l'éco hameau du Viel Audon et le réseau REPAS afin de créer d'une formation visant à permettre la mise en œuvre de projets dans le territoire via des stages, des temps de formations collectives et un important accompagnement. Faute de financements cette formation s'étend sur une petite année au lieu de plusieurs années pour s'inscrire dans le temps long. Le concept est, ici encore, de créer de l'échange et de la rencontre pour faire émerger des idées, les renforcer et appréhender l'intérêt du travail en collectif.

Aujourd'hui ces réflexions occupent une place importante dans les travaux des CREFAD, c'est en ce sens que travaille le réseau Piments. Ils sont notamment en charge d'étudier les particularités des espaces test pour les jeunes. Dans le MCDR AJITeR, un des axes de travail du RECCA est d'observer s'il existe des emplois testés par des jeunes au sein des cafés associatifs. Un travail d'identification a été réalisé et a révélé une longue liste liée à des compétences testées, ce sont par exemples serveurs, programmeur culturel, cuisinier, ... L'expérimentation et le test existent bel et bien dans ces collectifs. Cela est en grande partie dû à la liberté offerte aux acteurs du collectif et du vide à disposition de tous. Quand on propose aux personnes de prendre une place et d'expérimenter sans trop de risques, les individus sont prêts à le faire pour s'assurer de leur intérêt pour la question. Le fait de mener des réflexions sur ces espaces de test permet de les repérer et de les valoriser. Ces temps servent à penser les façons d'élargir les pratiques de test et de les garantir par des statuts tels que peuvent avoir les personnes se testant en agriculture.

Certains tiers lieux mettent en œuvre des phases de test qui sont plus de l'ordre du prototypage. C'est-à-dire de tester à petite échelle avec moins de risques des projets et actions développées par des membres du collectif, notamment pour des coworkers. Ce peut être le test d'un nouveau service, ce type de lieu permet de le tester directement auprès des personnes présentes sur le lieu. Cela doit permettre de voir s'il répond aux besoins et identifier les potentiels bugs et problèmes. Ce dispositif, informel, permet de faire du prototypage à moindre frais et d'avoir des retours directement des utilisateurs testeurs. C'est notamment à la Quincaillerie de Guéret que se mettent en place des expérimentations en raison d'une forte cohésion entre les coworkers et les personnes présentes sur le lieu. Ce prototypage est souvent présent dans ces lieux mais sans toujours être formulé ou exprimé. Le

repérer permet d'identifier la démarche et de pouvoir en conséquence construire une analyse pour obtenir des retours plus clairs.

Ces différents dispositifs de test bénéficient aux individus souhaitant tester leur activité. Vu la diversité d'activités et de typologies de test, ces espaces de test permettent de créer des rencontres et du brassage auprès d'une diversité de partenaires ayant des intérêts très différents mais regroupés pour faciliter et permettre le test. Il s'agit donc de réussir à coordonner tous ces partenaires et de construire collectivement du sens partagé dans les travaux effectués.

### ***3.2 Créer de la révolte et du nouveau***

De ces collectifs créant du commun émerge un profond pouvoir de transformation sociale. En effet, au cœur de ces collectifs est placée la capacité de chaque individu à agir. C'est à dire de se saisir d'une situation pour l'analyser et, en conséquence, réaliser des choix et mettre en œuvre des actions. Envisager que chacun puisse être entendu et agir en dépit de toute posture sociale ou compétences attitrées peut donner d'importantes perspectives sociales notamment de transformation d'ordres et de codes établis. Cela revient à retirer certains monopoles de décision en affirmant que les personnes peuvent choisir pour elles-mêmes et ce dans de fortes interactions entre individus au sein du collectif. C'est aussi considérer qu'un collectif peut se faire sans être excluant par une grande ouverture aux rencontres et aux expérimentations. Ouvrir sa porte à tout individu et considérer que ses idées peuvent être transformées en projets et en actions permet de construire des réflexions sur la créativité et l'innovation sociale. De plus, c'est admettre que, dans les territoires, les individus peuvent voir à plus long terme et de façon plus durable que certains élus et que certaines collectivités. Admettre ceci revient à conférer un réel pouvoir à ceux pratiquant le territoire afin de leur laisser choisir leurs modes de développement, les actions et projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre.

Ces collectifs sont vecteurs d'une transformation territoriale en prenant en compte les usages et une gestion des espaces comme communs. Cette transformation territoriale est décrite lors de l'étude de la bio-région urbaine par Magnaghi<sup>68</sup>. Cela doit permettre l'expression et la prise en compte des usages via la pratique de collectifs et des outils tels que la cartographie sensible. Cette implication permet de faire émerger des systèmes territoriaux durables et cohérents.

L'une des forces du collectif est la recherche de sens et la reconnexion des actions à un puissant système de valeurs. La prise en considération de ce point est très importante car en cela on se détourne

---

68 Magnaghi (2014)

d'actions conjoncturelles et on se permet de sortir d'habitudes qui n'ont pas toujours autant de sens que lors de leur création. De plus, l'importance du sens implique de devoir réfléchir et expliciter le sens de ses actions ce qui peut mener à une action plus performative car connectée à une temporalité plus longue. Ces collectifs peuvent aussi être des traits d'union entre la théorie et la pratique afin de connecter et métisser ces deux mondes encore trop souvent séparés. Inscire son action dans la *praxis* pour permettre d'étayer ses actions de théorie et de soutenir ses valeurs par des pratiques.

L'imbrication de collectifs en réseaux et de collectifs ancrés permet de penser de nouvelles formes de territorialités. Il y a d'une part un positionnement fort de ces collectifs dans un territoire donné. D'autre part la pratique en réseau qui permet une circulation efficace des informations et l'organisation d'actions réticulaires permettant de valoriser les spécificités de chacun. Ces composantes amènent à envisager des pratiques multiscalaires ; ces différentes échelles s'apportent mutuellement même si les deux ont des finalités différentes mais proches. Cette approche multi scalaire est souhaité par les tiers lieux qui ont globalement une action très localisée et engagée dans un territoire et qui souhaitent participer à des échanges, notamment de pratiques, à d'autres échelles territoriales pour se nourrir et nourrir les autres. Le réseau des CREFAD lui est composé d'entité ancrées dans leur territoire, souvent plus étendus que ceux des tiers lieux, les échanges entre les CREFAD sont, eux, d'une grande intensité car les membres partagent de nombreuses valeurs ce qui facilite la coopération et le partage à cette échelle.

Ces collectifs sont aussi des centres d'expérimentations. La possibilité de s'affranchir, grâce au soutien du collectif, de certaines normes de productivité et de normes de réussites économiques ou sociales permet l'émergence de d'innovation sociales, ou du moins peut participer à l'épanouissement et au bonheur de certains ce qui peut être tout aussi important.

Ces collectifs sont donc structurellement subversifs par leur rapport à l'individu non pas comme client mais comme acteur du territoire<sup>69</sup>. Cette approche peut permettre des innovations disruptives car issues de rencontres croisant des typologies d'acteurs variées dans des contextes permettant l'expression d'une certaine créativité.

---

69 *Idem.*

## Conclusion

Tout au long de ce travail, nous avons essayé de cerner les nombreux aspects des collectifs et du commun. Nous avons décidé de nous pencher plus particulièrement sur des lieux s'engageant dans des processus de transition, notamment sociale. L'importance de la rencontre et de l'accueil dans ces collectifs fait exister des liens forts avec les habitants du territoire. Aujourd'hui, les collectivités tentent de mettre en place des temps de participation ponctuels afin de mobiliser les habitants et de tenir compte de leurs usages. Cela est encore très marginal, souvent cantonné à des domaines bien spécifiques<sup>70</sup> et ne mobilisant que faiblement la population. Ces collectifs peuvent servir d'interface à la participation ; la différence étant que dans ceux-ci la participation n'est pas ponctuelle mais structurelle. Au cours de ces démarches, ils créent de la formation et du savoir pouvant être partagés dans le territoire pour développer et inciter aux engagements. Si l'on suit cette idée, il est possible d'envisager des formes de gouvernance issues du territoire sur un modèle auto-gestionnaire. À cette idée, nous pouvons ajouter la mise en réseau de ces collectifs. Ces réseaux permettent du partage d'expériences et de valeurs et la mise en place des modalités de décisions communes.

Notre analyse du commun nous a permis de mettre en avant cette dimension de co-construction et d'échange ; en cela nous pouvons, une fois de plus, réfuter la tragédie des communs chère à Garrett Hardin. Selon elle, les communs ont été mis à profit jusqu'à l'épuisement pour des intérêts personnels ce qui justifie pour elle la primauté de la propriété privée au détriment des communs. Cette hypothèse est réfutable car d'une part ces communs matériels peuvent être gérés de façon collective ce qui permet d'empêcher des comportements visant à un accaparement individuel. D'autre part, les communs ne sont pas que des espaces physiques, ce sont aussi des éléments immatériels liés à du partage de valeurs, une forme de commun bien difficile à accaparer.

Dans ce travail, nous avons laissé des points d'ombres. Il faut évoquer la place du numérique qui a permis de révolutionner ces concepts en offrant la possibilité d'échanger en simultané au sein de collectifs. Cet outil a aussi ouvert un large champ d'application des communs notamment pour tout ce qui a trait aux licences libres<sup>71</sup> permettant de dupliquer et partager instantanément des fichiers. Ces

---

<sup>70</sup> Pour le paysage voir Sgard, Bonin, Davodeau *et al.* (2018)

<sup>71</sup> Wikipedia ou *creativ common* par exemple

éléments doivent être pris en compte pour comprendre finement les évolutions récentes et les possibilités offertes aux communs et aux collectifs.

Nous nous sommes penchés sur des exemples situés en milieu rural, pourtant ce type de démarche peut s'appliquer dans tous types de territoires. Il est possible d'avoir une lecture plus urbaine de la question en mobilisant des approches de géographie critique, voire radicales, sur le droit à la ville<sup>72</sup>. Il pourrait être particulièrement intéressant d'analyser de tels collectifs dans des quartiers populaires afin de voir les spécificités et similitudes avec des espaces ayant des tensions moins importantes.

D'autres pistes de réflexions émergent telles que Magnaghi et la biorégion urbaine, elles peuvent faire germer de nouvelles initiatives dans des territoires. Tout cela va continuer à nourrir ma réflexion. Cet auteur, Magnaghi, envisage de nouvelles territorialités en fonction des usages, des échanges, de la cohérence hydrographique et biens d'autres facteurs. Le fonctionnement de ces biorégions seraient conditionnés à l'engagement des acteurs locaux à faire vivre les communs en amenant du savoir et des compétences via des accompagnements et de la formation. La dimension réticulaire à aussi son importance. Ces réseaux doivent permettre des échanges pour partager les spécificités territoriales. Il y a l'idée de combiner différentes typologies d'espaces pour créer de la rencontre et une complémentarité des espaces. Cela doit pouvoir créer des écosystèmes cohérents et durables dans leur gestion et dans la compréhension de processus complets. Cette approche du commun doit permettre de préserver l'environnement grâce à une gestion responsable par et pour tous.

Un second auteur est apparu en trame de fond durant tout ce travail, il s'agit de Muray Bookchin<sup>73</sup>. Il est à l'origine du concept d'écologie sociale qui lie problèmes écologiques et sociaux. Cela permet de souligner la nécessité d'avoir une approche globale de la société et l'importance de mettre en œuvre un processus de transformation sociale et écologique. Sa vision politique est théorisée dans le municipalisme libertaire qui est une forme de communalisme, c'est à dire de la gestion des affaires au niveau local en se basant sur un principe d'assemblée de tous les habitants du territoire qui le souhaitent. Il décrit sa démarche comme progressive, il la nomme le gradualisme révolutionnaire, cela consiste en la création de collectifs par certains habitants du territoire pour publiciser la démarche et montrer qu'il est possible d'agir via du collectif. Petit à petit, ces assemblées doivent prendre de plus en plus de place, voire accéder aux fonctions municipales, afin de mettre en œuvre des actions pour

---

<sup>72</sup> Nous pouvons citer à titre de pistes trois ouvrages clés pour appréhender le concept du droit à la ville : Lefebvre Henri, *Le droit à la ville*, Broché, 2009 (1968) / Harvey David, *Le capitalisme contre le droit à la ville : Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Amsterdam, 2011 / Gintrac Cécile, Giroud Matthieu, *Villes contestées: pour une géographie critique de l'urbain*, Les Prairies ordinaires, 2014

<sup>73</sup> Biehl (2014)

répondre aux valeurs du collectif. De plus, il théorise un système d'assemblée des assemblées locales qui puisse construire des échanges et de la réflexion collective tout en se prémunissant de prise de pouvoir à cet échelon<sup>74</sup>. Au début de notre travail nous avons évoqué Pinar Selek et son analyse des résistances en Turquie, notamment chez les kurdes. C'est dans ce milieu, au Kurdistan Syrien et Turc, le Rojava, qu'ont été appliqués cette approche municipaliste libertaire, cette expérience est d'autant plus intéressante qu'elle croise de nombreuses typologies de luttes et permettent l'affirmation de chacune d'elles. On pourrait évoquer la place qu'occupent les courants féministes dans ces luttes et la capacité d'auto-organisation que tous ces acteurs ont développée.

L'existence de tels modèles est importante car ils permettent de démontrer qu'il est possible d'organiser différemment la société et de la bâtir sur l'entraide, la solidarité et l'écoute. Proposer des alternatives au capitalisme libéral permet de s'autoriser à penser autrement et à sortir d'une certaine morosité face aux puissances à l'œuvre. Il est important de documenter et défendre ces modèles car ce sont des possibilités de penser en dehors de la *doxa* libérale. Cela est d'autant plus important que l'impérialisme et le libéralisme vont systématiquement chercher à éradiquer le commun, et ce depuis la colonisation, fin d'ouvrir de nouvelles parts de marché et créer des clientèles<sup>75</sup>. Ces espaces faisant vivre du commun favorisent la constitution d'espaces publics oppositionnels<sup>76</sup> qui mettent en question et, à terme, en difficulté le système en place.

Finalement il faut accepter que ces collectifs s'inscrivent dans un temps long et ne promettent à court terme ni la table rase, ni les lendemains qui chantent. De plus, il ne faut pas tomber dans un déterminisme du collectif dû à une sur définition, ces collectifs existent et tirent leurs forces de leur diversité, il convient de conserver des espaces indéterminés et/ou vides afin de permettre leur appropriation.

Commun, collectif et territoire semblent devoir cheminer ensemble par la construction d'interrelations fortes. Ces concepts se nourrissent mutuellement en favorisant la construction d'écosystèmes durables visant à une certaine inégalité et une liberté des personnes. Nous avons ici principalement explicité la relation liant le collectif et le commun par l'analyse de rencontres de collectifs et mon contexte de stage. Nous avons aussi mis en lumière la relation au territoire notamment

---

<sup>74</sup> En cela les gilet jaunes, notamment ceux qui Commercy, se sont inspirés de cette démarche pour mettre en place leurs assemblées des assemblées.

<sup>75</sup> Krikorian, Duchêne, Wahnich *et al.*, (2013)

<sup>76</sup> Neumann (2013)

certaines spécificités organisationnelles et certains liens existant. Le point saillant est celui de la rencontre et du test, le collectif pouvant être la matrice de ces démarches. Au vu de la matière que nous avons mobilisée nous n'avons pu comprendre finement ces relations. Une telle analyse nécessiterait une observation *in situ* et la réalisation d'entretiens avec d'autres acteurs comme des élus, des techniciens ou des habitants afin d'explicitier leur regard sur cette relation, ses spécificités et ses apports.

## Bibliographie

### **Commun**

#### Ouvrages :

Biehl Janet, *Le municipalisme libertaire - La politique de l'écologie sociale*, Broché, 2014

Magnaghi Alberto, *La biorégion urbaine ; petit traité sur le territoire bien commun*, Eterotopia, 2014

Nicolas-Le Strat Pascal, *Le travail du commun*, éditions du commun, 2016

#### Articles :

Béja Alice, « L'espace public, le bien commun par excellence », *Esprit*, 2012/11 (Novembre), p. 71-72.

Cordellier, Serge. « Une histoire de la coopération agricole de production en France. » *Revue internationale de l'économie sociale*, numéro 331, janvier 2014, p. 45-58.

le Crosnier Hervé, « Une bonne nouvelle pour la théorie des biens communs », *Vacarme*, 2011/3 (N° 56), p. 92-94.

Krikorian Gaëlle, Duchêne Laurence, Wahnich Sophie et al., « L'anti-recette des biens communs », *Vacarme*, 2013/2 (N° 63), p. 1-29.

Mongin Olivier, « Métamorphose de l'espace public », *Esprit*, 2012/11 (Novembre), p. 73-87.

Neumann Alexander, « L'espace public oppositionnel : lorsque l'oïkos danse à l'agora », *Cahiers Sens public*, 2013/1 (n° 15-16), p. 55-67.

Sgard Anne, Bonin Sophie, Davodeau Hervé *et al.*, « Construire en commun par le paysage. Trois controverses paysagères relues à l'aune du bien commun », *Espaces et sociétés*, 2018/4 (n° 175), p. 105-122.

« Le Commun, c'est un "faire ensemble" », *EcoRev'*, 2012/1 (N° 39), p. 64-69.

« Le Commun comme mouvement pour la démocratie réelle », *EcoRev'*, 2012/1 (N° 39), p. 57-63.

« De l'usage de la Propriété au service des communs », *Zadibao*, Janvier 2019

### **Collectif**

Amblard Laurence, Berthomé Guy-El-Karim, Houdart Marie *et al.*, « L'action collective dans les territoires. Questions structurantes et fronts de recherche », *Géographie, économie, société*, 2018/2 (Vol. 20), p. 227-246.

- Bacqué Marie-Hélène, « Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir : action associative et communautaire à Paris et à Montréal », *Espaces et sociétés*, 2005/4 (n° 123), p. 69-84.
- Bernard Marie-Christine, Ledru Marilin, « « Graines de CUMA ». Pièce en un acte », *Pour*, 2014/2 (N° 222), p. 167-172.
- Blondiaux Loïc, « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique ». *Mouvements* 50(2):118-29, 2007
- Brusadelli Nicolas, « Cadres d'injustice et répertoire d'action étudiant –Retour sur l'expérience protestataire récente dans l'Université française», dans Bounneau Christine, Calède Jean-Paul (dir.), *Figures de l'engagement des jeunes, continuités et ruptures dans les constructions générationnelles*, Editions de la MSHA, 2015, pp.403-416
- Cazier Jean-Philippe, Zorka Domic, Florent Gabarron-Garcia, Elias Jabre, Valentin Schaepelynck, et Christiane Vollaire. 2015. « Politiques de la communauté ». *Chimères* N° 87(3):7-9.
- Dullin Sabine, « L'entre-voisins en période de transition étatique (1917-1924). La frontière épaisse des bolcheviks à l'Est de l'Europe », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2014/2 (69e année), p. 383-414.
- Lanciano Émilie, Poisson Marie, Saleilles Séverine, « Comment articuler projets individuel, collectif et de territoire ? Le cas d'un collectif de transformation et commercialisation en circuits courts », *Gestion 2000*, 2016/2 (Volume 33), p. 75-93.
- Morel Christian, « Prend-on de meilleures décisions à plusieurs ? », *Sciences Humaines*, 2006/3 (N°169), p. 21-21.
- Pasquier Sylvain, « Le lien associatif et interassociatif. L'idéal de la rencontre comme radicalisation démocratique », *Revue du MAUSS*, 2005/2 (n° 26), p. 385-399.
- Ripoll Fabrice, « Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine », *Espaces et sociétés*, 2008/3
- Selek Pinar, « Les possibilités d'inventer la politique malgré la « violence extrême » (Étienne Balibar) », *Rue Descartes*, 2015/2 (N° 85-86), p. 148-163.
- « Guide à l'usage du participant », *Le cahier du Pavé No 2 : La participation*, 2013, SCOP Le Pavé, p40-41

### **Tiers lieux**

- Antonioli Manola, Marie-Christine Bureau, et Sylvie Rouxel. « Tiers-lieux, communautés à l'œuvre ». *Chimères* N° 87(3):129-37, 2015
- Bazin Hugues, « Les figures du tiers-espace : contre-espace, tiers-paysage, tiers-lieu ». *Filigrane. Musique, esthétique, sciences, société* N° 52, 2015
- Bazin, Hugues. « La centralité populaire des tiers-espaces ». *L'Observatoire* N° 52(2):91-93, 2018

- Berrebi-Hoffmann Isabelle, Marie-Christine Bureau, et Michel Lallement. « Fab lab, hackerspaces...la révolution aura-t-elle lieu ? » *Sciences Humaines* N° 286(11):27-27, 2016
- Berrebi-Hoffmann, Isabelle, Marie-Christine Bureau, et Michel Lallement, *Des Shakers aux Makers : éléments pour une critique sociale de la créativité*. ERES, 2017
- Besson Raphaël, « Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines ». *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning* (34), 2017
- Besson Raphaël, « Les tiers-lieux culturels ». *L'Observatoire* N° 52(2):17-21, 2018
- Besson Raphaël et Julien Brouillard, « L'innovation dans les territoires périurbains ou ruraux ? » *Nectart* N° 7(2):110-21, 2018
- Bielmann Loïc, Quentin Paternoster, et Baptiste Fuchs, « La Renouée, creuset d'initiatives et de lien social en milieu rural ». *L'Observatoire* N° 52(2):79-82, 2018
- Burret Antoine, « Démocratiser les tiers-lieux ». *Multitudes* n° 52(1):89-97, 2013
- Burret Antoine, « Refaire le monde en tiers-lieu ». *L'Observatoire* N° 52(2):50-52, 2018
- Correia Mickaël, « L'envers des friches culturelles ». *Revue du Crieur* N° 11(3):52-67, 2018
- le Crosnier Hervé, « Affrontements politiques au sein de l'écosystème numérique ». *EcoRev'* N° 43(2):61-71, 2015
- Dubus Pierre « Réflexion sur les tiers-lieux ». *VST - Vie sociale et traitements* n° 103(3):18-24, 2009
- Fabbri Julie, « Les espaces de coworking : ni tiers-lieux, ni incubateurs, ni Fab Labs ». *Entreprendre Innover* n° 31(4):8-16, 2016
- Fredriksson Sylvia et Yoann Duriaux, « Tiers lieux libres et open source : repolitisation des pratiques et mécanismes de reconnaissance au sein de configurations collectives ». *L'Observatoire* N° 52(2):56-58, 2018
- Liefooghe Christine, « Le tiers-lieu, objet transitionnel pour un monde en transformation ». *L'Observatoire* N° 52(2):9-11, 2018
- Pasteur Julien « Une pensée prolétaire ». *Medium* N° 48(3):21-38, 2016
- Xavier Pierre, Burret Antoine, « L'apport des espaces de travail collaboratif dans le domaine de l'accompagnement des entrepreneurs : l'animation de réseaux de pairs ». *Revue de l'Entrepreneuriat* Vol. 13(1):51-73, 2014
- Pineau Jean-Yves, « Les tiers-lieux et les cafés associatifs, laboratoires des territoires ruraux ». *Nectart* N° 7(2):100-109, 2018
- Réseau des Cafés Culturels Associatifs, « Charte du réseau des Cafés Culturels Associatifs ».

Rios Coline, Lola Maurin, et Marc Chuzeville, « « Les Hauts Parleurs », café associatif à vocation socio-culturelle dans l'Aveyron (12) ». *Pour* N° 226(2):149-58, 2015

Suire Raphaël, « La performance des lieux de cocréation de connaissances ». *Reseaux* n° 196(2):81-109, 2016

## **Divers**

### Sur l'éducation populaire :

Étévé Christiane, « MIGNON Jean-Marie. *Une histoire de l'Éducation populaire* », *Revue française de pédagogie*, 161 | 2007, 129-132.

Mignon Jean-Marie, « La grande histoire de l'éducation populaire », *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, 2015/12 (N° 41), p. 6-6.

### Sur le métissage :

Gwiazdzinski Luc, « De l'hybridation territoriale à la créolisation des mondes », in Gwiazdzinski, Luc, *L'hybridation des mondes*, 2016, Elya, pp. 311-334

Turgeon, Laurier, « Les mots pour dire les métissages : jeux et enjeux d'un lexique », *Revue germanique internationale*, 21, 53-69, 2004

### Production du réseau des Crefad :

Duray Catherine , Voineau Blandine, Lamy Christian, *Ce que le monde associatif nous apprend des leaders*, 2018, Crefad Documents

### Bande dessinée :

Tanquerelle Hervé, Benoit Yann, *La communauté*, 2010 (2008), Futuropolis

### Droit à la paresse :

Lafargue Paul, *Le Droit à la paresse*, 1999 (1880), éditions Allia

## **Webographie**

Sur l'enclosure des communs au XVIIème siècle : [http://www.diggers.org/english\\_diggers.htm](http://www.diggers.org/english_diggers.htm)

Plate forme du logement passerelle par dASA : <https://www.logementpasserelle.org/>

Site du CREFAD Auvergne : <http://crefadauvergne.org/>

Site du réseau des Crefad : <http://reseaucrefad.org/>

## Annexes

### **Annexe 1 : Note d'analyse et de comparaison de tiers lieux**

A la recherche des communs, analyse de valeurs et organisation de tiers lieux

Cette réflexion se base sur le constat que l'objet tiers lieux occupe une place de plus en plus importante dans les territoires<sup>77</sup> et dans les politiques publiques<sup>78</sup>. Mais ce phénomène, comme le sont souvent les labellisations, ne fait qu'entériner une réalité plus ancienne. En effet de nombreuses structures, notamment associatives, cherchent à optimiser des coûts, développer des liens de solidarité et à construire des aventures collectives en décidant de partager des locaux. Ces locaux peuvent avoir une forte composante de convivialité mais aussi de mutualisation des savoirs, des postes et des espaces. Ces expériences sont caractérisées par une diversité d'usages notamment marqués par une liberté et une plasticité de ces lieux. La spécificité de ces espaces n'est pas formalisée et il en existe une très grande variété, des squats, aux MJC en passant par certaines mairies rurales. Ces lieux sont difficilement repérables car ils sont avant tout tournés vers leur territoire, leur repérage nécessite donc un véritable travail d'enquête de terrain pour trouver ceux qui ont décidé de faire autrement par l'hybridation et la mutualisation d'outils, de lieux et de moyens. Les rencontres dans ces lieux forcent à sortir de l'image véhiculé du tiers lieu qui, comme un fablab, viserait à l'innovation sociale par la technologie et au développement territorial selon une formule transposable à tout le territoire national.

L'État français, et plus particulièrement le CGET, est féru de la labellisation afin de cibler la distribution de subventions pour la mise œuvre de projets et programmes décidés nationalement. De nombreuses initiatives territoriales ont été identifiées, notamment par des travaux universitaires, avant d'être labellisées. Ce fut par exemple le cas des SPL (Systèmes Productifs Locaux) dont les caractéristiques étaient une adaptation de chaque système à son territoire notamment par une histoire longue. La labellisation ne pouvait avoir qu'un effet d'enfermement et n'offrir une réponse que partielle aux attentes<sup>79</sup>. Cette labellisation est d'autant plus forte pour les initiatives considérées comme innovantes. Ces récents dispositifs sont indénombrables<sup>80</sup> mais se basent sur un principe de rareté, c'est-à-dire sur la labellisation d'un nombre réduit de structures ou territoires pour orienter les fonds et la médiatisation. Pour entrer dans ces dispositifs il faut pouvoir répondre à des cahiers des charges contraignants et exigeants. Le but est donc ici d'avoir une démarche élitiste visant à faire sortir du lot ceux qui seraient les plus méritant et les plus compétents de par leurs activités déjà en place et leur plan d'action.

Il est donc raisonnable de s'interroger sur la labellisation et ses effets sur des espaces aussi protéiformes que sont les tiers lieux. Le label ne risque-t-il pas d'invisibiliser d'autant plus ces espaces alternatifs notamment en finissant de tarir les subventions publiques ? Ne risque-t-on pas de multiplier

---

77 La Coopérative Tiers-Lieux a effectué, en 2016, une étude sur les tiers-lieux de Nouvelle Aquitaine, 38% d'entre eux avaient été créés cette même année (<https://coop.tierslieux.net/services/observatoire/veille-et-benchmark/>)

78 *Mission coworking. Travail, territoire, numérique. Faire ensemble pour mieux vivre ensemble*, fondation Travailler Autrement, 2018

79 On peut aussi voir la métropole ou l'éco quartier comme label ayant abâtardi une réalité complexe

80 *French Tech*, PTCE (Pôle Territorial de Coopération Economique), entreprise innovante, IDEX (Initiative D'Excellence), pôles de compétitivité, ...

des espaces répondants à un cahier des charges sans liens avec le territoire ? N'allons-nous pas fermer les portes à l'innovation sociale en formalisant les échanges et modes d'organisations ?

Pour exprimer cette multiplicité des espaces, Hugues Bazin, un chercheur indépendant en sciences sociales explore la figure du tiers-espace. Ce terme, ne valant pas labellisation (Bazin 2015), veut offrir une grille de lecture permettant de mieux comprendre ces tiers émergents. Ces espaces intermédiaires sont caractérisés par un accompagnement des mutations de la société en expérimentant de nouveaux modes de gouvernances notamment plus horizontales mais aussi à un autre rapport aux savoirs, ce contexte favorise donc la rencontre et l'échange pouvant faire émerger des envies et innovations. Ces espaces se développent aussi en l'absence d'interface entre une dimension institutionnelle et des usages et ce afin de répondre à ce vide en s'autoorganisant.

J'ai aussi eu l'occasion de nourrir ma réflexion par des échanges et rencontres réalisées au cours de mon stage notamment avec des membres du réseau des CREFAD et des personnes travaillant dans l'espace inter associatif clermontois de l'Estran. Ces discussions ont nourri des approches tant théoriques qu'une certaine prise avec le réel dû au quotidien professionnel tant dans des locaux inter-associatifs que dans des actions souvent menées de façon transversale.

Le CREFAD Auvergne est une association d'éducation populaire issue du mouvement Peuple et Culture, son objet est l'émancipation et la mise en capacité d'action des individus notamment via des accompagnements et des formations. Cet objet implique un certain regard des salariés sur l'organisation sociale et donc sur les lieux de décisions et d'échange dont ils sont partie prenante. Ce regard amène à avoir un questionnement sur les façons d'interagir, de décider et de mettre en œuvre des projets notamment en questionnant les finalités et les envies des individus partie prenante de l'organisation. Cela se traduit aussi par une volonté structurelle de faire à plusieurs et de créer du commun. Cette envie à petit à petit pris forme dans l'Estran, bureaux inter associatifs occupés, entre autres, par le CREFAD. Au fil des envies et de la vie des associations présentes la mutualisation de l'espace est devenue de plus en plus importante. Ce qui au départ était un espace de bureau avec des salles de formations partagées a développé des services mutualisés comme la gestion du courrier, de la copie, de certains équipements jusqu'à développer un poste d'accueil mutualisé. Aujourd'hui ces locaux accueillent 11 associations, notamment issues de l'éducation populaire, qui souhaitent partager du commun. Cela passe par la morphologie des lieux et de leurs usages. Un espace central de verrière est principalement consacré aux temps conviviaux de repas mais sa position centrale et son équipement en fait un lieu modelable dont l'usage peut facilement évoluer. Cette non-assignation permet de superposer des pratiques et donc favoriser les croisements et permet une meilleure appropriation de l'espace par tout un chacun. Sont aussi mutualisées des postes notamment avec un groupement d'employeur<sup>81</sup> pouvant être facilement sollicité et un accueil commun pris en charge collectivement, c'est à dire d'un poste à mi-temps dont les coûts sont mutualisés entre les différentes associations et le reste de l'accueil pris en charge par des membres des différentes associations. La gestion de l'intégralité du lieu est donc collective avec une volonté d'impliquer toutes les associations et ceux qui y travaillent aux décisions prises pour le lieu. Ces choix ont été fait d'une part pour des raisons politiques d'envies de commun et de solidarité mais aussi par des contraintes budgétaires<sup>82</sup>.

Aujourd'hui, ces locaux sont trop petits pour accueillir toutes les fonctions que souhaitent développer les associations membres de l'Estran. Des questions se posent aussi sur les conditions d'accueil, de travail et les questions écologiques. Pour répondre à cette double problématique, il a été décidé de réaliser des travaux d'agrandissements et de rénovation du lieu. Ce temps est donc l'occasion de réfléchir sur le lieu et son organisation matérielle mais aussi sur le projet porté et les organisations immatérielles.

---

81 MAGE : Mutualisation Associative en Groupement d'Employeurs

82 C'est le cas de l'emploi d'accueil qui ne couvre pas la totalité des heures d'ouverture ce qui implique un partage du temps restant par des permanences réalisées par les associations

L'envie de solidarité et d'échanges des mouvements d'éducation populaire est souvent traduit par un travail en réseau avec des structures portant les mêmes envies et les mêmes principes et valeurs, voir la même histoire. C'est en ce sens qu'a été créé le réseau des CREFAD. Ce réseau est non hiérarchique et s'organise sous forme de commissions thématiques propices à l'échange sur les pratiques mais aussi à la mise en œuvre de projet communs. Ce fut notamment le cas de la commission habitat qui a décidé de travailler sur les lieux d'implantation des CREFAD –souvent des locaux inter associatifs–. Ce travail a débouché l'année dernière sur une rencontre des tiers lieux associatifs sans but lucratifs<sup>83</sup>. Cela nourrit des réflexions menées au sein des structures et destinées à être repartagées lors de commission. La problématique tiers lieux est d'autant plus importante pour les associations du réseau que plusieurs sont confrontées à des évolutions dans leurs locaux, ces agrandissements et déménagements obligent, ou permettent, de repenser le projet local et ses financements. Est aussi repensé le projet plus global de la portée qu'ont ces lieux insérés dans le réseau et l'opportunité de pouvoir mobiliser certains fonds demandant de mutualiser les forces pour avoir un impact plus important auprès des financeurs.

Le travail réalisé ici s'inscrit dans la continuité de ces multiples réflexions nationales et locales sur les tiers lieux. Mais il s'inscrit aussi dans mon parcours étudiant. J'ai décidé de m'intéresser à ce qui fait commun, aux façons de construire des propositions alternatives à un système marchand et de consommation, de réaliser des décisions de façon collective et mutualiser le travail et partager les savoir-faire. Ces intérêts vont aussi de pair avec mes engagements et valeurs en faveur d'un partage et de gouvernance partagée et horizontale ainsi qu'une d'une envie de questionner les cadres de pensée et d'organisation. Cet objet d'étude et ma façon de l'aborder font sens pour moi. C'est dans cette optique que je souhaite comprendre la multiplicité de ces espaces et les différentes façons de faire. Ce travail s'inscrit avant tout dans une perspective d'analyse critique par le biais d'une méthode scientifique permettant l'analyse de la multiplicité des tenants et aboutissants de cet objet.

#### *Ébauche d'une typologie de tiers lieux*

J'ai tout d'abord compilé des ressources bibliographiques sur le sujet dans une acception très vaste permettant de comprendre l'étendue de l'utilisation du terme tiers lieux, d'en dégager des points communs, points de ressource et de désaccord. De cette lecture quatre idéaux-types semblent émerger. Aucune description n'est une réalité car les points de vue des auteurs sont toujours partiels et orientés en fonction de leur approche et terrain. Il faut donc voir ces quatre descriptions comme différents ingrédients qui se mêlent, s'hybrident, ce qui donne une réalité bigarrée et difficilement réinscriptible. Ces quatre points ne sont donc ni objectifs, ni absolus, ni exhaustifs.

- Une approche de type coworking favorisant les innovations basées sur des incubateurs. Ce type de lieux est fortement soutenu par des dispositifs publics tels que les *French Tech* ou les programmes métropolitains. Ces espaces dans des logiques de communication et de marketing sont souvent labellisés tant par des dispositifs publics que par une forme d'auto-labellisation par les occupants et les créateurs du lieu. Ils visent à la production de résultats tels qu'une rentabilité et un nombre élevé de projets réalisés à l'issue d'un accompagnement. On peut aussi y intégrer certaines formes d'urbanisme temporaire et de friches culturelles réutilisant les codes de milieux alternatifs, comme les squats, tout en s'inscrivant dans une perspective entrepreneuriale<sup>84</sup>. Ces formes visent à se répandre et développer un modèle économique puissant (Correia 2018). Cette approche peut aussi être lue comme le désir de marchandiser la connaissance, facteur incontournable dans la production contemporaine, rendue accessible par

83 Rencontres de Lodève « Tiers-lieux sans but lucratif : des espaces de transformation économique et sociale ? », 11 au 13 juillet 2018, rencontres transcrites dans *Transrural initiatives*, n° 470, sept-oct 2018

84 Par exemple la SARL Sinny et Ooko investit de nombreuses friches et noue des partenariats avec la SCNF ou d'Etat pour occuper des lieux en répondant à un cahier des charges comprenant la sécurité

le numérique et le libre en créant une activité visant à dégager des bénéfices économiques sur un marché concurrentiel (Crosnier 2015).

- L'approche par les outils numériques et la culture du libre a été moteur de transformation de l'organisation du travail, dans les premiers temps ces acteurs ont développé des *hackerspace*<sup>85</sup>. Les acteurs sont, pour partie, des *makers* (Suire 2016) qui remettent en cause les systèmes de production via la création d'outils permettant de faire soi-même<sup>86</sup>. À cela s'ajoute une dimension politique lors de réflexions sur la façon de faire ensemble ce qui a débouché sur des règles encadrant les lieux (Antonioli, Bureau, et Rouxel 2015). Cette organisation a été formalisée sous la forme d'une charte des *Fab Lab*<sup>87</sup> portée par l'informaticien Neil Gershenfeld du MIT. C'est donc un espace de production visant à favoriser l'émergence d'entrepreneurs, qui, s'ils veulent se développer doivent sortir de la structure, mais c'est aussi un lieu de partage et de socialisation ouvert au public et à l'apprentissage (Burret 2018). La rencontre est soulignée comme vecteur important notamment dans un optique de conception collective devant déboucher sur de l'innovation. Cette dimension est aujourd'hui de plus en plus valorisée par de nombreuses organisations qui cherchent à encadrer ces lieux via des programmes et labels. Cela peut induire un écart entre la culture du libre porteur d'une résistance aux cadres (Berrebi-Hoffmann, Bureau, et Lallement 2017) et l'encadrement par des labels et des politiques publiques.
- Des lieux peuvent être considérés comme alternatifs de par une volonté de mettre en œuvre des alternatives notamment écologiques. De nombreux espaces ciblent aujourd'hui leur offre sur le développement durable, on trouve aujourd'hui de nombreux espaces de coworking spécialisés dans le développement durable. Dans de nombreux territoires se créent des lieux alternatifs qui ont pour objet de transformer à leur niveau des pratiques économiques et sociales (Alternatiba 2017). Un travail est souvent effectué sur l'économie circulaire et les circuits courts, sur le coût des biens<sup>88</sup>. La dimension écologique peut aussi se traduire par un travail de la terre notamment avec la présence récurrente de potagers en permaculture. Ces lieux ont pour buts de s'inscrire dans le territoire et créant des initiatives locales mais aussi en s'ouvrant au plus grand nombre possible.
- On trouve aussi des espaces inter-associatifs, ces locaux sont nombreux et recouvrent une variété de réalités. Ce sont des lieux où des associations sont hébergées et peuvent avoir des bureaux, salles de réunion ou d'activité, stockage, etc. Dans ces espaces peuvent aussi être accueillies d'autres formes d'organisation du travail tel que des entrepreneurs en micro-entreprises, en coopérative d'activités et d'emplois. Ces lieux existent souvent par un ancrage temporel long et un portage par certaines associations stables et repérées dans le territoire. Ce regroupement peut exister de par une histoire et une culture commune qui induisent une certaine proximité entre certaines associations mais aussi par une envie de construire du commun et proposer de façon de faire autrement, c'est en ce sens que ces associations sont souvent considérées comme militantes<sup>89</sup>. Cela permet de faire naître de la solidarité entre les structures,

---

85 Les *hackerspaces* se sont développés avec l'informatique et notamment internet, à l'origine ce sont des espaces regroupant des militant de l'internet libre qui cherchent à contourner les protections et formes de propriétés afin de détourner les usages et rendre accessible certains outils ou informations

86 Ce peut être des outils matériels comme des imprimantes 3D, des découpeuses laser mais aussi des productions intellectuelles comme des plans, des logiciels, des écrits. Certains auteurs vont au-delà du *do it yourself* pour parler de cette mutualisation des outils et évoquent le *do it with others (DIWO)*

87 <http://www.labfab.fr/charte-fablab/>

88 Entretien avec le tiers lieu CÉLA de Bergerac qui pratique le prix libre sur le coworking, les prestations et les consommations

89 Entretien avec la Maison des Peuples et de Paix à Angoulême

solidarité cimentée par des prises de décisions souvent collégiales afin d'impliquer au maximum. La solidarité peut aussi s'exprimer par la mutualisation de certaines fonctions comme de l'accueil ou de la communication. Mais ce fonctionnement permet aussi de réduire les coûts et charges dus à la précarité du modèle non lucratif souvent adopté par ces structures. La charte du réseau des cafés associatifs (Réseau des Cafés Culturels Associatifs s. d.) montre cette envie d'engagement, de solidarité et d'échanges valeurs importantes de ces espaces associatifs.

### *Méthodologie des entretiens*

Dans un second temps j'ai réalisé des entretiens téléphoniques auprès de différents lieux. Ces sites ont été choisis en fonction de critères subjectifs à partir notamment d'annuaires de tiers lieux<sup>90</sup> et de recherches par mots clés sur internet mais aussi par du bouche à oreille au sein du réseau des CREFAD. La sélection a ensuite reposé sur un choix de lieux aux activités variées qui ne soient pas uniquement axés sur le travail ou sur l'accueil de publics. La volonté était d'entrer en contact avec des lieux ayant des activités variées tant par dans leur finalité que dans les processus de mise en œuvre, culture, emploi, formation, café, friperie, ...

Une fois une dizaine de lieux repérés, l'objectif a été de comprendre, via un entretien téléphonique semi directif, la façon dont fonctionnent ces espaces tant dans les activités et actions proposés que dans l'organisation des lieux. Le propos fut donc de questionner ce que propose un tiers lieu et les façons de créer et faire vivre un espace convivial. Dans un second temps, l'entretien portait sur le terme de tiers lieu, c'est-à-dire comprendre ce qui est véhiculé en termes de représentations et d'envies. Cette part inclut aussi un questionnement sur les types de réseaux de tiers lieux, d'interconnaissance, de ressource, d'entre aide, ... et leur intérêt.

Sur les nombreuses structures contactées seules six ont pu répondre à mes sollicitations, l'analyse réalisée se base donc sur ce corpus qui n'est pas représentatif de tous les tiers lieux sur un territoire spécifique ou dans un domaine. Un échantillon n'étant représentatif que de lui-même, le carottage effectué représente des structures variées mais majoritairement identifiées comme tiers lieux.

Cette analyse se base donc sur six entretiens réalisés au cours du mois d'avril. Ces entretiens ont presque tous été réalisés avec des membres fondateurs de ces lieux ce qui a permis d'inscrire la réflexion sur le tiers lieu dans des temporalités de création plus long. Les lieux initialement ciblés étaient principalement situés en milieu rural ou dans des villes petites et moyennes. Les entretiens réalisés eux sont principalement concentrés dans des villes moyennes (Angoulême, Poitiers, Bergerac, Guéret) mais aussi en périphérie de villes plus importantes (Toulouse pour Belberaud et Annecy pour Meythet). Ces structures ont plus ou moins d'ancienneté et d'assise territoriale mais aussi un rapport varié au terme de tiers lieu.

Ces entretiens ont été menés à l'aide d'une grille semi directive pour des entretiens d'environ une demi-heure transcrits de façon totale.

### *Analyse des entretiens*

Le travail sur ces transcriptions m'a permis de faire émerger six axes faisant ressortir de la proximité et de la différenciation entre les propos entendus. Ces axes permettent de comprendre et analyser le régime de valeur et le fonctionnement de ces tiers lieux et notamment l'inscription de ces lieux dans le territoire. Ces axes sont :

- Le rapport au politique dans son acception large qui inclus la place des institutions dans le projet mais aussi le rapport aux habitants -ou citoyens- et aux associations

---

90 (Alternatiba 2017)Cartographie et annuaire de la coopérative tiers-lieux, <https://coop.tierslieux.net/le-reseau/carte/>

- Le rôle et la considération du local notamment l'implication des structures et individus du territoire dans la construction du projet de son quotidien mais aussi les représentations portées sur les lieux d'implantation et la façon dont ils sont ancrés
- La finalité du lieu et les moyens et outils mis en œuvre, en découle une analyse de la structure et des modalités d'action
- La façon dont les lieux considèrent la convivialité et son rapport à l'ouverture du lieu
- Le rapport à l'échange notamment les questions de mixités et de mode d'accueil mais aussi la place et la considération de la rencontre
- L'analyse de points organisationnels et liés aux valeurs tels que le rapport au réseau, à la lucrativité et au coworking

### *Liens aux territoires et à l'objet politique*

Comme mentionné précédemment, la typologie évoquée n'est pas toujours applicable pour les lieux dans leur globalité il est en revanche possible de retrouver des tendances communes.

C'est par exemple le cas pour les lieux pouvant être qualifiés comme alternatifs. Leur portage est souvent réalisé par un groupe très réduit d'individu souhaitant agir en faveur du climat ou d'une société plus juste. Leur rapport à la politique locale est complexe car ils considèrent l'action politique institutionnelle comme sans issue et cela induit souvent une méconnaissance réciproque donc un soutien réduit de la part des collectivités à ces structures. La figure mise en avant est celle du citoyen acteur<sup>91</sup>, la vocation de ces lieux est souvent d'inciter au faire et à l'agir de ces personnes en accueillant notamment des coworkers orientés développement durable ou des projets pilotés par des citoyens tels que des ressourceries. L'action est alors portée à un niveau très local, il y a un souci de travail sur le quartier et la rue<sup>92</sup>. Cette attention se retrouve aussi dans d'autre typologie mais qui sont souvent lié à un ancrage local fort avec un lien à la collectivité.

D'autre structures, souvent plus importante par leur assise territoriale et leur capacité économique, se pensent comme lieux de rencontres des acteurs locaux<sup>93</sup>. Cela va souvent de pair avec un appui économique et politique plus important<sup>94</sup>, cet appui peut se décliner à différentes échelles territoriales mais plus particulièrement le bloc local. De plus, cette connaissance des institutions se couple avec des individus porteurs souvent issus du monde associatif tant dans des pratiques bénévoles que dans du salariat. Cela peut induire une position charnière facilitant le dialogue entre le monde associatif, les citoyens et l'univers plus institutionnel des élus, collectivités et entreprises<sup>95</sup>. C'est à dire connecter la vie du territoire à l'action et au regard politique. Cette interface peut être informelle par le biais de rencontres mais cela peut aussi se mettre en œuvre dans le cadre d'une SCIC qui implique la formation de collègues diversifiés<sup>96</sup>. Cette forme coopérative doit pouvoir permettre de créer des lieux d'échanges institutionnels concernant la gestion du lieu mais qui peuvent, de façon informelle, porter sur des

91 La K7 « *c'est un lieu qui porté par des citoyens et qui par conséquence se détache un peu, ou en tout cas est à la marge de tout ce qui est porté par des collectivités* », CELA « *on a eu beaucoup de mal avec le local, la mairie et la communauté d'agglomération, ils ont vraiment pas du tout compris le projet* », « *dans les tiers lieux on fait de la politique mais pas de la politique politicienne* »

92 Entretien la K7 « *redynamiser la rue* », La quincaillerie « *on devrait s'intéresser à son quartier enfin à sa rue, à son quartier, à sa ville, à son territoire* »

93 100eme singe « *on inclus la communauté de commune, les communes environnantes, le département, la région au niveau collectivité et puis après il y a les entreprises, on travaille avec de grosses entreprises aussi, y a les écoles, y a les citoyens, y a les professionnels* »

94 Quincaillerie « *c'est aussi un fort soutien politique, nous, on n'a jamais eu de bâtons dans les roues de la part des politiques* »

95 Quincaillerie « *on est une espèce de maillon d'une chaîne qui manque des fois entre l'associatif et plutôt l'institutionnel* »

96 100eme singe « *on a huit catégories dans la coopérative donc de fait c'est ouvert à tout le monde.* »

problématiques plus larges. Ces différents cadres doivent permettre d'avoir une vision transversale et donc de pouvoir proposer un espace au service de tous où les visions peuvent s'hybrider afin de construire des propositions nouvelles. Cette position peut permettre une reconnaissance institutionnelle afin d'avoir un poids de proposition dans les institutions et d'être associé à des dynamiques tels que les PAT (Projet Alimentaire Territoire).

### *Quelles finalités pour les tiers lieux étudiés*

Pour comprendre l'impact et l'action de ce type de lieux sur le territoire il faut questionner les finalités c'est à dire comprendre la visée à long terme et les envies de fonctionnement. Généralement, l'intérêt premier réside souvent dans le rapport au public mais les postures sur le lien avec eux et l'importance du lieu varie.

Il y a majoritairement une volonté d'avoir un accueil inconditionnel du public<sup>97</sup>. Cette ouverture se fait tant par l'envie de proposer des biens et services accessibles à tous que de permettre à tout un chacun de s'investir dans la vie du lieu. L'ouverture de la gouvernance peut se formaliser avec une volonté de représenter toutes les parties prenantes via des collèges de bénévoles, de coworkers, de salariés et de représentant des collectivités élus et techniciens. Ces dispositifs doivent permettre de s'investir au sein d'instances de décisions avec un engagement plus ou moins grand et plus ou moins contraint.

Dans un même sens, certains de ces lieux proposent aux publics de créer leurs activités selon leurs envies tout en conservant l'idée qu'elles se développent dans un contexte collectif et doivent donc être perméables aux changements et évolutions. Peuvent être proposés des activités d'initiation au numérique, aux machines d'ateliers, mais dont le contenu peut varier voir peut-être déterminé par les personnes inscrites. Ces possibilités d'appropriations de contenu permettent aux individus de se sentir plus à l'aise et donc d'investir physiquement les espaces.

### *Favoriser la rencontre et l'investissement par une bonne accessibilité et de la convivialité*

Cet investissement peut aussi se faire par la configuration des lieux et les actions et activités proposées. La volonté est souvent d'avoir un lieu accessible, c'est à dire plutôt proche d'un centre<sup>98</sup>.

La question de l'accessibilité culturelle est aussi importante. Cette barrière est plus difficile à lever. Plusieurs structures proposent de s'affranchir de la notion de prix et de coûts par la pratique de la gratuité ou du prix libre<sup>99</sup>. Cela peut aller du café, nous y reviendrons, à la totalité des services et actions proposées à prix libre. Selon ces structures, cette mesure doit permettre de cultiver des rapports mettant sur un même pied d'égalité les différentes personnes fréquentant le lieu. Ce positionnement doit pouvoir permettre de favoriser échanges et temps conviviaux.

L'organisation des lieux crée aussi de la convivialité, notamment l'espace café. En ce sens, une démarche consiste à ne pas forcément délimiter les espaces et ni les nommer. C'est à dire laisser une forme de vide. Ce vide doit permettre aux individus de se positionner comme ils le souhaitent dans l'espace et donc de pouvoir faire évoluer les usages. Cela favorise la rencontre entre différents publics par les possibilités de passer d'un lieu à un autre sans trop de difficultés.

Les lieux plus fortement dédiés aux activités de travail envisagent un accueil du public plus réduit, sur des temporalités d'évènements, contrairement à une possibilité d'investir le lieu à tout moment. Pour autant la dimension de rencontre ne disparaît pas, elle se crée entre différents partenaires et différents projets. La vision peut être ici d'organiser des temps de rencontres afin que les personnes échangent et

97 La K7 « on voit les différents publics qui viennent de part et d'autre », Quincaillerie « l'accueil commun soit un accueil inconditionnel, que vous soyez startupper, migrant, SDF, bourgeois ou pauvre vous avez le même café et le même bonjour », CELA « on est dans une démarche sociale de rendre accessible les services, les usages »,

98 CELA « on a un projet qui a plutôt vocation à être en centre-ville », MPP « on est en plein centre-ville », Quincaillerie « dimension de redynamisation d'un centre-ville »

99 CELA « on propose l'entière de nos tarifs en tarifs libres », Quincaillerie « il n'y a pas de tarif à l'entrée »

puissent développer de actions communes ou du moins créer des passerelles entre différents partenaires.

Cette cafétéria, ou du moins l'espace café, semble être un espace très important pour les structures accueillant des publics<sup>100</sup>. Cet espace est intrinsèquement un lieu de rencontre. Comme nous l'avons évoqué, ces espaces sont très ouverts et intégrateurs, cela peut potentiellement attirer des personnes marginalisées<sup>101</sup>. Ces espaces de rencontres sont donc au cœur de ces tiers lieux car ce sont ces espaces qui permettent de créer du commun et d'hybrider les pratiques. Cela peut permettre l'émergence d'idées grâce à la rencontre les différentes personnes véhiculant idées et projets. En cela, ces rencontres se font de façon informelle et spontanée partant de l'idée que la convivialité crée la rencontre<sup>102</sup>.

### *Décloisonner et mutualiser pour créer du commun*

Pour d'autre la vie du lieu et son animation occupe une place centrale. Cette position implique une attention plus importante sur le travail des valeurs du lieu et de son organisation. C'est dans ce contexte qu'est affirmé une volonté d'avoir une action transversale consistant à ne pas s'enfermer dans des silos<sup>103</sup>. Il y a donc une volonté de s'affranchir des cadres pour se donner une liberté d'action et des capacités à hybrider les pratiques<sup>104</sup>. Un outil utilisé est celui de la mutualisation. Cette mutualisation n'est pas pensée dans une finalité économique visant à réduire les coûts grâce au partage d'outils ou de lieux, l'idée est de créer du commun<sup>105</sup>. Cette idée de commun est analysée par P. Nicolas-le Strat dans *Le travail du commun*, 2016, il définit le commun comme un « fort désir politique de reprendre en main les questions qui nous intéressent collectivement ». Cette notion contient de façon intrinsèque l'émancipation et l'autonomie en laissant faire les personnes concernées. La mutualisation va donc de pair avec une certaine hybridation des pratiques car la gestion collective implique de l'échange sur les usages.

Cette volonté de commun, au sens politique, semble importante aux yeux de tous les lieux et peut être lisible dans leurs actes. Cette envie se concrétise particulièrement dans les rapports humains est la place de la rencontre. En effet, la rencontre se construit autour du faire et de l'agir par des personnes et par la gestion par eux des espaces.<sup>106</sup> Ces visions et ces dispositifs doivent permettre la rencontre de public n'étant normalement pas amenés à se croiser.

---

100 CELA « *les gens se sentent bien, ils viennent se poser là, boire un café, tu peux à la fois travailler, tu peux chiner, tu peux te mettre dehors au jardin.* », MPP « *on organise de nombreuses rencontres dans la cafétéria* », Quincaillerie « *venir boire un café [...] et croiser des gens ça fait toujours du bien* »

101 Quincaillerie « *y en a qui viennent parce qu'ils sont un peu perdus et que venir boire un café et croiser des gens ça fait toujours du bien* » « *on a aussi tout un public qui est un peu plus en marge, alternatif aussi qui se retrouve plutôt bien dans les valeurs du lieu* »

102 K7 « *on ne crée pas toujours volontairement des temps de rencontre, ils se créent d'eux même [...] ce qui est intéressant c'est que naturellement il y a quand même des choses qui se font sans qu'il y ait forcément une impulsion d'un tiers* »

103 100eme singe « *le principe du tiers lieu c'est justement de casser ces codes et ces silos* »

104 Quincaillerie « *on est vraiment un melting pot d'activités, d'initiatives* », CELA « *un espace qui s'appelle hybride où on incluait dedans forcément un coworking pour le travail partagé mais on a aussi une ressourcerie ...* », K7 « *créer un lieu de vie où on pouvait mélanger les pratiques* »

105 Quincaillerie « *les assos avaient des besoins aussi, des besoins de mutualisation d'outils, des besoins de mettre un peu en cohérence leur communication et faire des choses partagées* », 100eme singe « *la mutualisation pour moi elle a un lien avec les communs, avec le bien commun, [...] il faut que ce soit ouvert au plus grand nombre en fait* », « *quand on réfléchit à la mutualisation ce n'est pas pour amortir les coûts, ce n'est pas une vision spéculative* »

106 100em singe « *on essaye de faire croiser les personnes* », Quincaillerie « *c'est l'essence du projet que de provoquer des rencontres qui ne se seraient jamais faites ailleurs* »

### *Rencontrer et s'entraider*

Ces lieux et leur l'organisation ont pour vocation de faire se rencontrer différents types de publics<sup>107</sup>. Tout d'abord des échanges peuvent avoir lieu entre les différents coworkers qui ont souvent une implication variable<sup>108</sup>. C'est en cela que ces lieux peuvent se distinguer d'espaces urbains plus tournés vers le coworking qui, pour se distinguer, se spécialisent dans un domaine d'activité, par exemple les activités du développement durable. Cela a pour conséquence de réduire les possibilités de faire des rencontres auprès d'individus ayant une pratique professionnelle différente.

Sur les lieux étudiés l'envie est de faire rencontrer des personnes n'ayant pas vocation à se rencontrer dans un contexte habituel<sup>109</sup>. C'est à dire que se croisent des militants associatifs, des bénévoles du lieux et des entrepreneurs afin de les faire échanger sur les pratiques et les projets voir les impliquer dans ceux-ci<sup>110</sup>. La rencontre peut aussi se concrétiser par des dynamiques d'entre aide entre bénévoles afin de partager des connaissances telles que l'informatique pour d'aider les plus en difficultés<sup>111</sup>.

Ce type de rencontre peut aussi permettre des processus de test, de mettre en œuvre à petite échelle avec moins de risques des projets et des actions. Ce peut être, par exemple, le test d'un nouveau service ou de tester directement avec des personnes âgées fréquentant le lieu un dispositif d'accessibilité afin de voir s'il répond aux besoins et identifier les potentiels bugs et problèmes<sup>112</sup>.

Tout cela peut se mettre en œuvre de façon spontanée notamment grâce à des espaces d'échanges comme peuvent l'être certaines activités et certains espaces physiques. Mais ce peut aussi être des temps et des échanges organisés<sup>113</sup>. Plus généralement, cette envie de rencontre se traduit souvent par le croisement d'activités en les faisant au même moment ou en croisant les typologies d'atelier dans la vie du lieu.<sup>114</sup>

### *Place et rôles des réseaux*

Les structures portent toutes un intérêt aux réseaux de personnes et de lieux. Ces réseaux sont avant tout perçus comme des façons de lier des structures ayant des intérêts, des actions et des envies plus ou moins similaires.

Le premier intérêt relevé est que ce réseau met en avant un maillage territorial et donc la possibilité de rencontrer et échanger avec des lieux proches<sup>115</sup>. Dans l'idée, ces réseaux devraient pouvoir être mobilisés lors de la création d'un lieu avec du partage d'expérience et du soutien dans les démarches à

---

107 K7 « rencontrer le plus de personnes possibles voilà qui soient d'horizons différents », CELA « on a vraiment tous type d'individus »

108 100eme singe « un fablab qui associe différentes typologies d'atelier, d'activités qui permet à d'autres typologies de personnes de se croiser »

109 CELA « faire rencontrer des gens qui à priori ne se seraient pas rencontrés autrement »

110 CELA « impliquer les gens dans les démarches, les décisions, de créer une dynamique parce que les tiers lieux [...] si il y a pas de collectif dedans c'est plus compliqué » « les bureaux de coworking en espace ouvert, en général c'est des gens qui bossent mais c'est possible qu'il y ai des gens qui soient présent là et qui ne soient pas des coworkers, ils se mélangent », MPP « les événements comme le festifastoché permet à tout le monde de discuter », Quincaillerie « c'est l'hybridation de tout ça qui fait la rencontre des idées des projets »

111 K7 « on est plus sur des thématiques qui sont plus l'échange, la rencontre, l'échange de savoir-faire », CELA « on a des coworker, on a des gens qui ont des besoins en numérique, on a des gens qui les accompagnent, la plupart c'est des bénévoles qui galèrent donc c'est d'autre bénévoles qui vont les aider »

112 Quincaillerie « un startupper qui voudrai développer une application, il peut la faire tester directement à des seniors en ateliers »

113 100eme singe « il y a une notion d'animation, de coordiation où on essaye de faire croiser les personnes, où il y a différents partenaires qui sont inclus et où on peut s'adapter aux besoins du territoire »

114 100eme singe « associe différentes typologies d'atelier, d'activés qui permet à d'autres typologies de personnes de se croiser »

115 Quincaillerie « on est plus fort si on est plusieurs et puis avec un vrai maillage territorial »

effectuer.<sup>116</sup> Par exemple en région Nouvelle Aquitaine ce fonctionnement est mis en place par la coopérative des tiers lieux qui redirige les créateurs de lieux vers des structures présentes dans un territoire proche.

Ce réseau peut aussi être mobilisé lors de difficultés, dans ce cas, cela peut être beaucoup plus informel. En effet, ce soutien se matérialise par un partage de connaissance et donc comprendre si d'autres structures ont eu les mêmes difficultés et comment ils les ont surmontés<sup>117</sup>. Cette relation est vue dans une forme de réciprocité propre à la culture du libre<sup>118</sup> qui consiste à un partage d'expériences contextualisée afin de créer une base de documentation libre, ce rôle est actuellement tenu par le wiki Movilab qui tente de fédérer et de mettre en valeurs les expérimentations menés par les tiers lieux.

Est aussi exprimé de façon récurrente un besoin de partage de ces connaissances de façon plus importante et massive. Cela est d'autant plus renforcé par le fait que les plus petites structures ont un accès beaucoup plus réduit à ces réseaux par manque de temps dû à l'absence ou au nombre très réduit de salariés. Les plus gros lieux ont, eux, une certaine lisibilité des tiers lieux et des réseaux au niveau national<sup>119</sup>. En effet, les réseaux s'organisent régulièrement autour de rencontres dans toute la France<sup>120</sup>, pour investir ces réseaux il faut souvent, lors de ces temps, tisser des liens interpersonnels et les entretenir, ce qui n'est pas forcément à la portée de tous ces lieux.

Tous s'accordent aussi à dire que ce fonctionnement en réseau doit permettre de publiciser un lieu, de le rendre visible et de le faire exister la reconnaissance d'autrui<sup>121</sup>. Ces réseaux sont, dans les représentations, très importants pour le rayonnement de ces lieux car développer un tissu d'interconnaissance permet d'obtenir des financements mais aussi d'avoir accès à d'autres informations et de découvrir d'autres expériences.

Ces réseaux peuvent aussi se décliner à une échelle plus locale notamment départementale, ceux-ci peuvent d'une part remplir les fonctions de partage et de solidarité décrites précédemment mais aussi éviter une concurrence entre les tiers lieux. En effet dans le cadre de politiques visant à un important développement de tiers lieux<sup>122</sup> certains tiers lieux peuvent cibler le même type de public sur des territoires proches. Le réseau peut donc, ici, servir à fixer des règles communes tels que des prix, un partage de fonctions et actions. Cela peut aussi résider dans la possibilité de mutualiser certaines

---

116 K7 « on a l'avantage d'être accompagné par des structures associatives qui sont venues très souvent nous donner un coup de main », CELA « on a accompagné un tiers lieu qui se crée à Sarlat »

117 100eme singe « j'attends d'un réseau des partages d'expérimentation, de processus, de mises en lien », K7 « voir comment les choses se développent ailleurs même si on ne prendra pas forcément exemple, en tout cas c'est bien de savoir comment ça fonctionne ailleurs puis avoir des retours des expériences » « un peu de recul par rapport aux activités des autres »

118 Sous le terme *libre* est entendu le fonctionnement du type des logiciels libres et open source permettant d'avoir accès au code source faisant fonctionner le logiciel et d'offrir la possibilité de le modifier en créant une nouvelle version, nous pouvons citer les fameux systèmes d'exploitation Linux, le logiciel de bureautique libre office, le gestionnaire de serveur Apache mais aussi Firefox, Framasoft, VLC ou QGIS et bien d'autre encore. Ces logiciels ont souvent pour objectif de rendre plus accessible certains outils et de redonner du pouvoir aux individus. Cette culture imprègne les *hackerspaces* évoqués plus haut qui par leur pratique militante du libre l'ont transposée sur la société avec des propositions tels que la démocratie fluide mais aussi sur une volonté de relation plus égales et d'offrir le même accès aux connaissances pour tous.

119 100eme singe « on était parrain de la biennale du design et c'est pour ça qu'on a fait pas mal de liens avec la Quincaillerie » « y a pas moult réseaux mais y en a quand même », Quincaillerie « j'ai tout de suite été à la biennale du design » « j'ai été aussi à la rencontre de la coopérative des tiers lieux [...] qui était vraiment un maillage territorial d'espaces de travail partagés »

120 Notamment les Ramadams de la coopérative des tiers lieux ou la biennale du design de Saint Étienne qui attirent de nombreux gestionnaires de tiers lieux en reviennent de façon régulière au cours de entretiens.

121 K7 « donner un peu de visibilité aux uns et aux autres »

122 Par exemple la région Nouvelle Aquitaine vise à créer 20 à 25 tiers lieux par ans entre 2019 et 2021 tiers lieux devant être situés à plus de 20 minutes de voiture l'un de l'autre.

actions telles que la médiation numérique itinérante en projet dans la Creuse<sup>123</sup>. Ici encore des politiques se créent pour développer les réseaux mais il n'existe pas de formule miracle qui fonctionne dans tous les territoires. Il faut alors veiller à ce que les projets se construisent avec les territoires et non pas hors sols ce qui risque d'arriver dans un contexte de politiques de création intensive de lieux et réseaux.

Le réseau peut aussi être vu comme un outil enfermant. En effet, le travail réalisé autour du mot tiers lieu a fait émerger un socle commun présenté ici mais aussi de nombreuses divergences dans les modes d'applications mais aussi des crispations autour du terme en lui-même. Construire un réseau des tiers lieux implique un certain bornage de la notion alors que l'objectif était justement de casser les silos<sup>124</sup>. Un entretien a abordé la question du réseau à partir des conflits, notamment entre associations, en soutenant que les points de vue étaient trop éloignés et que trop nombreux étaient ceux qui rejetaient le terme<sup>125</sup>. Pourtant il semble émerger qu'il serait envisageable de penser une dénomination plus vaste autour de termes tels que le commun et la rencontre qui sont au cœur des pratiques<sup>126</sup>.

### *Méfiances et vigilances sur les dérives des tiers lieux*

Les plus grosses structures ont une connaissance plus approfondie de ce milieu ce qui leur permet d'émettre des avis sur les tendances de création de tiers lieux. Ils observent notamment la création de tiers lieux centrés sur le numérique ou le coworking et ayant une dimension sociale et de rencontre réduite à la part congrue. Ils ont notamment porté l'attention au risque que ces structures prennent une place importante dans les réseaux régionaux et deviennent les modèles du tiers lieu<sup>127</sup>. Tous deux ont souligné l'importance des valeurs et notamment du commun dans les tiers lieux. Ne pas développer ou utiliser ces valeurs comme prétexte réduit l'intérêt du dispositif car sont délaissés la rencontre d'acteurs variés et le décloisonnement des silos. Tous s'accordent pour dire qu'une uniformisation des tiers lieux n'est pas souhaitable et que les tiers lieux prétexte n'ont qu'un intérêt limité. Cet avertissement est d'autant plus intéressant dans ce contexte d'intensification de création des tiers lieux, politique se basant sur des critères qui risquent de tomber soit dans le tiers lieu répliquable soit dans le tiers lieu ayant une capacité de rencontre très limitée à un coworking<sup>128</sup>.

### *Construire sur la base du local*

Comme nous l'avons évoqué, le lien au territoire semble être très important pour créer un tiers lieu et notamment l'appui sur des groupes locaux, d'être à leur écoute et les aider à porter leurs envies et leurs dynamiques<sup>129</sup>. Ce rapport semble être plus simple dans des territoires situés en dehors des métropoles car la concurrence est souvent peu présente et les attentes importantes. À contrario, dans les grands

123 Quincaillerie « on a créé ce réseau parce qu'on commençait à entendre parler de concurrence entre chaque comcom qui avait des tiers lieux nous on va faire des loyers moins chers que toi, on attirera plus de population, on aura plus de coworkers et nous on a voulu faire table rase de tout ça rapidement »

124 100eme singe « un réseau des tiers lieux c'est hyper complexe à faire parce que du coup t'es forcément obligé d'enfermer sur des critères et des cases »

125 100eme singe « tout le monde se tire un peu dans les pattes entre ceux qui sont très numériques, ceux qui sont lucratifs, ceux qui sont très sociaux ... »

126 100eme singe « peut-être il y a ce projet commun de tous ces espaces multiformes qui ne pourrons pas être catégorisés, qu'est ce qui fait projet commun ; ce n'est pas forcément de l'appellation parce que ça va crispier »

127 100eme singe « faire un réseau qu'avec des espaces de coworking je trouve ça dommage » « un coworking en tant que tel c'est pas un tiers lieu, il peut y avoir un espace de coworking dans un tiers lieu, un espace de coworking qui fait juste de la mise à disposition d'espaces de bureau pour moi n'est pas un tiers lieu mais un espace de coworking », Quincaillerie « un pépinière ou un espace de coworking comme j'ai pu voir à Paris y a rien qui fait tiers dedans » « il y a pleins de tiers lieux qui sont des SARL, ils appellent ça tiers lieu mais bon justement on rejoint ces espaces de coworking » « un espace de coworking n'est pas un tiers lieu ou alors c'est le tiers lieu d'une certaine communauté bien restreinte »

128 Quincaillerie « on tiens pas du tout à une certaine forme de labellisation » « moi je crois pas au tiers lieu répliquable »

pôles urbains, l'offre est très vaste tout comme la demande ce qui implique que ces lieux estiment devoir se spécialiser dans un domaine et donc recréer des silos ce qui réduit les possibilités de rencontres et d'échanges variés et neufs<sup>130</sup>.

### *Réflexions sur l'outil*

Les échanges ont aussi pu amener à avoir une réflexion sur les outils. Cela a notamment porté sur le travail avec le numérique, parfois cet outil peut être vu comme une fin en soi mais il est possible de l'aborder sous d'autres angles notamment de voir ce qu'il permet. C'est à dire que dans une société de plus en plus numérique il peut être intéressant de mieux savoir protéger ses données, être à l'aise pour réaliser ses démarches en ligne par exemple<sup>131</sup>. Cette réflexion peut être menée sur les différents médiums utilisés dans ces lieux car le risque est grand de suivre méthode avec un outil et d'en oublier les valeurs et finalités originelles. Certains souhaitent aussi déformer les usages de mots pour pouvoir surprendre et attirer mais aussi défendre une certaine vision, c'est par exemple le cas de structures qui défendent l'idée d'un fablab qui soit sans outils numériques<sup>132</sup>.

### *Pour conclure*

Le concept de tiers lieu est aujourd'hui mobilisé comme un concept passe-partout qui hybride et fait se superposer de nombreuses réalités et pratiques. Parti de la définition de R. Oldenburg, comme un troisième lieu entre la maison et le travail, le terme a petit à petit gagné en profondeur et en ramifications. Ces évolutions sont notamment dues à d'importants changements sociaux tels que le développement d'internet, l'affaiblissement du salariat, l'étalement urbain et la supposée perte de vitesse des espaces ruraux qui ont mis en avant des nouvelles centralités telles que le tiers lieu. Ces changements ont été accompagnés par de nombreuses recherches et réflexions par des acteurs du territoire, des universitaires et certains grands corps de l'État<sup>133</sup>. C'est dans ce contexte que se sont multipliés les structures se revendiquant de cette appellation, mouvement incité par de nombreuses politiques publiques que nous avons évoquées.

Ce terme a donc été utilisé et exploré dans de nombreux domaines qui sont économiques, sociaux, numériques et ayant trait au développement territorial. Cette diversité amène à chercher une matrice commune ou des points de rupture. Le travail réalisé a permis de mettre en lumière une importante différence entre les finalités de deux types de lieux. Le premier type, considéré par certains comme tiers lieu prétexte, sont des espaces qui décroissent peu les pratiques en ayant des fonctions plus proches du coworking dans des contextes souvent plus urbains. Tout comme les tiers lieux dit répliquables, qui sont construits à partir d'un modèle donné. Le risque réside dans la perte de sens fasse une coquille vide qui n'arrive pas à durer sur le territoire. L'autre type de lieu a pour centralité la question du commun, au sens politique de la reprise en main de façon collective d'objets et valeurs, mais aussi la place très importante qu'occupe la rencontre notamment entre des publics différents.

Notre intérêt s'est plus porté sur ce second type de lieu qui inclut des espaces ayant des finalités et des moyens très variés. Dans cette catégorie on peut trouver tant des tiers lieux portés par des individus avec un rayonnement très local, des tiers lieux plus importants, impliqués dans des actions de développement territorial, ayant des moyens et un rayonnement plus important mais aussi d'y inclure

---

129 Quincaillerie « *des territoires qui parlent de tiers lieu alors qu'à aucun moment ils ont constitué une communauté localement et que c'est bien ils vont pouvoir refaire une nouvelle salle des fêtes* »

130 Quincaillerie « *l'offre surtout en pôle urbain est tellement vaste qu'ils sont obligés de se spécialiser, du coup on recrée des silos dans des trucs qui devaient décroisser* »

131 Quincaillerie « *ce n'est pas le numérique pour le numérique, c'est le numérique pour travailler et puis faire des choses ensemble et aussi le numérique comme facteur d'émancipation* »

132 CELA « *on leur a dit on va faire un fab lab mais sans outils numériques* »

133 Voir la Mission Coworking de la Fondation travailler autrement, les CGET et le ministère de la cohésion des territoires

des lieux ne se revendiquant pas tiers lieux, et refusant l'idéologie de la CAME, tels que des espaces inter-associatifs ou les tiers-espaces repérés par Hugues Bazin.

Tous ces lieux sont souvent caractérisés par une volonté de se réfléchir et d'avoir une pensée critique sur leurs actions afin d'en comprendre les implications et rester en adéquation avec ses valeurs. Ce travail réflexif est notamment nourri par un fort rapport à l'échange. Cela peut se concrétiser tant par une implication et une prise en compte importante de l'avis des individus fréquentant le lieu ; mais aussi par une volonté de partages et d'échanges avec d'autres lieux.

Ces différents lieux ont par contre des visions diverses sur la façon d'avoir ces échanges ; si certains pensent à les organiser, les formaliser et les hiérarchiser, d'autres les veulent plus informels laissant de plus grandes possibilités à l'hésitation et à la diversité.

Un autre point de convergence est un rapport très important au territoire. Cela se traduit par un souci du dynamisme du territoire et un investissement en conséquence. C'est en cela que certains pensent qu'il faut avant tout s'appuyer sur un collectif issu du territoire<sup>134</sup>. Dans les actes cela peut se traduire par une action très locale et une défiance envers la politique traditionnelle mais aussi pour d'autres en un lien très fort avec les différentes collectivités locales afin d'articuler des actions et permettre des financements.

Un autre aspect important est que ces lieux sont souvent caractérisés par une dimension de bricolage, c'est à dire de faire réaliser le travail en interne, se positionnant hors des sentiers battus avec des arrangements et modes d'actions neufs et inventifs<sup>135</sup>. Cela est évidemment très liées aux démarches de DIY et DIWO<sup>136</sup> évoquées précédemment mais dans une acception large regroupant tant le travail d'atelier que la programmation information, la création de formation ou la construction d'un véritable projet de territoire. Ces différentes caractéristiques peuvent rappeler certaines approches de l'innovation sociale<sup>137</sup>.

### *Exister, local ou global ?*

Un point de tension, une ligne de crête, réside dans la question du rayonnement de ces lieux. Faut-il faire le choix d'affirmer des lieux alternatifs ayant pour but de développer du commun et rendre visible cette volonté et cette capacité d'organisation ; ou faut-il penser avant tout un rayonnement local d'échange et rencontre dans un territoire. Un entretien évoquait le tiers lieu comme le bar du village du début du XXème<sup>138</sup>, c'est à dire un lieu villageois de rencontre et de partage.

Mais n'est-il pas possible d'hybrider ces deux visions et de penser une interaction entre les différentes échelles. D'une part, d'avoir un ancrage local fort basé une un investissement d'une diversité de personnes et de collectifs pour prendre en main l'outil tiers lieu. D'autre part conserver une présence à une échelle plus nationale permettant la rencontre et le partage d'expérience mais aussi de présenter d'autres façon de travailler et de créer du commun.

Le tiers lieu n'est donc pas une recette magique ou un espace dédié à un type d'activité mais devrait-être une dynamique longue animée par des personnes, un (ou des) territoire(s), une histoire et du sens politique. Ce type de dynamique peut se traduire par la création d'un lieu et l'agrégation d'autre

134 CELA « *impliquer les gens dans les démarches, les décisions, de créer une dynamique parce que les tiers lieux [...] s'il n'y a pas de collectif dedans c'est plus compliqué* », Quincaillerie « *des territoires qui parlent de tiers lieu alors qu'à aucun moment ils ont constitué une communauté localement et que c'est bien ils vont pouvoir refaire une nouvelle salle des fêtes* »

135 Pineau, Jean-Yves. 2018. « Les tiers-lieux et les cafés associatifs, laboratoires des territoires ruraux ». *Nectart* N° 7(2):100-109.

136 Quincaillerie « *je suis très attaché aussi à l'économie circulaire, le réemploi, le logiciel libre* »

137 Thou Mylène, Vincent Pascale, Barthe Laurence. 2018. Comprendre, repérer et accompagner l'innovation sociale et territoriale. Guide pour renouveler son approche du développement local. *Chronique sociale*

138 CELA « *un tiers lieu c'est avant tout un espace où les gens se rencontrent et n'ont pas forcément vocation à se rencontrer, j'assimile ça au bar du village du début du XXème* »

éléments. Il me semble, qu'il ne faut pas oublier que cet espace tiers n'est qu'un outil au service de valeurs telles que le commun et la rencontre mais aussi d'un certain métissage<sup>139</sup> de nos pratiques, de nos projets et de nos territoires (voir de nos univers).

---

139 Laurier Turgeon, « Les mots pour dire les métissages : jeux et enjeux d'un lexique », *Revue germanique internationale*, 21 | 2004, 53-69.

## Annexe 2 : Grille d'entretien tiers lieux

### Entretiens exploratoires Tiers-Lieu V1

Axes de questionnements		Questionnement détaillé
Histoire	Désignation	Qui êtes vous et quelle est votre fonction? Comment appelez vous le lieu que vous occupez ?
	Création : date	Êtes vous à l'origine de la création du lieu? Depuis quand a-t-il été créé?
	Création : objectifs	Quelles ont été les envies et objectifs originaux? Ont-ils évolués?
	Porteur	Qui a été porteur/moteur durant les phases de création?
Activités	Fonctions hébergées	Quelles sont les fonctions hébergées dans le lieu? Dans quelle proportion?
	évolution	Ces fonctions ont-elles évoluées depuis la création du lieu? <b>Si oui</b> De quelle façon?
	Structures présentes	Quels types de structures sont hébergées dans ce lieu? Quelles sont leurs activités?
	Public touché	Quel type d'individus fréquente votre lieu? Qui s'y implique? <b>Evolution</b>
	Ancrage local	Votre structure est-elle identifiées dans le territoire local? <b>Si oui</b> Comment le mesurez vous? Selon vous participez vous à une démarche de développement local?
	Social	Avez-vous une fonction/démarche sociale?
Bâtiment	Type de bâtir	Comment caractériseriez votre local/lieu? Neuf, rénové, maison, appartement
	Emplacement	Dans quel type d'environnement êtes vous situés? Centre ville, rural, périurbain, QPV
	Espaces de convivialités	Votre bâtiment comporte-t-il des espaces de convivialités vécu propices à la rencontre?
	Agencement	Avez-vous réfléchi à la façon de créer un espace convivial dans votre structure?
	Plan masse	Est-il possible de nous transmettre le plan masse de votre bâtiment? Et que vous indiquiez quels sont les fonctions des espaces, comment vous les appelez?
Gouvernance	Mode de gestion	De quelle façon est géré votre structure? <b>Evolution?</b>
	Mode de décision	Prenez vous des décisions de façon collective? <b>Si oui</b> Sous quelle modalités? <b>Evolution?</b>
	Rythme et fréquence	à quel rythme vous réunissez vous pour échanger collectivement?
Terme/ définition	Tiers-Lieu	Selon vous, qu'est ce qu'un tiers-lieu? Quelle différence voyez vous avec d'autres noms: coworking, fablab, locaux inter asso
	Numérique	Quel est la place du numérique dans la notion de tiers-lieu?
	Militant	Selon vous ce terme a-t-il une dimension militante? Devrait-il en avoir une?
	Non lucratif	Que vous inspire le terme tiers-lieu non lucratif ou tiers lieu associatif? Étonnement, peu de connexion, juste, faux,...
	Réseaux connaissances	Connaissez vous des réseaux de tiers-lieux?
	<b>Si oui</b>	Quels sont -ils? Quels sont leurs fonction? En êtes vous partie prenante?
	Réseaux envies	Que pourrait vous apporter un réseau des tiers lieux? Souhaiteriez vous en faire partie si une initiative se développait?
	essus de développement	Selon vous, comment doit se positionner un tiers lieu vis-à-vis de démarches de développement local et de développement social?
Meilleur terme	Quel est pour vous le meilleur terme pour vous désigner?	
En plus...		Souhaitez vous compléter? Avez-vous des choses à rajouter sur toutes ces questions ?
		Quelles personnes-ressources, services doit-on absolument rencontrer selon vous ? Demander les contacts



**Annexe 4 : liste des lieux visités et des activités réalisées au cours de l'itinérance de la caravane des possibles**

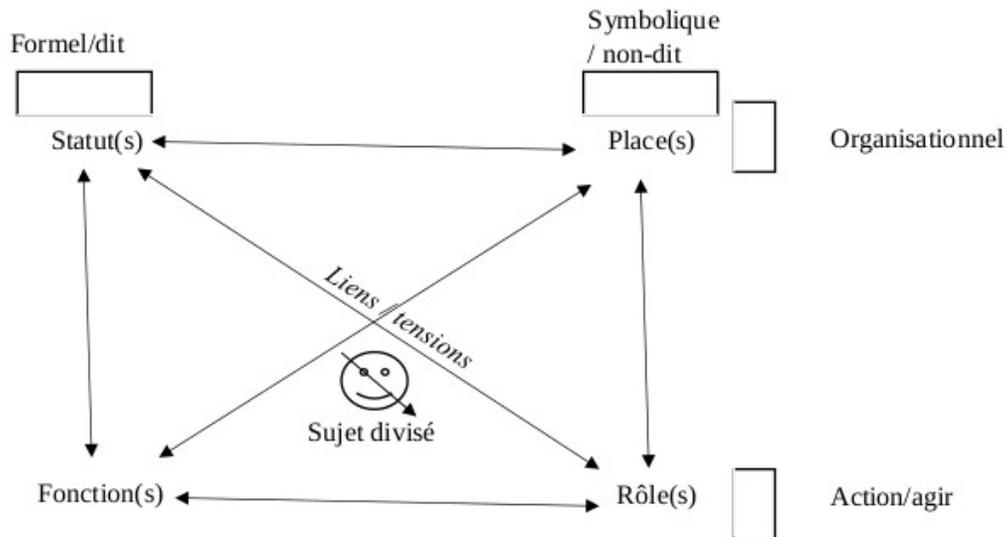
Date	Lieu	Adresse	Activités (horaires)
06/05/19	ferme de la Terre Native	Blot-l'église 63440, Gourlange	matin rencontres Maxime&Isabelle visite de la ferme départ de la ferme 14h30 , courses pour les repas du soir au moulin des volontaires l'après-midi
07/05/19	Ferme du Prado 15h	Félines 63320 TOURZEL RONZIERES	Visite à 15h
08/05/19	constance social club et Télé mille vaches	Faux La Montagne	
09/05/19	Le battement d'aile	Lauconie, 19150 Cornil, Limousin	visite et temps de discussion l'après-midi fin de journée atelier valorisation avec Claire
10/05/19	garza loca	Le Pré Grand 12200 Morlhon le haut	matin grosse visite, chantier collectif l'aprem (retirer cloture, plier barbelés, planter blettes, cueillir mente), rdv 9/10h
11/05/19	Magret d'argent, la laiterie proche d'Albi	9 rue gascogne 31000 toulouse	Matin visite de Albi puis de la Laiterie 16h-17h le magret d'argent
12/05/19	Les Nouveaux Troubadours 11h-15h	Maison Coubez – Place de l'église 12370 Saint-Sever- du-Moustier	Visite du village et du musée ; Atelier céramique (10€/pers)
13/05/19	Vispens	Saint Affrique	Visite du village ; repas partagé avec les villagers ; chantier participatif ; Murder Party ; fête
14/05/19	Arvieu		Présentation de la démarche d'attractivité, de al scop laetis, visite du village et des structures municipales et de caplongue

## Annexe 5 : Schéma de l'analyse « Statut/Rôle/Fonction/Place » de C. Herfray



Formation CREFAD 01-02-03 avril  
 Processus de consultation, co-construction ou de participation :  
 Comment impliquer des personnes dans un projet ?

### Analyse Statut/fonction/Place/rôle selon Charlotte Herfray



Statut : position formelle/formalisée

Fonction : fiche de poste / mission, responsabilités

Place : Leader, soutenant, retrait, ce qu'on donne comme place / ce que l'on souhaite

Rôle : manières de faire, veiller à l'équilibre global, être attentif